

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du jeudi 16 décembre 2021
PROCES VERBAL**

Date de convocation : vendredi 10 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de conseillers présents : 84

Nombre de conseillers votants : 85

TITULAIRES PRÉSENTS :

Bernard LEROY - Jacky BIDAULT - Nathalie BREEMEERSCH - René DUFOUR - Richard JACQUET - Marc-Antoine JAMET - Florence LAMBERT - Janick LEGER - Jean-Marc MOGLIA - José PIRES - François-Xavier PRIOLLAUD - Anne TERLEZ - Jérémie THIREZ - Gaëtan BAZIRE - Véronique BREGEON - Jean-Philippe BRUN - Jean-Pierre CABOURDIN - François CHARLIER - Patrick COLLET - Jean-Claude COURANT - Didier DAGOMET - Maryline DESLANDES - Rachida DORDAIN - Catherine DUVALLET - Jean-Pierre DUVERE - Gildas FORT - Pierrick GILLES - Baptiste GODEFROY - Daniel JUBERT - Nicole LABICHE - Eric LARDEUR - Nadine LEFEBVRE - Marie-Joëlle LENFANT - Georgio LOISEAU - Serge MARAIS - Patrick MAUGARS - Albert NANIYOULA - Diego ORTEGA - Hafidah OUADAH - Marie-Dominique PERCHET - Hervé PICARD - Caroline ROUZEE - Laetitia SANCHEZ - Charles SAVY - Annick VAUQUELIN - François VIGOR - Hubert ZOUTU - Frédéric ALLOT - Franck BAUMANN - Joris BENIER - Philippe BODINEAU - Liliane BOURGEOIS - Sandrine CALVARIO - Alexandrine CARRIE - Christophe CHAMBON - Philippe COLLAS - Jean-Jacques COQUELET - Anne-Sophie DE BESSES - Jean-Michel DERREY - Michel DRUAIS - Jean-Luc FLAMBARD - Hervé GAMBLIN - Jacky GOY - Didier GUERINOT - Max GUILBERT - Odile HANTZ - Pascal JUMEL - Sylvie LANGEARD - Joël LE DIGABEL - Yann LE FUR - Amélie LEBDAOUI - Jacques LECERF - Jean-Marie LEJEUNE - Marie-Claude MARIEN - Dominique MEDAERTS - Ousmane N'DIAYE - Denis NOEL - Fanny PAPI - David POLLET - Nicolas QUENNEVILLE - Jean-Marc RIVOAL - Stéphanie ROUSSELIN - Dominique SIMON - Alain THIERRY.

POUVOIR :

Monsieur LEVITRE à Monsieur ORTEGA.

TITULAIRE ABSENT EXCUSÉ :

Marilyne GODNAIR.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT

Regis PETIT - Sid-Ahmed SIRAT - Mathieu TRAISNEL - Isabelle THEODIN - Vinciane MASURE - Hervé NEVEU - Laurent PORTENEUVE - Vincent VORANGER

Secrétaire : Baptiste GODEFROY

Monsieur LEROY ouvre la séance :

« Chers collègues,

La dégradation de la situation sanitaire nous oblige, une nouvelle fois, à adapter les conditions de réunion de notre assemblée.

La consultation que j'ai lancée auprès de vous à la suite de la conférence des maires et du bureau la semaine dernière a montré, à une très large majorité que le mode « distanciel » par visioconférence était le plus approprié pour cette session de fin d'année ».

Après avoir rappelé les conditions techniques permettant aux Conseillers communautaires de prendre la parole, de voter et de s'exprimer, Monsieur LEROY entre dans le vif du sujet :
« Nous allons voter maintenant le budget 2022.

Je voudrai tout d'abord saluer le très gros travail effectué en commissions, depuis trois mois, pour préparer le plan pluriannuel d'investissements, le débat d'orientations budgétaires, les budgets annexes et principal ; en ligne avec notre projet de territoire.

C'est un budget résolument tourné vers l'investissement puisque nous y consacrons pratiquement la moitié de nos ressources, avec un recours limité à l'emprunt.

Ces investissements sont résolument affectés aux transitions environnementales, économiques, (numériques), nécessaire pour rester un territoire résilient.

C'est un budget résolument tourné vers la solidarité intercommunale avec une dotation de solidarité communautaire équitable et de nouveaux fonds de concours thématiques dans la santé...

C'est un budget résolument tourné vers l'action avec plus de services aux familles, avec le renforcement des équipes là où c'est nécessaire et la résorption de la précarité.

Tout cela est possible grâce à la dynamique de nos ressources économiques qui nous permet de conserver une capacité d'autofinancement de 14 M€ nets. Ces 14 M€ ont un effet levier déterminant puisqu'ils nous permettent d'investir 45 M€ grâce aux subventions et financements externes » précise-t-il avant de passer à l'ordre du jour.

2021-302 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - ADMINISTRATION GENERALE - Rapport des décisions du Président prises durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2021

Sur rapport de Monsieur PRIOLLAUD, à l'unanimité, le Conseil communautaire prend acte de l'état des décisions du Président passées au titre des mois d'octobre, novembre et décembre 2021.

2021-303 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - ADMINISTRATION GENERALE - Rapport des décisions de Bureau prises durant le mois de décembre 2021

Sur rapport de Monsieur PRIOLLAUD, à l'unanimité, le Conseil communautaire prend acte de l'état des décisions de bureau votées lors de la séance du 9 décembre 2021.

2021-304 - DECISIONS BUDGETAIRES - FINANCES - Adoption des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement - Budget Principal et Budgets annexe Assainissement collectif, Transports, Château de Gaillon - Exercice 2022

Au terme de la présentation de cette délibération, Monsieur COQUELET indique :

« Nous suivons la séance depuis la salle du Conseil de la mairie de Val de Reuil.

Nous avons pris parti de nous abstenir sur ce budget. Nous n'émettons pas de contestation sur la partie arithmétique dans la mesure où, comme il l'a été dit, beaucoup de travail a été mené et nous sommes les premiers à le souligner. Pour autant...

Nous avons l'impression de recevoir un document ficelé, mais pas de participer à sa création ni à l'élaboration des critères. Il s'agit avant tout d'un problème de méthode et cela nous pose question.

Prenons l'exemple de la délibération 36 portant sur un marché de balayage mécanique.

Je participe à la commission d'appels d'offre très régulièrement et, au fil des réunions, j'ai compris qu'il fallait à tout prix rester dans l'enveloppe. D'où la réduction de la fréquence du passage des

balayeuses mécaniques dans certaines communes. Je pensais, peut-être naïvement que les enveloppes consacrées à ce service par les ex-CASE et CCEMS allaient s'additionner. Il n'en n'est rien.

Vous savez tous que, quand un défaut, un problème, est constaté, les premiers embêtés sont ceux qui sont à portée d'engueulade. Ce sont bien souvent les élus. Je pose donc la question : la recherche de l'équilibre financier doit-elle être adossée à une baisse du service public ?

J'ai en tête la brillante présentation de Yann LE FUR, lors de notre débat sur la DSP Eau potable, sur le taux de perte lié aux fuites qui avait augmenté de manière non négligeable du fait de la reprise de réseaux qui n'ont pas la même histoire.

Je crois qu'il faudrait que nous discussions mieux et plus. Il y a un problème de méthode et de démocratie. Nous souhaitons discuter de la manière de ce que l'on apporte dans les tableaux qui nous sont présentés » demande-t-il.

Monsieur LEROY précise :

« Sur cette question des marchés de balayage, certaines communes ont estimé que les passages étaient trop fréquents dans des secteurs qui ne le nécessitaient pas. Il y a donc des équilibres à rechercher et c'est le sens des débats que nous avons en commissions. En général, nous tenons compte des éléments qui nous sont communiqués.

Je rappelle néanmoins que la période est compliquée. Le COVID ne permet pas de nous réunir comme nous le voudrions et nous sommes obligés de nous adapter. Quoi qu'il en soit, j'ai bien compris la position des élus de Val de Reuil » conclut-il.

Sur rapport de Monsieur LEJEUNE, par **79 voix POUR et 1 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS**, le Conseil communautaire :

- Procède à l'adoption des autorisations de programme sur le budget principal et sur les budgets annexes, Assainissement collectif, Transports, Château de Gaillon ;
- Approuve les autorisations de programme sur le budget principal et sur les budgets annexes assainissement collectif, transports, château de Gaillon.

Budget Principal :

- En dépense le stock d'AP se voit majoré d'un montant de (+) 44,6 millions d'euros.
- Le stock d'AP en recettes se voit quant à lui majoré de de (+) 3,6 millions d'euros.

Budget annexe Assainissement collectif :

- Le stock d'AP en dépense se voit majoré d'un montant de 5 millions d'euro.

Budget annexe Transports :

- Le stock d'AP en dépense se voit majoré de 11,7 millions d'euro.

Budget annexe Château de Gaillon :

- Le stock d'AP en dépense est de 30,3 millions d'euro et de 22 millions d'euro en recette.

Annexe Vote des Autorisations de Programme 2022

- **Budget Principal**

Voir page suivante

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP				Crédits de paiement extérieurs (réallocations cumulées au 01/01/2022)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022	Régime à l'origine de l'opération 2022	Montants au début de l'exercice au 01/01/2022
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délimitations y compris pour 2022)	Crédits de paiement extérieurs (réallocations cumulées au 01/01/2022)				
Département	181 882 000,00	44 850 000,00	235 742 000,00	88 782 000,00	35 393 000,00			139 889 000,00
0101 2020 1 ECHANGEUR A13 HEUDEBOUVILLE	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	300 000,00			800 000,00
0101 2022 1 CHATEAU DE GALLON		30 000 000,00	30 000 000,00		3 000 000,00			27 000 000,00
0101 2019 1 PEREQUATION TERRITORIALE	4 800 000,00		4 800 000,00	2 805 843,97	180 000,00			1 994 156,03
0101 2019 2 PARTICIPATIONS CONTRAT TERRITO	7 000 000,00		7 000 000,00	4 415 105,01	327 000,00			2 584 894,99
0101 2019 3 CONTRAT TERRITOIRE OCEAN	4 000 000,00		4 000 000,00		85 000,00			3 915 000,00
0101 2021 1 PFF SIDAIRE 2020 2020	8 000 000,00		8 000 000,00		600 000,00			1 700 000,00
0101 2021 5 PFF SANTE 2020 2020	1 000 000,00		1 000 000,00		1 000 000,00			1 000 000,00
0101 2021 5 PFF ENERGIE 2020 2020	2 000 000,00		2 000 000,00		280 000,00			1 720 000,00
0101 2021 4 PFF PATRIMOINE 2020 2020	1 000 000,00		1 000 000,00		160 000,00			840 000,00
0101 2021 5 PFF DROIT COMMUN 2020 2020	11 600 000,00		11 600 000,00		2 000 000,00			9 600 000,00
0102 2019 1 ECONOMIE D'ENERGIE	800 000,00	1 000 000,00	1 800 000,00	619 342,88	70 000,00			1 210 657,12
0103 2019 1 TRES HAUT DEBIT	5 897 000,00		5 897 000,00	5 142 588,47				754 411,53
0105 2019 17 BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	1 250 000,00		1 250 000,00	414 899,83				835 100,17
0201 2019 11 ANRU 2 LOUVIERS	100 000,00		100 000,00	1 158,00				98 842,00
0201 2019 16 PLUIH	450 000,00	100 000,00	550 000,00	239 736,89	180 000,00			130 263,11
0201 2019 21 PLANIFICATION PROSPECTIVE TERRITORIALE	100 000,00		100 000,00					100 000,00
0202 2019 1 PARTICIPATION BAILLEURS SOCIAUX	2 800 000,00		2 800 000,00	879 045,10	408 000,00			1 920 954,90
0202 2019 3 AIDES A LA PIERRE	9 100 000,00		9 100 000,00	461 385,00	140 000,00			8 638 615,00
0201 2019 4 REQUALIFICATION PA ET ZA	3 380 000,00		3 380 000,00	26 808,34				3 353 191,66
0201 2019 30 AIDES AUX ENTREPRISES	2 600 000,00		2 600 000,00	1 248 057,00	600 000,00			1 351 943,00
0202 2019 4 DISPOSITIF COM	2 000 000,00		2 000 000,00	708 754,00	480 000,00			1 291 246,00
0204 2020 1 ANRU 2 LOUVIERS	5 200 000,00		5 200 000,00		385 000,00			4 815 000,00
0204 2020 3 ANRU 3 VAL DE REUL	7 800 000,00		7 800 000,00	801 090,10	3 449 000,00			3 998 909,90
0311 2019 1 RESERVES FONCIERES	1 800 000,00	800 000,00	2 600 000,00	1 448 344,10	750 000,00			1 041 655,90
0311 2019 2 PROGRAMME D'ACTIONS FONCIERES	7 400 000,00		7 400 000,00	3 932 616,37	300 000,00			3 167 383,63
0311 2019 4 PROGRAMME D'ACTIONS FONCIERES HT	5 800 000,00		5 800 000,00	1 887 844,40				3 912 155,60
0311 2019 8 RESERVES FONCIERES	800 000,00		800 000,00	837 819,33				82 180,67
0311 2020 2 RESERVES FONCIERES H.T.	1 400 000,00		1 400 000,00	1 230 000,00				170 000,00
0401 2019 1 AMGT QUALIFICATIF VOIRIE	6 616 000,00	5 000 000,00	12 616 000,00	7 944 500,44	2 685 000,00			1 865 499,56
0401 2019 3 PETITS AMGT DE VOIRIE	1 856 000,00		1 856 000,00	484 200,00	270 000,00			1 091 799,99
0401 2019 5 TRAVAUX DE REINFORCEMENT VOIRIE	6 600 000,00	4 000 000,00	10 600 000,00	8 536 738,10	3 000 000,00			1 981 261,90
0401 2019 8 ACQUISITION MATERIEL VOIRIE	880 000,00	1 000 000,00	1 880 000,00	597 882,13	40 000,00			1 042 007,87
0401 2019 12 REQUALIFICATION D'ITRES BOURGS	6 100 000,00	1 000 000,00	7 100 000,00	3 008 812,86	2 080 000,00			1 041 187,14
0401 2019 14 OUVRAGES D'ART	1 746 000,00	100 000,00	1 846 000,00	85 000,00	1 815 000,00			431 000,00
0402 2019 7 PDU	5 080 000,00		5 080 000,00	1 199 713,83	1 800 000,00			3 280 286,17
0402 2019 11 VOIES VERTES	6 476 000,00		6 476 000,00	9 478 000,00				1 458 522,00
0403 2019 1 TRAVAUX MILIEUX NATURELS	8 480 000,00		8 480 000,00	1 028 300,88	436 000,00			6 115 699,12
0404 2019 1 TRAVAUX RESEAUX HYDRAULIQUES	7 805 000,00		7 805 000,00	3 055 431,87	1 600 000,00			2 349 568,13
0404 2021 1 TRAV RES PLUVIAL BOULIS A REFACTORISATION	36 000,00		36 000,00					36 000,00
0501 2019 1 CONTRAT AGGLO OCEAN JEUNEISSE	2 180 000,00		2 180 000,00	10 236,31				2 169 763,69
0501 2019 3 INFRASTRUCTURES JEUNEISSE	2 000 000,00		2 000 000,00					2 000 000,00
0501 2020 2 CONSTRUCTION ALPH COURCELLES SUR SEINE	2 400 000,00	260 000,00	2 660 000,00	832 054,30	1 795 500,00			22 445,70
0501 2020 3 ALPH LOGAL AUBREVOYE	880 000,00		880 000,00		80 000,00			800 000,00
0502 2019 1 INFRASTRUCTURE PETITE ENFANCE	8 180 000,00		8 180 000,00	454 868,12	2 887 000,00			1 288 131,88
0504 2019 8 DECHETTERIES	4 760 000,00		4 760 000,00	2 785 438,08	1 480 000,00			1 274 561,92
0506 2019 1 MAISON DE LA SANTE	1 300 000,00		1 300 000,00	979 881,77				320 118,23
0507 2019 3 EQUIPEMENTS SPORTIFS	3 212 000,00		3 212 000,00	624 762,84	1 540 000,00			1 047 237,16
0508 2019 1 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	8 830 000,00		8 830 000,00	11 148,00				8 818 852,00
0502 2019 1 RANDONNEE NAUTIQUE	260 000,00		260 000,00	87 388,33	26 000,00			137 611,67
0502 2019 2 CROISIERE FLUVIALE	3 850 000,00		3 850 000,00		19 000,00			3 831 000,00
0502 2019 6 PLAN D'EAU TOSNY	1 013 000,00		1 013 000,00	40 348,00	120 000,00			892 652,00
0502 2020 1 CHATEAU DE GALLON	20 000 000,00		20 000 000,00	100 000,00				19 900 000,00
0503 2019 1 VALORISATION DU PATRIMOINE	100 000,00		100 000,00	41 700,00				58 300,00
0503 2021 1 BAILLIAGE DE PONT DE L'ARCHE		5 700 000,00	5 700 000,00		280 000,00			5 420 000,00
Région	38 098 200,00	3 800 000,00	41 898 200,00	7 116 888,10	8 673 000,00			15 711 311,90
0101 2019 6 PARTICIPATIONS CONTRAT TERRITO	800 000,00		800 000,00	880 000,00	540 000,00			220 000,00
0102 2019 4 ECONOMIE D'ENERGIE	100 000,00		100 000,00	3 104,11				96 895,89
0106 2019 16 BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	636 000,00		636 000,00	189 500,00				446 500,00
0201 2019 12 ANRU 2 LOUVIERS	100 000,00		100 000,00					100 000,00
0201 2019 14 PROGRAMMES URBAINS INTEGRES				3 719,37				-3 719,37
0201 2019 17 PLUIH	100 000,00		100 000,00	83 884,00	16 000,00			16 116,00
0201 2019 22 PLANIFICATION PROSPECTIVE TERRITORIALE	200 000,00		200 000,00	103 100,00				99 900,00
0202 2019 5 AIDES A LA PIERRE	2 400 000,00		2 400 000,00	76 787,82	140 000,00			2 181 212,18
0201 2019 21 REQUALIFICATION PA ET ZA	880 000,00		880 000,00					880 000,00
0202 2019 6 DISPOSITIF COM	811 000,00		811 000,00	433 011,38	165 000,00			353 988,62
0204 2020 2 ANRU 2 LOUVIERS	6 000 000,00		6 000 000,00		69 000,00			5 931 000,00
0204 2020 3 ANRU 3 VAL DE REUL	200 000,00		200 000,00		725 000,00			525 000,00
0311 2019 3 RESERVES FONCIERES	200 000,00		200 000,00	282 886,25				-82 886,25
0401 2019 2 AMGT QUALIFICATIF VOIRIE	2 025 000,00		2 025 000,00	1 842 906,35	600 000,00			482 093,65
0401 2019 9 TRAVAUX DE REINFORCEMENT VOIRIE	800 000,00		800 000,00					800 000,00
0401 2019 13 REQUALIFICATION DES CENTRES BOURGS	2 480 000,00	2 000 000,00	4 480 000,00	1 882 087,18	2 812 000,00			1 667 912,82
0401 2019 16 OUVRAGES D'ART		1 000 000,00	1 000 000,00					1 000 000,00
0402 2019 6 PDU	610 000,00	600 000,00	1 210 000,00	497 800,00	700 000,00			2 400,00
0402 2019 12 VOIES VERTES	680 000,00		680 000,00					680 000,00
0402 2020 3 SCHEMA VILLO				8 000,00				-8 000,00
0403 2019 2 TRAVAUX MILIEUX NATURELS	3 134 000,00		3 134 000,00	1 008 888,15	186 000,00			1 895 111,85
0404 2019 2 TRAVAUX RESEAUX HYDRAULIQUES	214 000,00		214 000,00	247 908,90	236 000,00			-32 908,90
0501 2019 2 INFRASTRUCTURES JEUNEISSE	850 000,00		850 000,00					850 000,00
0501 2020 2 CONSTRUCTION ALPH COURCELLES SUR SEINE	1 380 000,00		1 380 000,00	478 000,00	860 000,00			-78 000,00
0502 2020 1 POLE PETITE ENFANCE PDU	1 480 000,00	100 000,00	1 580 000,00		1 560 000,00			
0504 2019 8 DECHETTERIES	800 000,00		800 000,00					800 000,00
0506 2019 2 MAISON DE LA SANTE	288 000,00		288 000,00	139 811,78				148 188,22
0507 2019 3 EQUIPEMENTS SPORTIFS	310 000,00		310 000,00		700 000,00			-390 000,00
0507 2019 4 EQUIPEMENTS SPORTIFS	580 000,00		580 000,00					580 000,00
0508 2019 2 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	584 000,00		584 000,00					584 000,00
0502 2019 5 RANDONNEE NAUTIQUE	100 000,00		100 000,00	35 817,88				64 182,12
0502 2019 4 CROISIERE FLUVIALE	310 000,00		310 000,00					310 000,00
0502 2021 1 CHATEAU DE GALLON	150 000,00		150 000,00	5 000,00				145 000,00
0503 2019 3 BAILLIAGE DE PONT DE L'ARCHE	50 000,00		50 000,00	28 200,00				21 800,00

• Budget Assainissement

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les modifications y compris pour 2022)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Restes à financer de l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au delà de 2022) (3)
Dépendances	39 520 000,00	5 000 000,00	44 520 000,00	14 837 288,19	8 974 900,00		21 187 830,84
0501A3 2019 5 TXMISE EN CONFORMITE	23 600 000,00		23 600 000,00	9 484 830,21	3 800 000,00		10 316 188,79
0501A3 2019 6 TRAVAUX EXTENSION	5 750 000,00	6 000 000,00	10 750 000,00	5 148 181,75	5 174 900,00		426 948,21
0501A3 2019 9 STEP LA CROIX ST LEUFROY	3 950 000,00		3 950 000,00	208 287,16			3 843 712,84
0501A3 2019 11 RESEAU ECARDEVILLE- AUTHIEUIL	6 720 000,00		6 720 000,00				6 720 000,00
Recettes	7 700 000,00		7 700 000,00	6 448 256,00	2 880 000,00		-1 545 280,00
0501A3 2019 2 TRAVAUX EXTENSION	1 500 000,00		1 500 000,00	1 555 756,00	1 600 000,00		-1 655 756,00
0501A3 2019 4 TXMISE EN CONFORMITE	4 400 000,00		4 400 000,00	3 973 061,00	1 200 000,00		-173 081,00
0501A3 2019 8 TRAVAUX EXTENSION				18 500,00			-18 500,00
0501A3 2019 10 STEP LA CROIX ST LEUFROY	1 800 000,00		1 800 000,00	1 487 881,00			302 019,00

• Budget Transport

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les modifications y compris pour 2022)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Restes à financer de l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au delà de 2022) (3)
Dépenses	33 200 000,00	11 700 000,00	44 900 000,00	31 388 946,81	12 658 000,00		841 054,39
0503A4 2019 4 BUS : RENOUVELLEMENT PARC	1 600 000,00	700 000,00	2 300 000,00	1 402 841,81	840 000,00		57 158,19
0503A4 2019 5 BUS : REINFORCEMENT PARC	1 000 000,00		1 000 000,00	957 652,40			32 447,60
0503A4 2019 8 BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICES	30 600 000,00	11 000 000,00	41 600 000,00	29 028 551,40	11 820 000,00		791 448,60
Recettes	6 400 000,00		6 400 000,00	8 236 477,96	9 028 500,00		-8 082 977,96
0503A4 2019 9 BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICES	6 400 000,00		6 400 000,00	8 236 477,96	9 028 500,00		-8 082 977,96

• Budget Château de Gaillon

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les modifications y compris pour 2022)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Restes à financer de l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au delà de 2022) (3)
Dépenses		30 380 000,00	30 380 000,00		4 258 000,00		26 122 000,00
0502A19 2022 1 CHATEAU DE GAILLON		30 380 000,00	30 380 000,00		4 258 000,00		26 122 000,00
Recettes		22 000 000,00	22 000 000,00		4 258 000,00		17 742 000,00
0502A19 2022 2 CHATEAU DE GAILLON		22 000 000,00	22 000 000,00		4 258 000,00		17 742 000,00

2021-305 - DECISIONS BUDGETAIRES - FINANCES - Budget Principal et Budgets Annexes
Eau Potable, Assainissement collectif, SPANC, Transports, Crèches d'entreprises, Activité
Economique, Gendarmerie, Aménagement des parcs et zones d'activités, PLH opérations
d'urbanisme, Ecoparc IV, Eco quartier Louviers, Réseau de chaleur, GEMAPI, Château de
Gaillon - Budgets Primitifs 2022 - Adoption - Autorisation

Monsieur LEJEUNE indique que dans la continuité de la définition du projet de territoire, et de ses ambitions ayant vocation à intensifier les transitions vers un territoire d'économie durable, de bien être, et d'épanouissements individuels et collectifs, le budget 2022 constitue le budget de référence de cette démarche réflexive et prospective et des grands principes d'actions retenus.

Afin de disposer d'une vision exhaustive des leviers d'intervention déployés dans ce cadre, et afin d'en mesurer le poids économique par compétence, l'analyse du budget primitif 2022 est proposée sous une approche différenciée entre budget principal et budgets annexes ».

Budget Principal, 129 M€, 68 % du volume budgétaire

2022-Fonctionnement Ressources, évolution de (+) 2,9 millions d'euros, soit (+) 3,1%.

Avec un niveau de recettes arrêté à 97,2 millions d'euros au budget primitif 2022, contre un budget primitif 2021 voté à 94,3 millions d'euros, neutralisation faite des reversements des budgets de lotissement, les propositions budgétaires traduisent les hypothèses débattues lors du rapport d'orientation budgétaire 2022 avec notamment une dynamique des impôts de production fixée, à l'appui d'une analyse rétrospective, à (+) 3%.

■ Fiscalité : 63,1 millions d'euros

Concernant la fiscalité, l'évolution des produits CET, hors rôles complémentaires, sur la période 2016 -2022 présente une croissance moyenne de (+) 3%. Le budget primitif 2022, retient donc, conformément à la prospective élaborée sur le mandat, comme un outil au service du contrat de territoire, cette hypothèse de travail, pour estimer une recette proposée à 63 millions d'euros.

Cependant, dans le cadre de l'instauration de la taxe GEMAPI et de sa compensation à l'euro près, par une harmonisation à la baisse de la TEOM, le chapitre 73 présente, au final, une évolution mesurée à (+) 1%.

■ Dotations Budgétaires : 27,4 millions d'euros

Le déploiement de la réforme des impôts de production, se matérialisant par une réduction de 50% des valeurs locatives des établissements industriels, réduction compensée par une dotation d'Etat, se traduit donc par un recul de la fiscalité directe constatée sur le chapitre 73 et la comptabilisation de sa compensation sur le chapitre 74. Cette compensation relevant de la CET, elle est donc éligible à notre hypothèse prospective d'une dynamique fiscale de (+) 3%.

Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2022, le chapitre 74 est donc estimé à 27,4 millions d'euros, soit une évolution de (+) 900 mille euros par rapport au voté 2021.

Au-delà de la réforme des impôts de production, les participations de la Caisses d'Allocations Familiales sont réévaluées sur la base d'un taux de fréquentation plus normal, c'est-à-dire souffrant moins des mesures de restrictions sanitaires d'une part, et sont corrigées d'une réfaction pour inéligibilité de dépenses dans le cadre d'un contrôle d'autre part, par rapport au voté 2021.

Globalement, l'ensemble des autres participations adossées aux actions portées sur les compétences intercommunales, présente une stabilité mesurée à 1,7 millions d'euros.

■ Les produits de gestion : 6,2 millions d'euros

S'agissant des produits de gestion, les propositions 2022 évoluent de (+) 1,3 millions d'euros comparées à l'exercice 2021, neutralisation faite des reversements des budgets de lotissements, pour atteindre 6,2 millions d'euros.

Au-delà des remboursements de personnel par les budgets annexes activités économiques, GEMAPI, et château de Gaillon pour (+) 800 mille euros, les produits de gestion bénéficient également d'un ajustement des recettes usagers dans un contexte sanitaire moins contraint,

notamment sur le taux de fréquentation des établissements de l'enfance et de la jeunesse, mais également du centre aquatique *Aquaval*.

Ils intègrent également une première année d'exploitation de la Halle d'exposition du HUB.

■ **Les Produits Exceptionnels : 0,5 millions d'euros**

Il s'agit simplement de l'enveloppe allouée aux écritures techniques de régularisation de rattachement et de l'escompte sur les marchés de voirie adossé à la performance de nos délais de paiement.

↳ **2022-Fonctionnement Dépenses, évolution de (+) 2.5 millions d'euros, soit (+) 3,1%.**

Avec un niveau de dépenses arrêté à 81,4 millions d'euros au budget primitif 2022, contre un voté 2021 de 79 millions d'euros, les prévisions 2022 traduisent les ambitions du projet de territoire dans le respect de notre objectif prospectif d'une épargne nette, socle de notre autofinancement, fixée à un seuil plancher de 14 millions d'euros.

■ **Fiscalité reversée : 28,6 millions d'euros**

Telles que présentées dans l'approche prospective du rapport d'orientation budgétaire, les relations financières avec les communes sont fixées sur le mandat 2020-2026, à une enveloppe de 168 millions d'euros répartie entre l'Attribution de Compensation (AC) et le Pacte Fiscal et Financier.

Le poste AC évolue de (+) 600 mille euros sous l'effet de la prise en compte d'une décision actée en Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, laquelle a validée la restitution de certains équipements sportifs aux communes.

Le poste dotation de solidarité communautaire est reconduit à la marge, ainsi que la fiscalité reversée au titre de la contribution au redressement des finances publiques et que la partie versante du FPIC.

L'article 37 du projet de loi de finance 2022 pose les conditions de la révision des modalités de calcul de plusieurs ratios financiers influant sur la répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement et du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal. Il prévoit les premiers effets de cette réforme à partir de 2023 avec un échelonnement sur plusieurs exercices selon un calendrier restant à valider par décret.

■ **Masse salariale : 21,8 millions d'euros**

La consolidation des données RH aboutit à une valorisation du chapitre 012 arrêtée à 21,8 millions d'euros, soit une évolution de (+) 1,3 millions d'euros par rapport au voté 2021, représentant (+) 6,5 %.

Au-delà de l'effet mécanique du glissement vieillesse technicité, l'abondement constaté sur ce chapitre, répond à une logique de construction d'un budget de référence de l'année 0 du contrat de territoire, intégrant d'une part, les effets reports en année pleine de plusieurs recrutements 2021, et d'autre part de nouveaux recrutements dans le cadre de l'ouverture de nouveaux équipements publics, de renforcement des équipes, et de lancement de nouveaux projets (Salle d'exposition du HUB, Château de Gaillon).

Toutefois, les recettes en atténuation de charges sur ce chapitre, présentent une évolution de (+) 770 mille euros par rapport au voté 2021, soit (+) 49%, au titre des remboursements de personnel des budgets annexes au budget principal.

■ **Achats et prestations : 21,4 millions d'euros**

Le chapitre 011 affiche, dans le même esprit, une prévision conforme aux éléments prospectifs du rapport d'orientation budgétaire, lesquels constituent le budget de référence du projet de territoire.

Il donne donc lieu à une valorisation des besoins, réajustée des perturbations sanitaires, et intègre plusieurs éléments nouveaux, tels que l'exploitation de la halle d'exposition du HUB ainsi qu'un effort significatif de (+) 150 mille euros sur l'enveloppe dédiée aux besoins de formation du personnel.

Il est évident que cette volonté de présenter un niveau de dépenses soulagé des perturbations sanitaires, afin d'afficher les tendances prospectives d'une exploitation « normale », pourra être révisée en fonction des évolutions sanitaires, en phase décision modificative budgétaire au cours de l'exercice 2022.

■ **Participations versées : 7,8 millions d'euros**

Avec un besoin proposé à 7,8 millions d'euros contre un budget 2021 fixé à 6,8 millions d'euros (neutralisation faite du financement des soldes d'opération des budgets de lotissement), soit une évolution d'environ (+) 1 million d'euros, le poste participations versées intègre les financements du budget principal au profit des nouveaux budgets annexes GEMAPI et château de Gaillon à hauteur de (+) 875 mille euros. Le solde, soit 100 mille euros, relève principalement de la participation versée au CIAS au titre du plan de pérennisation des postes des agents intervenant sous contrat horaire.

■ **Charges exceptionnelles : 1 millions d'euros.**

Le recul de (-) 700 mille euros au regard du voté 2021, relève d'un retour à une inscription répondant aux modalités contractuelles de la délégation de service public relative à l'exploitation de CASEO, hors compensation COVID, ainsi qu'à une révision de l'enveloppe allouée aux écritures techniques de rattachement, la direction des finances s'étant engagée dans une démarche de qualité comptable quant aux écritures de clôture.

Au total, la dépense autorisée est prévue, sur ce premier budget traduisant les ambitions du contrat de territoire, à 81,4 millions d'euros, soit une évolution contenue à la dynamique des ressources afin d'éviter tout effet de ciseaux.

		A	B	C		
Tableau I		CA 2019	CA 2020			
SECTION DE FONCTIONNEMENT				Exécutaire	Budget 22	N+1 / N Exécutaire
1	Fiscalité	67 122 579	70 891 473	62 453 600	63 058 000	604 400
2	Dotations budgétaires	20 077 422	19 146 310	28 487 887	27 408 100	911 203
3	Produits de gestion *	8 084 388	4 881 388	4 051 800	6 238 300	1 286 700
	Produits exceptionnels	820 514	1 036 385	382 900	474 500	91 600
5	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	94 723 082	95 733 516	94 285 997	97 179 900	2 893 903
5 bis	Aliénation actif (775)	928 863	2 453 677			-
6	RECETTES REELLES (HORS 775)	95 652 945	98 187 193	95 327 997	97 179 900	1 348 097
7	Frais de personnel	19 830 819	19 794 939	20 980 080	21 836 800	1 336 800
8	Fiscalité reversée (AC - DSC - FISC)	30 284 488	27 238 641	27 979 800	28 832 080	654 000
9	Depenses de Gestion	28 435 105	29 883 638	29 384 600	30 223 980	839 380
9-1	011_Charges à caractère général	19 147 228	19 884 102	20 822 356	21 440 160	617 796
9-2	05_Participations versées	7 304 455	7 307 538	6 780 045	7 818 800	1 038 755
9-3	07_Charges exceptionnelles	1 983 422	2 692 198	1 782 200	805 000	717 200
10	DEPENSES DE GESTION	78 678 384	77 098 417	77 862 600	80 891 950	2 829 350
11	Solde d'exploitation	16 988 291	24 182 775	20 483 267	16 487 858	3 985 447
12	SOLDE D'EXPLOITATION / RECETTES (%)	46%	24%	21.72%	16.97%	-4.78%
13	Charges financières	748 382	739 023	880 000	725 800	133 880
14	Dépenses imprévues	-	-	230 000	-	230 000
15	Provisions / réserves	-	-	-	26 000	26 000
16	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	79 416 766	77 821 440	78 972 600	81 444 950	2 472 350
16	EPARGNE BRUTE	16 232 889	23 433 752	18 373 397	15 734 950	3 638 447
	Solde Opération lotissements (*)	-	3 815 908	4 080 000	-	-
16	EPARGNE RETRAITEE type M12 -	15 304 216	17 085 075	15 313 397	15 734 950	421 553
17	EPARGNE / RECETTES	16%	19%	20.55%	16.10%	-4.36%
18		4 034 236	-	-	-	-
19	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	20 267 135	23 453 762	15 313 397	15 734 950	421 553

2022-Epargne Nette, objectif prospectif de, à minima, 14 millions d'euros

Avec un montant de ressources courantes proposé à 97,2 millions d'euros pour un niveau d'autorisation de dépenses proposé à 81,4 millions d'euros, le budget primitif 2022 dégage un transfert en section d'investissement de 15,7 millions d'euros, soit un taux d'épargne, calculé comme le rapport du transfert à la section d'investissement au montant des ressources, de 16 %.

Le remboursement contractuel de la dette étant fixé à 1,6 millions d'euros, l'épargne nette affichée dans ce budget primitif 2022 est calculée à 14,2 millions d'euros.

Ce taux d'épargne constitue donc le socle du financement du projet de territoire en garantissant un autofinancement confortable sur les trois thématiques qui constituent son cadre de référence.

2022-Equation Financière, Section d'Investissement

L'équation financière de la section d'investissement du budget principal, se présente de la manière suivante :

- Dépenses d'équipements = 45,5 millions d'euros.
- Capacité d'Autofinancement élargie = (-) 23,6 millions d'euros.
- Subventions d'équipement = (-) 13,0 millions d'euros.

Soit, un besoin de financement externe = 8,9 millions d'euros.

La capacité d'autofinancement élargie finance donc 52 % des dépenses d'équipement programmées sur cet exercice.

Le besoin de financement externe participe, à l'étape primitive, à hauteur de 20% à cette équation. Cependant, il donnera lieu à une révision, à hauteur du résultat affectable 2021, en phase décision modificative budgétaire 2022.

La section d'investissement constitue donc le principal levier d'actions de nos ambitions de transitions.

Ce budget cadre présente en effet, un volume de dépenses d'équipements dédié à une économie durable, un territoire de bien-être et d'épanouissement, arbitré à 45,5 millions d'euros.

Ces ambitions se déclinent comme suit, par politique publique :

- Préservation des milieux et de la biodiversité, 5 millions d'euros
- Rénovation du tissu urbain et des équipements publics, 14 millions d'euros
- Soutien à un développement économique et durable, 8 millions d'euros
- Transition vers des mobilités douces, 9 millions d'euros
- Sauvegarde et valorisation du patrimoine historique et naturel, 4 millions d'euros
- Rénovation du patrimoine communautaire, 3 millions d'euros

Le solde, soit 3 millions d'euros, relevant de la péréquation territoriale actée dans le pacte fiscal et financier, traduit l'enveloppe allouée aux fonds de concours.

Tableau II		A	B	C	D	E
SECTION D'INVESTISSEMENT		CA 2019	CA 2020	(4) = (1+2+3) Exécutoire	Budget 22	N+1 / N Exécutoire
20	Diverses recettes d'investissement (*)	10 531	3 021 000	4 080 000	-	4 080 000
21	Cessions actifs	21 990	2 453 677	4 986 420	1 900 000	3 086 420
21-2	Participations et créances	22 015	2 705 260	527 000	1 325 000	798 000
21-3	Ressources non affectées [FCTVA]	5 090 564	3 032 780	5 303 908	5 208 900	802 091
22	TOTAL RESSOURCES PROPRES	5 145 100	8 197 717	14 877 328	9 431 000	5 446 329
23	Remboursement du capital	1 601 035	1 676 413	1 716 306	1 573 300	143 009
25	Epargne nette	13 703 161	16 308 662	13 597 097	14 161 650	564 553
26	Equilibre section (Hors cessions)	19 754 933	27 521 379	27 548 086	21 682 650	5 855 356
27	Equilibre section d'investissement	19 776 944	29 975 056	32 594 426	23 592 650	8 941 776
28	CAPACITE / DEPENSES EQUIPEMENT (%)	57%		72%	52%	-20%
29	Equipement brut	34 290 372	31 193 726	43 075 414	45 454 500	2 379 086
30	autres immobilisations	56 420	2 029 411	1 819 000	87 080	1 732 000
31	Opérations comptes de Tiers	242 583	290 874	391 997	-	391 997
34	DEPENSES D'EQUIPEMENT PROPRES	34 589 374	33 514 012	45 286 411	45 541 500	255 089
35	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	36 190 430	35 190 425	47 002 711	47 114 800	112 089
36	BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE	10 776 195	3 338 956	18 811 989	21 948 850	3 136 865
37	Subventions affectées	3 285 520	5 467 901	8 733 900	13 050 500	4 316 600
38	Opérations comptes de Tiers	88 404	308 774	852 103	-	852 103
39	Besoin financement externe	7 404 271	2 237 719	7 425 982	8 896 350	1 472 368
40	Emprunts rattachés	-	-	6 203 835	8 898 350	2 694 515
41	caution	980	2 223	-	-	-
43	TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 496 014	11 522 936	30 467 167	31 379 850	912 683
45	BESOIN D'AUTOFINANCEMENT	27 692 416	23 667 487	16 535 544	15 734 950	800 594
47	FDR Reporté	8 861 163	1 435 861	1 222 147	-	1 222 147
48	Affectation	10 296 000	6 679 053	14 085 053	-	14 085 053
49	Résultat reporté N-1	1 434 837	5 243 171	13 442 807	-	13 442 807
51	Variations de la dette	1 601 035	1 676 413	4 487 535	7 325 050	2 837 515
54	RESULTAT INVESTISSEMENT	18 831 253	22 231 806	15 313 387	15 734 950	421 563
58	Résultat comptable	1 435 681	1 222 147	-	-	-

Budgets Annexes, 61 M€, 32 % du volume budgétaire

Eau potable, assainissement collectif, SPANC, transports, crèches d'entreprises, activités économique-artisanale-commerciale, gendarmerie, aménagement des parcs et zones d'activités, PLH opérations d'urbanisme, ecoparc IV, ecoquartier Louviers, Réseau de chaleur, GEMAPI, Château de Gaillon.

- Le Budget annexe Transports

Le budget annexe transports 2022, présente un niveau d'investissement d'environ 13 millions d'euros sans besoin de financement externe, dédié à l'avancement du projet du BHNS à hauteur de 11,8 millions d'euros et, de manière transversale avec le budget principal, à la transition vers des mobilités douces déclinées dans le Schéma Directeur des Infrastructures Cyclables, à hauteur de 1,2 millions d'euros.

■ Section d'Exploitation

		A	B	C	D
Tableau I			(4) = (1+2+3)		
SECTION D'EXPLOITATION		CA 2020	Exécutoire	BP 2022	Evol / Vote N-1
			a	d	d/a
1	Fiscalité [Versement mobilité]	9 900 083	8 500 000	9 000 000	500 000
2	Dotations budgétaires	1 320 172	2 580 000	2 480 000	100 000
3	Produits de gestion	1 010 087	1 055 000	1 121 000	66 000
	Produits exceptionnels	778 087	1 396 000	-	1 396 000
4			-	-	-
5	RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	12 008 419	13 531 000	12 601 000	930 000
5 bis	Aliénation actif [775]				-
6	RECETTES REELLES [HORS 775]	12 008 419	13 531 000	12 601 000	930 000
7	Frais de personnel	236 000	236 000	236 000	-
8	Atténuation produits [Reversement VT]	-	4 000	-	4 000
9	Depenses de Gestion	9 621 883	12 295 000	9 766 600	2 528 400
10	011_Charges à caractère général	491 482	2 508 900	1 569 600	939 300
11	65_Participations versées	8 415 355	9 361 100	8 147 000	1 214 100
12	67_Charges exceptionnelles	715 036	425 000	50 000	375 000
13	DEPENSES D'EXPLOITATION	9 857 883	12 535 000	10 002 600	2 532 400
15	Solde d'exploitation	2 150 537	996 000	2 598 400	1 602 400
16	SOLDE D'EXPLOITATION / RECETTES (%)		7.36%	20.62%	13.26%
17	Charges financières	39 189	61 000	170 000	109 000
18	Depenses Imprévues	-	-	-	-
19	Provisions / réserves	-	-	-	-
20	DEPENSES D'EXPLOITATION	9 897 082	12 596 000	10 172 600	2 423 400
22					
23	EPARGNE BRUTE	2 111 338	935 000	2 428 400	1 493 400
25	EPARGNE / RECETTES		6.91%	19.27%	12.38%
27	Report de fonctionnement		-	-	-
28	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (solde opération d'ordre)	2 111 338	935 000	2 428 400	1 493 400

■ Section d'investissement

Tableau II		A	B	C	D
SECTION D'INVESTISSEMENT		CA 2020	Exécutoire 2021	BP 2022	Evol / Vote N-1
29	Participations et créances	-	-	-	-
30	Ressources non affectées [FCTVA]	1 014 902	3 200 000	2 100 000	1 100 000
31	TOTAL RESSOURCES PROPRES	1 014 902	3 200 000	2 100 000	1 100 000
33	Remboursement du capital	158 104	289 000	580 900	291 900
35	Epargne Nette	1 953 234	646 000	3 947 500	3 301 500
36	Epargne Nette Elargie / Equilibre Section	1 953 234	646 000	3 947 500	3 301 500
37	CAPACITE / DEPENSES EQUIPEMENT (%)		3%		-3%
38	Equipement brut	9 255 507	19 817 000	13 020 000	6 797 000
39	autres Immobilisations	21	-	-	-
40	DEPENSES IMPREVUES	-	-	-	-
42	DEPENSES D'EQUIPEMENT PROPRES	9 255 528	19 817 000	13 020 000	6 797 000
43	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 413 532	20 106 000	13 600 900	6 905 100
45	BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE	- 6 287 392	- 15 971 060	- 9 072 500	- 6 898 500
46	Subventions affectées	1 609 991	4 275 000	9 072 500	4 797 500
50	Besoin financement externe	- 4 677 402	- 11 696 000	-	- 11 696 000
51	Emprunts réalisés	5 200 000	11 495 394	-	11 495 394
53	TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 824 893	18 970 394	11 172 500	- 7 797 894
55	BESOIN D'AUTOFINANCEMENT	- 1 588 739	- 1 135 606	- 2 428 400	- 1 292 794
56	Antérieur	- 321 992	200 606	-	- 200 606
57	affectation ou virement BP antérieur	732 772	1 421 078	-	1 421 078
58	Résultat antérieur reporté	- 1 054 764	- 1 220 472	-	1 220 472
60	Variation de la dette	5 041 896	11 206 394	- 580 900	- 11 787 294
63	RESULTAT INVESTISSEMENT	- 1 910 732	- 935 000	- 2 428 400	- 1 493 400
67	Résultat comptable (solde opération d'ordre)	200 606	-	-	-
68	Solde restes à réaliser	-	-	-	-
69	Dépense- HAP	-	-	-	-
70	Recette- HAP	-	-	-	-
71	Résultat à affecter	200 606	-	-	-

- Le Budget annexe eau potable

Exploité sous forme d'une délégation de service public sur l'ensemble du territoire, le budget annexe eau potable traduit la volonté d'une harmonisation de la politique tarifaire communautaire à compter de l'exercice 2022. Cette initiative, qui s'inscrit dans une logique de préservation des ressources, s'accompagne d'importants travaux de réseaux d'adduction d'eau programmés pour environ 4,5 millions d'euros. Ce programme devra être soutenu par un financement externe prévu à hauteur de 1 million d'euros.

■ Section d'Exploitation

	A	B	C	D	E
Tableau I	CA 2019	CA 2020	2021	BP 2022	N+1 / N Exécutoire
SECTION EXPLOITATION			Exécutoire		
2 Dotations budgétaires	26 316	-	35 000	20 000	15 000
3 Produits de gestion	1 803 262	1 917 733	2 212 300	3 629 000	1 416 700
Produits en atténuation	203 967	10 888	74 500	-	74 500
4 Autres	-	-	10 000	-	-
5 RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	2 033 545	1 928 620	2 331 800	3 649 000	1 527 200
7 Frais de personnel	220 000	290 000	290 000	350 000	60 000
9 Dépenses de Gestion	442 329	134 290	713 800	235 200	459 600
011_Charges à caractère général	287 701	113 317	222 700	214 200	8 500
65_Participations versées	11 515	19 545	26 100	31 000	4 900
67_Charges exceptionnelles	1 558	1 438	485 000	10 000	455 000
10 DEPENSES D'EXPLOITATION	662 329	424 299	1 003 800	605 200	398 600
9 Solde d'exploitation	1 371 215	1 504 320	1 328 000	3 043 800	1 715 800
10 SOLDE D'EXPLOITATION / RECETTES (%)	203%	78%	58.95%	83.41%	26.22%
11 Charges financières	282 406	242 996	236 000	230 000	6 000
14 DEPENSES TOTALES D'EXPLOITATION	944 815	667 295	1 239 800	835 200	404 600
15 EPARGNE BRUTE	1 088 730	1 261 325	1 092 000	2 813 800	1 721 800
17 EPARGNE / RECETTES	1	-	48.83%	77.11%	30.28%
18 Report Exploitation	232 817	-	-	-	-
19 RESULTAT D'EXPLOITATION	1 321 547	1 261 325	1 092 000	2 813 800	1 721 800

■ Section d'investissement

Tableau II	A	B	C	D	E
	CA 2019	CA 2020	(4) = (1+2+3) Exécutoire	BP 2022	N+1/N Exécutoire
SECTION D'INVESTISSEMENT					
20 Divers recettes d'investissement					-
22 Ressources non affectées [TVA]		-	-	-	-
23 TOTAL RESSOURCES PROPRES		-	-	-	-
24 Remboursement du capital	328 184	350 032	350 000	351 200	- 7 800
Plafond OCLT 01/01/N	1 666 667	1 604 167	1 521 000	1 437 600	83 400
EPARGNE NETTE	760 646	911 292	733 000	2 462 600	1 729 600
25 EPARGNE NETTE ELARGIE	760 646	911 292	733 000	2 462 600	1 729 600
26 CAPACITE / DEPENSES EQUIPEMENT (%)	-		28%		-28%
27 Equipement brut	1 659 963	1 680 762	2 600 000	4 450 000	1 850 000
28 autres immobilisations	-	-	50 000	47 800	2 200
29 DEPENSES D'EQUIPEMENT PROPRES	1 659 963	1 680 762	2 650 000	4 497 800	1 847 800
30 DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 988 147	2 010 794	3 006 000	4 849 000	1 840 000
31 BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE	- 666 600	- 748 469	- 1 917 000	- 2 035 200	- 118 200
32 Subventions affectées	137 272	148 067	986 000	975 000	11 000
Opérations pour compte de tiers	43 364	-	-	-	-
33 Besoin financement externe	- 529 328	- 601 402	- 931 000	- 860 200	- 70 800
34 Emprunts bancaires	700 000	53 379	145 706	860 200	714 488
Emprunts AEBN - Avances remboursables			200 000	200 000	
Plafond OCLT 31/12/N	1 666 667	1 604 167	1 521 000	1 437 600	83 400
35 TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	880 656	201 446	1 331 706	2 035 200	903 495
36 BESOIN D'AUTOFINANCEMENT	- 1 107 491	- 1 809 348	- 1 677 295	- 2 813 800	- 1 136 506
Résultat antérieur	919 262	1 133 318	585 295		585 295
37 affectation ou virement BP antérieur	1 483 660	484 694	480 271		460 271
38 Résultat antérieur reporté	- 564 399	648 424	125 024		125 024
39 Variation de la dette	371 816	- 206 653	- 213 295	509 000	722 295
40 RESULTAT INVESTISSEMENT	- 188 229	- 676 030	- 1 082 000	- 2 813 800	- 1 721 800
41 Résultat comptable	1 133 318	585 295	-	-	-

- Le Budget annexe SPAC (Assainissement Collectif)

Dans la même logique que le budget annexe eau potable, le budget annexe assainissement répond à un programme de travaux d'extension de réseaux, de mise en conformité et de branchements du domaine privé, ambitieux fixé à environ 10 millions d'euros. Il sera soutenu, dans une nouvelle logique de soutenabilité, par un besoin de financement externe mesuré à 5 millions d'euros.

Section d'Exploitation

	A	B	C	D	E
Tableau I					
SECTION D'EXPLOITATION	CA 2019	CA 2020	Exécutoire	BP 2022	Evo / Vole N-1
			a	d	d/a
2 Dotations budgétaires [subventions reçues ...]	780 974	441 082	510 000	96 000	414 000
3 Produits de gestion	5 718 040	5 889 789	6 535 000	7 885 000	1 330 000
Produits Financiers & Exceptionnels	525 688	110 596	500 000	-	-
4 Reprise/ Provision	-	-	-	-	-
5 RECETTES REELLES EXPLOITATION	7 024 682	6 441 467	7 545 000	7 961 000	416 000
7 Frais de personnel	190 000	230 000	230 000	378 000	140 000
8 Atténuation produits	-	-	-	-	-
9 Dépenses de Gestion	4 625 844	3 739 009	5 135 600	4 028 000	1 107 600
011_Charges à caractère général	3 974 732	3 482 091	4 252 000	3 888 000	368 000
65_Participations versées	63 629	53 489	53 600	92 000	38 400
67_Charges exceptionnelles	588 483	193 429	830 000	50 000	780 000
10 DEPENSES D'EXPLOITATION	4 816 844	3 969 009	5 365 600	4 398 000	967 600
11 Solde d'exploitation	2 207 838	2 472 458	2 179 400	3 563 000	1 383 600
12 SOLDE D'EXPLOITATION / RECETTES (%)	125%	38%	29%	45%	15.87%
13 Charges financières	651 178	627 788	650 000	710 000	60 000
14 Dépenses imprévues	-	-	-	-	-
15 Provisions / réserves	-	-	-	-	-
16 DEPENSES D'EXPLOITATION ELARGIES	5 468 022	4 596 796	6 015 600	5 108 000	907 600
18	-	-	-	-	-
19 EPARGNE BRUTE	1 556 861	1 844 671	1 529 400	2 853 000	1 323 600
21 EPARGNE / RECETTES			20.27%	36%	15.57%
23 Report Exploitation	433 283	-	-	-	-
24 RESULTAT D'EXPLOITATION	1 989 924	1 844 671	1 529 400	2 853 000	1 323 600

■ Section d'investissement

	A	B	C	D	E
Tableau II		(5)			
SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2019	Mandat	(4) = (1+2+3)	BP 2022	Evol / Vote N-1
			Exécutoire		
20 Divers recettes d'investissement	54 836				
21-2 Participations et créances	-	-		-	
22 Ressources non affectées [TVA]	171 819	-		-	
23 TOTAL RESSOURCES PROPRES	226 755	-	-	-	
24 Remboursement du capital	1 445 191	1 463 804	1 602 300	1 773 300	171 000
Plafond OCLT 01/01/N	-	4 400 670	4 262 000	4 115 600	- 146 400
EPARGNE NETTE	111 470	380 867	- 72 900	1 079 700	1 152 600
25 Equilibre section d'investissement [EN élargie]	338 226	380 867	- 72 900	1 079 700	1 152 600
26 CAPACITE / DEPENSES EQUIPEMENT (%)			-1%	-	1%
27 Equipement brut	6 322 595	4 620 265	7 610 000	8 974 900	1 364 900
28 autres immobilisations	-	-	-	30 000	30 000
Dépenses Imprévues	-	-	-	-	-
opérations pour comptes de tiers	151 520	396 814	804 110	1 100 000	295 890
29 DEPENSES D'EQUIPEMENT PROPRES	6 474 114	5 017 079	8 414 110	10 104 900	1 690 790
30 DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 919 305	6 480 883	10 016 410	11 878 200	1 861 790
31 BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE	- 5 702 626	- 4 636 213	- 8 487 010	- 9 025 200	- 538 190
32 Subventions affectées	2 621 829	873 064	2 863 000	2 800 000	137 000
opérations pour comptes de tiers	464 933	188 575	1 853 527	1 100 000	- 753 527
33 Besoin financement externe	- 2 226 247	- 3 548 490	- 7 433 953	- 5 125 200	- 2 308 753
33 bis Avance Agence de l'Eau	854 550	214 659	880 000	-	- 880 000
34 Emprunts bancaires	1 800 000	-	6 553 953	5 125 200	- 1 428 753
Plafond OCLT 31/12/N	-	4 400 670	4 262 000	4 115 600	
35 TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 968 068	1 276 298	11 950 480	9 025 200	- 2 925 280
36 BESOIN D'AUTOFINANCEMENT	- 1 951 237	- 5 204 586	- 1 934 070	- 2 853 000	- 4 787 070
Résultat antérieur reporté	- REF1	- 103 555	- 3 463 470		- 3 463 470
37 affectation ou virement BP antérieur	-	675 993	495 671		- 495 671
38 Résultat antérieur reporté	- 142 242	- 779 548	- 3 959 142		- 3 959 142
39 Variation de la dette	1 209 358	- 1 249 145	5 831 653	3 351 900	- 2 479 753
40 RESULTAT INVESTISSEMENT	- 2 083 479	- 5 308 141	- 1 529 400	- 2 853 000	- 1 323 600
41 Résultat comptable	- 103 555	- 3 483 470	- 0	-	

- Le budget annexe GEMAPI

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 21/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022

Ce nouveau budget annexe dépendant du cycle de l'eau, est le principal marqueur de notre ambition de préservation des milieux et de la biodiversité. La configuration d'exercice de la compétence obligatoire de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations se matérialise par des partenariats avec des syndicats de gestion d'unités hydrographiques ou leur gestion en régie directe.

Le financement de cette compétence se concrétise, dès l'exercice 2022, par l'instauration d'une taxe dédiée dont le niveau de recettes fixé sera exclusivement consacré à des dépenses d'équipement répondant aux enjeux du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

■ Section d'Exploitation

Tableau I SECTION FONCTIONNEMENT		Budget 2022		Evol / Vote N-1
		d	d/a	
1	Fiscalité	1 225 000		
2	Dotations budgétaires	625 000		
3	Produits de gestion	-		
	Produits en atténuation	200 000		
4	Autres			
5	RECETTES REELLES D EXPLOITATION	2 050 000		
7	Frais de personnel	450 000		
9	Depenses de Gestion	375 000		
10	011_Charges à caractère général	375 000		
11	65_Participations versées	-		
12	67_Charges exceptionnelles	-		
13	DEPENSES D'EXPLOITATION	825 000		
15	Solde d'exploitation	1 225 000		
16	SOLDE D'EXPLOITATION / RECETTES (%)	59.76%		
17	Charges financières	-		
18	Dépenses Imprévues	-		
19	Provisions / reserves	-		
20	DEPENSES TOTALES D EXPLOITATION	825 000		
23	EPARGNE BRUTE	1 225 000		
25	EPARGNE / RECETTES	59.76%		
27	Report Exploitation			
28	RESULTAT D EXPLOITATION	1 225 000		

■ **Section d'Investissement**

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 21/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022

Tableau II			
SECTION D'INVESTISSEMENT		Budget 2022	Evol / Vote N-1
20	Divers recettes d'investissement		-
23	Participations et créances [TD-TVA]	-	-
24	Ressources non affectées [TVA]	-	-
25	TOTAL RESSOURCES PROPRES	-	-
27	Remboursement du capital	-	-
28	Plafond OCLT 01/01/N	-	-
29	EPARGNE NETTE	1 225 000	
30	EPARGNE NETTE ELARGIE	1 225 000	
31	CAPACITE / DEPENSES EQUIPEMENT (%)		
32	Equipement brut	2 025 000	
33	autres immobilisations	-	
34	Dépenses imprévues		
35	Opérations pour compte de tiers	250 000	
36	DEPENSES D'EQUIPEMENT PROPRES	2 275 000	
37	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 275 000	
39	BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE	-	1 050 000
40	Subventions affectées	800 000	
44	Opérations pour compte de tiers	250 000	
45	Besoin financement externe	-	
46	Emprunts bancaires	-	
47	Emprunts AESN - Avances remboursables	-	
48	Plafond OCLT 31/12/N	-	
49	TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 050 000	
51	BESOIN D'AUTOFINANCEMENT	-	1 225 000
53	Résultat antérieur		
54	affectation ou virement BP antérieur		
55	Résultat antérieur reporté		
56			-
57	Variation de la dette	-	
60	RESULTAT INVESTISSEMENT	-	1 225 000
64	Résultat comptable	-	

- Le budget annexe activités économiques

Au-delà de ses opérations récurrentes d'entretien des zones d'activités, le budget annexe activités économiques prévoit, dans la continuité de l'exercice 2021, l'achèvement du projet de la pépinière d'art du carré Saint Cyr, orienté vers l'artisanat de luxe. Une inscription de 4 millions d'euros est proposée à ce titre, induisant un besoin de financement externe d'environ 2,6 millions d'euros.

■ Section d'Exploitation

Tableau I		A	B	C	D	E
SECTION EXPLOITATION		CA 2019	CA 2020		BP 2022	N+1/N Exécutaire
				Exécutaire		
1	Dotations budgétaires					
2	Produits exceptionnels	43 841	44 082	520 000	800 000	280 000
3	Produits de gestion	889 423	980 949	1 137 700	996 300	142 400
9	RECETTES REELLES [HORS 775]	943 063	1 025 041	1 657 700	1 795 300	137 600
11	Frais de personnel				200 000	200 000
13	Dépenses de Gestion	332 652	332 221	490 800	459 200	31 600
14	011_Charges à caractère général	289 549	297 217	392 800	459 200	66 400
15	65_Participations versées	100	3	10 100		10 100
16	67_Charges exceptionnelles	33 003	35 000	87 900		87 900
17	DEPENSES D'EXPLOITATION	332 652	332 221	490 800	659 200	168 400
19	Solde d'exploitation	610 412	692 820	1 166 900	1 136 100	30 800
20	SOLDE D'EXPLOITATION / RECETTES (%)			70.39%	63.28%	0
21	Charges financières	88 631	94 128	91 000	83 600	7 400
22	Dépenses imprévues					
23	Provisions / réserves					
24	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	421 482	428 348	581 800	742 800	161 000
27	EPARGNE BRUTE	521 581	598 692	1 075 900	1 052 500	23 400
29	EPARGNE / RECETTES	107.00%	58.41%	64.90%		1
31	Report à nouveau de fonctionnement					
32	RESULTAT EXPLOITATION	521 581	598 692	1 075 900	1 052 500	23 400

■ Section d'investissement

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 21/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022

Tableau II SECTION D'INVESTISSEMENT	A	B	C	D	E
	CA 2019	CA 2020	Exécutaire	BP 2022	N+1/N Exécutaire
33 Divers recettes d'investissement	-	-	-	-	-
34 Cessions actives	-	-	-	-	-
37 Ressources non affectées [FCTVA]	-	-	250 000	250 000	-
38 TOTAL RESSOURCES PROPRES	-	-	250 000	250 000	-
40 Remboursement du capital	137 357	248 740	250 600	327 500	36 900
42	-	-	-	-	-
43 Equilibre section (Hors cessions)	384 224	349 952	1 035 300	975 000	60 300
44 Equilibre section d'investissement	384 224	349 952	1 035 300	975 000	60 300
45 CAPACITE/ DEPENSES EQUIPEMENT (%)			45%	23%	0
46 Equipement brut	5 856 817	1 272 003	2 260 000	4 242 600	1 982 600
47 cautions [D165]	3 599	5 419	30 000	-	30 000
48 DEPENSES D'EQUIPEMENT PROPRES	5 863 416	1 277 422	2 290 000	4 242 600	1 952 600
51 DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 000 772	1 526 163	2 580 600	4 570 100	1 988 500
53 BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE	5 479 191	927 470	1 254 700	3 267 680	2 012 900
54 Subventions affectées	-	867 438	2 094 000	645 000	1 449 000
57 Cautions [R165]	38 928	24 638	30 000	30 000	-
58 Besoin financement externe	5 440 262	54 806	869 300	2 982 680	3 461 900
59 Emprunts réalisés	2 100 000	-	900 098	2 592 600	1 892 502
60 Platfond OCLT 31/12/N	-	-	-	-	-
61 TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 138 928	962 276	3 274 098	3 517 600	243 502
63 BESOIN D'AUTOFINANCEMENT	3 340 843	543 687	693 498	1 952 500	1 745 398
64 RESULTAT ANTERIEUR	1 516 056	-1 824 203	1 769 398	-	1 769 398
65 affectation au virement BP antérieur	565 738	154 382	698 674	-	698 674
66 Résultat antérieur reporté	950 317	1 976 586	2 468 072	-	2 468 072
68 Variation de la dette	1 962 643	- 248 740	808 488	2 285 100	1 655 602
71 RESULTAT INVESTISSEMENT	2 345 787	- 2 368 090	1 075 900	1 052 500	23 400
41 Résultat comptable	- 1 824 206	- 1 769 398	-	-	-

- Le budget annexe château de Gaillon

Le château de Gaillon est un joyau du patrimoine culturel normand, témoin historique de la première Renaissance française. Ce facteur majeur d'attractivité du territoire s'inscrit dans nos ambitions de sauvegarde du patrimoine culturel de notre projet de territoire. La délégation programmée de la maîtrise d'ouvrage de l'Etat, propriétaire depuis 1975, vers la Communauté d'agglomération Seine Eure, a pour objectif de proposer une restauration exigeante permettant de révéler cet héritage culturel à l'appui d'une politique de médiation ambitieuse et d'en assurer une animation digne de la qualité du monument.

Ce premier budget consacre donc l'initialisation d'un projet d'exception de par sa nature et de par les financements alloués, avec une participation de l'agglomération estimée à 53 millions d'euros sur sa durée. Il répond évidemment à un calendrier de programmation partagé avec les services de l'Etat, selon un séquençage arrêté et priorisant Grant Maison et le Conservatoire de musique et d'art dramatique sur l'exercice 2022, pour respectivement 1,7 millions d'euros et 1,9 millions d'euros.

■ **Section d'Exploitation**

Tableau I			
SECTION FONCTIONNEMENT			
		Budget 2022	Evol / Vote N-1
		d	d/a
1	Fiscalité	-	
2	Dotations budgétaires	320 000	
4	Produits de gestion	-	
5	Produits en atténuation	-	
6	Autres	-	
7	RECETTES REELLES D EXPLOITATION	320 000	
10			
11	Frais de personnel	150 000	
13	Depenses de Gestion	170 000	
14	011_Charges à caractère général	170 000	
15	65_Participations versées	-	
16	67_Charges exceptionnelles	-	
17	DEPENSES D'EXPLOITATION	320 000	
19	Solde d'exploitation	-	
20	SOLDE D'EXPLOITATION / RECETTES (%)	-	
21	Charges financières	-	
22	Dépenses imprévues	-	
24	DEPENSES TOTALES D EXPLOITATION	320 000	
27	EPARGNE BRUTE	-	
29	EPARGNE / RECETTES	-	
31	Report Exploitation	-	
32	RESULTAT D EXPLOITATION	-	

■ Section d'Investissement

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 21/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022

Tableau II		Budget 2022	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
33 Divers recettes d'investissement			-
36 Participations et créances		-	-
37 Ressources non affectées [TVA]		140 000	140 000
38 TOTAL RESSOURCES PROPRES		140 000	140 000
40 Remboursement du capital		-	-
42 EPARGNE NETTE		-	-
43 EPARGNE NETTE ELARGIE		140 000	
44 CAPACITE / DEPENSES EQUIPEMENT (%)			
45 Equipement brut		4 258 000	
46 autres immobilisations		-	
47 Dépenses imprévues			
48 Opérations pour compte de tiers			
49 DEPENSES D'EQUIPEMENT PROPRES		4 258 000	
50 DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 258 000	
52 BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE		4 118 000	
53 Subventions affectées		4 118 000	
57 Opérations pour compte de tiers		-	
58 Besoin financement externe		-	
59 Emprunts bancaires		-	
62 TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		4 258 000	
64 BESOIN D'AUTOFINANCEMENT		-	
66 Résultat antérieur			
67 affectation ou virement BP antérieur			
68 Résultat antérieur reporté			
69			
70 Variation de la dette		-	
73 RESULTAT INVESTISSEMENT		-	
77 Résultat comptable		-	

- Les Autres Budgets annexes :

Les budgets SPANC, crèche, gendarmerie, réseau de chaleur, relèvent globalement d'une reconduction de leur exécution 2021.

Consolidation Budget Principal et Budgets Annexes, un volume budgétaire de 189 M€.

Au final, l'approche consolidée se décline comme suit :

Budgets Consolidés						Evolution					
	2021	%	Cible 2022	%	€	%		2021	%	Cible 2022	%
Fiscalité Reversee	28	15%	29	15%	1	4%	Ressources Courantes	121	66%	127	67%
Masse salariale	21	11%	24	13%	3	14%	Ressources propres Inv	17	9%	11	6%
Dépenses Intervention	49	27%	45	24%	-4	-8%	Subvention Equipement	20	11%	33	17%
Service Dette	7	4%	7	4%	0	0%	Emprunt	26	14%	18	10%
Dépenses Equipement	79	43%	84	44%	5	6%					
Total Dépenses	184	100%	189	100%	5	3%	Total Ressources	184	100%	189	100%

Soit, 18 millions de besoin d'emprunt, avant production des résultats affectables 2021 pour financer un programme d'investissement de 79 millions d'euros au profit de notre contrat de territoire.

Au terme de cette présentation, Madame SANCHEZ indique que *« c'est, en tant que maire de Saint Pierre du Vauvray, la 2^e présentation à laquelle j'assiste. Je dois avouer qu'il n'est pas évident de s'approprier les enjeux tant la présentation qui nous est faite est dense.*

La présentation du budget de la Région, par enjeux et compétences, est très bien faite. Je pense qu'il faut s'en inspirer car là, c'est aride » estime-t-elle.

Monsieur LEROY entend cette suggestion et indique que les services communautaires l'étudieront.

De son côté, Monsieur COQUELET indique que les élus de Val de Reuil s'abstiendront de voter ces budgets.

Sur rapport de Monsieur LEJEUNE, le Conseil communautaire :

- décide de procéder au vote des budgets primitifs 2022 par chapitre au niveau de la section de fonctionnement et de la section d'investissement selon les tableaux de synthèse annexés, du budget principal et des budgets annexes eau potable, assainissement collectif, SPANC, transports, crèches d'entreprises, activités économique-artisanale-commerciale, gendarmerie, aménagement des parcs et zones d'activités, PLH opérations d'urbanisme, ecoparc IV, eco-quartier Louviers, réseau de chaleur, GEMAPI et château de Gaillon ;
- Approuve les budgets primitifs 2022 par chapitre au niveau de la section de fonctionnement et de la section d'investissement selon les tableaux de synthèse annexés du budget principal et des budgets annexes Eau potable, Assainissement collectif, SPANC, Transports, Crèches d'entreprises, Activités économiques, artisanales et commerciales, Gendarmerie, Aménagement des parcs et zones d'activités, PLH opérations d'urbanisme, Ecoparc IV, Eco-quartier Louviers, Réseau de chaleur, GEMAPI et Château de Gaillon.

Résultat des votes :

Budget principal : adopté par 74 voix POUR, 1 voix CONTRE et 10 abstentions

Budgets annexes :

- Eau potable : adopté par 74 voix POUR et 11 abstentions,
- SPANC : adopté par 76 voix POUR et 9 abstentions,
- GEMAPI : adopté par 80 voix POUR et 5 abstentions,
- Transports : adopté par 73 voix POUR et 12 abstentions,
- Crèche d'entreprises : adopté par 75 voix POUR et 10 abstentions,
- Activités économiques : adopté par 72 voix POUR, 1 voix CONTRE et 12 abstentions,
- Gendarmerie : adopté par 79 voix POUR, 4 voix CONTRE et 2 abstentions,
- Réseau de chaleur : adopté par 74 voix POUR, 1 voix CONTRE et 10 abstentions,
- Château de Gaillon : adopté par 75 voix POUR et 10 abstentions,
- Aménagement des parcs d'activités et des zones d'activités : adopté par 73 voix POUR, une voix CONTRE et 11 abstentions,
- Plan Local de l'Habitat : adopté par 75 voix POUR et 10 abstentions,
- ECOPARC IV : adopté par 73 voix POUR, 2 voix CONTRE et 10 abstentions,
- Eco-quartier Louviers : adopté par 75 voix POUR et 10 abstentions.

Tableau Annexe de Vote Budgets Primitifs 2022

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 21/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022

❖ Budget Principal

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	99 679 900.00	99 679 900.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	99 679 900.00	99 679 900.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1066)	55 169 800.00	55 169 800.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	55 169 800.00	55 169 800.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	154 849 700.00	154 849 700.00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 550 000.00		21 440 150.00	21 440 150.00	21 440 150.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 700 000.00		21 836 000.00	21 836 000.00	21 836 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	27 881 000.00		28 632 000.00	28 632 000.00	28 632 000.00
05	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 096 800.00		7 818 800.00	7 818 800.00	7 818 800.00
056	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES DELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	76 227 800.00		79 726 950.00	79 726 950.00	79 726 950.00
06	CHARGES FINANCIERES	800 000.00		725 000.00	725 000.00	725 000.00
07	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 105 200.00		965 000.00	965 000.00	965 000.00
08	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)			28 000.00	28 000.00	28 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	250 000.00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	78 442 800.00		81 444 950.00	81 444 950.00	81 444 950.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	7 542 045.00		8 234 950.00	8 234 950.00	8 234 950.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	8 500 000.00		10 000 000.00	10 000 000.00	10 000 000.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	16 042 045.00		18 234 950.00	18 234 950.00	18 234 950.00
	TOTAL	94 485 445.00		99 679 900.00	99 679 900.00	99 679 900.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 99 679 900.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 617 700.00		2 365 000.00	2 365 000.00	2 365 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 285 460.00		2 883 100.00	2 883 100.00	2 883 100.00
73	IMPOTS ET TAXES	68 151 000.00		63 058 000.00	63 058 000.00	63 058 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	18 959 545.00		27 409 100.00	27 409 100.00	27 409 100.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	989 050.00		1 010 200.00	1 010 200.00	1 010 200.00
	Total des recettes de gestion courante	92 012 745.00		96 705 400.00	96 705 400.00	96 705 400.00
76	PRODUITS FINANCIERS	150 000.00		150 000.00	150 000.00	150 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	322 700.00		324 800.00	324 800.00	324 800.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	92 485 445.00		97 179 900.00	97 179 900.00	97 179 900.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	2 000 000.00		2 500 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	2 000 000.00		2 500 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
	TOTAL	94 485 445.00		99 679 900.00	99 679 900.00	99 679 900.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 99 679 900.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	15 734 950.00
---	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (6)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	5 218 500.00		3 783 000.00	3 783 000.00	3 783 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	6 326 500.00		9 805 000.00	9 805 000.00	9 805 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 616 700.00		26 181 500.00	26 181 500.00	26 181 500.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 365 000.00		5 675 000.00	5 675 000.00	5 675 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	41 516 700.00		45 444 500.00	45 444 500.00	45 444 500.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	10 000.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 954 800.00		4 678 300.00	4 678 300.00	4 678 300.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	62 000.00		37 000.00	37 000.00	37 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES	250 000.00				
	Total des dépenses financières	5 276 800.00		4 725 300.00	4 725 300.00	4 725 300.00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	500 000.00				
	Total des dépenses réelles d'investissement	47 293 500.00		50 169 800.00	50 169 800.00	50 169 800.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 000 000.00		2 500 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 500 000.00		2 500 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 500 000.00		5 000 000.00	5 000 000.00	5 000 000.00
	TOTAL	50 793 500.00		55 169 800.00	55 169 800.00	55 169 800.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 55 169 800.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (6)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	9 554 800.00		13 050 500.00	13 050 500.00	13 050 500.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	10 858 835.00		11 903 350.00	11 903 350.00	11 903 350.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	20 413 435.00		24 953 850.00	24 953 850.00	24 953 850.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1088)	5 952 000.00		6 208 000.00	6 208 000.00	6 208 000.00
1088	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			50 000.00	50 000.00	50 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 000.00		1 325 000.00	1 325 000.00	1 325 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	6 336 420.00		1 900 000.00	1 900 000.00	1 900 000.00
	Total des recettes financières	12 337 420.00		9 481 000.00	9 481 000.00	9 481 000.00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	500 000.00				
	Total des recettes réelles d'investissement	33 250 855.00		34 434 850.00	34 434 850.00	34 434 850.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	7 542 645.00		8 234 950.00	8 234 950.00	8 234 950.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	8 500 000.00		10 000 000.00	10 000 000.00	10 000 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 500 000.00		2 500 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	17 542 645.00		20 734 950.00	20 734 950.00	20 734 950.00
	TOTAL	50 793 500.00		55 169 800.00	55 169 800.00	55 169 800.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 55 169 800.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DESAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	15 734 950.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 149 000.00	4 149 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 149 000.00	4 149 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 786 600.00	7 786 600.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 786 600.00	7 786 600.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 935 600.00	11 935 600.00
----------------------------	----------------------	----------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	222 700.00		214 200.00	214 200.00	214 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	290 000.00		350 000.00	350 000.00	350 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26 100.00		31 000.00	31 000.00	31 000.00
	Total des dépenses de gestion des services	538 800.00		595 200.00	595 200.00	595 200.00
66	CHARGES FINANCIERES	236 000.00		230 000.00	230 000.00	230 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			10 000.00	10 000.00	10 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	774 800.00		835 200.00	835 200.00	835 200.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	15 200.00		813 800.00	813 800.00	813 800.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	1 606 000.00		2 500 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	1 620 200.00		3 313 800.00	3 313 800.00	3 313 800.00
	TOTAL	2 395 000.00		4 149 000.00	4 149 000.00	4 149 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 149 000.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 882 000.00		3 629 000.00	3 629 000.00	3 629 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			20 000.00	20 000.00	20 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	1 882 000.00		3 649 000.00	3 649 000.00	3 649 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	1 882 000.00		3 649 000.00	3 649 000.00	3 649 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	513 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	513 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
	TOTAL	2 395 000.00		4 149 000.00	4 149 000.00	4 149 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 149 000.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	2 813 800.00
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

AS

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	300 000.00		450 000.00	450 000.00	450 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 700 000.00		3 500 000.00	3 500 000.00	3 500 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			500 000.00	500 000.00	500 000.00
	Total des opérations d'équipement					500 000.00
	Total des dépenses d'équipement	3 000 000.00		4 450 000.00	4 450 000.00	4 450 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	62 000.00		47 800.00	47 800.00	47 800.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 880 000.00		1 788 800.00	1 788 800.00	1 788 800.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	1 942 000.00		1 836 600.00	1 836 600.00	1 836 600.00
4501	Total des opé. pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 942 000.00		6 286 600.00	6 286 600.00	6 286 600.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	501 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 501 000.00		1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
	TOTAL	6 443 000.00		7 786 600.00	7 786 600.00	7 786 600.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 786 600.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	550 000.00		975 000.00	975 000.00	975 000.00
18	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 272 800.00		2 497 800.00	2 497 800.00	2 497 800.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	3 822 800.00		3 472 800.00	3 472 800.00	3 472 800.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4502	Total des opé. pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	3 822 800.00		3 472 800.00	3 472 800.00	3 472 800.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	15 200.00		813 800.00	813 800.00	813 800.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 605 000.00		2 500 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 620 200.00		4 313 800.00	4 313 800.00	4 313 800.00
	TOTAL	6 443 000.00		7 786 600.00	7 786 600.00	7 786 600.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 786 600.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 813 800.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 461 000.00	9 461 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	■	■	■
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	9 461 000.00	9 461 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1066)	18 493 800.00	18 493 800.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	■	■	■
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	18 493 800.00	18 493 800.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	27 954 800.00	27 954 800.00
----------------------------	----------------------	----------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 21/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022
A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 702 000.00		3 886 000.00	3 886 000.00	3 886 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	230 000.00		370 000.00	370 000.00	370 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	53 600.00		92 000.00	92 000.00	92 000.00
	Total des dépenses de gestion des services	3 985 600.00		4 348 000.00	4 348 000.00	4 348 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	620 000.00		710 000.00	710 000.00	710 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			50 000.00	50 000.00	50 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	4 605 600.00		5 108 000.00	5 108 000.00	5 108 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	158 400.00		1 353 000.00	1 353 000.00	1 353 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	2 771 000.00		3 000 000.00	3 000 000.00	3 000 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	2 929 400.00		4 353 000.00	4 353 000.00	4 353 000.00
	TOTAL	7 635 000.00		9 461 000.00	9 461 000.00	9 461 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

9 461 000.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	5 855 000.00		7 865 000.00	7 865 000.00	7 865 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	380 000.00		96 000.00	96 000.00	96 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	6 035 000.00		7 961 000.00	7 961 000.00	7 961 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS	70 000.00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 000.00				
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	6 135 000.00		7 961 000.00	7 961 000.00	7 961 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	1 400 000.00		1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	1 400 000.00		1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
	TOTAL	7 635 000.00		9 461 000.00	9 461 000.00	9 461 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

9 461 000.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 853 000.00
--	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	900 000.00		900 000.00	900 000.00	900 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 760 000.00		7 574 900.00	7 574 900.00	7 574 900.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			500 000.00	500 000.00	500 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	7 660 000.00		8 974 900.00	8 974 900.00	8 974 900.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	50 000.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 774 300.00		5 888 900.00	5 888 900.00	5 888 900.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	5 824 300.00		5 918 900.00	5 918 900.00	5 918 900.00
4581	Total des opé. pour compte de tiers (6)			1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 474 300.00		15 993 800.00	15 993 800.00	15 993 800.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 400 000.00		1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 400 000.00		2 500 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
	TOTAL	15 874 300.00		18 493 800.00	18 493 800.00	18 493 800.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 18 493 800.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 880 000.00		2 800 000.00	2 800 000.00	2 800 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 185)	9 764 900.00		9 240 800.00	9 240 800.00	9 240 800.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	11 644 900.00		12 040 800.00	12 040 800.00	12 040 800.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
185	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé. pour compte de tiers (6)	300 000.00		1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 944 900.00		13 140 800.00	13 140 800.00	13 140 800.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	168 400.00		1 353 000.00	1 353 000.00	1 353 000.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	2 771 000.00		3 000 000.00	3 000 000.00	3 000 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 929 400.00		5 353 000.00	5 353 000.00	5 353 000.00
	TOTAL	15 874 300.00		18 493 800.00	18 493 800.00	18 493 800.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 18 493 800.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	2 863 000.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	96 100.00	96 100.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	-	-	-
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	96 100.00	96 100.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1066)	10 000.00	10 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	-	-	-
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 000.00	10 000.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	106 100.00	106 100.00
----------------------------	-------------------	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	29 600.00		13 000.00	13 000.00	13 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	70 000.00		70 000.00	70 000.00	70 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 100.00		1 100.00	1 100.00	1 100.00
	Total des dépenses de gestion des services	102 700.00		84 100.00	84 100.00	84 100.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 150.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	104 850.00		86 100.00	86 100.00	86 100.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	5 200.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	5 200.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
	TOTAL	110 050.00		96 100.00	96 100.00	96 100.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

96 100.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	110 000.00		95 100.00	95 100.00	95 100.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	110 000.00		95 100.00	95 100.00	95 100.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	110 000.00		95 100.00	95 100.00	95 100.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	50.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	50.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
	TOTAL	110 050.00		96 100.00	96 100.00	96 100.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

96 100.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	9 000.00
---	----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 150.00		9 000.00	9 000.00	9 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	5 150.00		9 000.00	9 000.00	9 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé. pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 150.00		9 000.00	9 000.00	9 000.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	50.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	50.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
	TOTAL	5 200.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 10 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé. pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	5 200.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 200.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
	TOTAL	5 200.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 10 000.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(S)	9 000.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 050 000.00	2 050 000.00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
O			
R			
T			
S			
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 050 000.00	2 050 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 275 000.00	2 275 000.00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
O			
R			
T			
S			
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 275 000.00	2 275 000.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 325 000.00	4 325 000.00
----------------------------	---------------------	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			375 000.00	375 000.00	375 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			450 000.00	450 000.00	450 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante			825 000.00	825 000.00	825 000.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement			825 000.00	825 000.00	825 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)			1 225 000.00	1 225 000.00	1 225 000.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			1 225 000.00	1 225 000.00	1 225 000.00
	TOTAL			2 050 000.00	2 050 000.00	2 050 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 050 000.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			200 000.00	200 000.00	200 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES			1 225 000.00	1 225 000.00	1 225 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			625 000.00	625 000.00	625 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante			2 050 000.00	2 050 000.00	2 050 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement			2 050 000.00	2 050 000.00	2 050 000.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL			2 050 000.00	2 050 000.00	2 050 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 050 000.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 225 000.00
--	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission 12/01/2022
Date de réception en préfecture : 21/01/2022

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			400 000.00	400 000.00	400 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 625 000.00	1 625 000.00	1 625 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			2 025 000.00	2 025 000.00	2 025 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)			250 000.00		250 000.00
	Total des dépenses réelles d'investissement			2 275 000.00	2 025 000.00	2 275 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL			2 275 000.00	2 025 000.00	2 275 000.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 275 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)			800 000.00	800 000.00	800 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			800 000.00	800 000.00	800 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)			250 000.00		250 000.00
	Total des recettes réelles d'investissement			1 050 000.00	800 000.00	1 050 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)			1 225 000.00	1 225 000.00	1 225 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			1 225 000.00	1 225 000.00	1 225 000.00
	TOTAL			2 275 000.00	2 025 000.00	2 275 000.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 275 000.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 225 000.00

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 101 000.00	13 101 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	■	■	■
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 101 000.00	13 101 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 100 900.00	15 100 900.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	■	■	■
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	15 100 900.00	15 100 900.00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	28 201 900.00	28 201 900.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vota)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	812 900.00		1 569 600.00	1 569 600.00	1 569 600.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	236 000.00		236 000.00	236 000.00	236 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	4 000.00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 046 100.00		8 147 000.00	8 147 000.00	8 147 000.00
	Total des dépenses de gestion des services	11 099 000.00		9 952 600.00	9 952 600.00	9 952 600.00
66	CHARGES FINANCIERES	56 000.00		170 000.00	170 000.00	170 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			50 000.00	50 000.00	50 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	11 155 000.00		10 172 600.00	10 172 600.00	10 172 600.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	960 000.00		1 428 400.00	1 428 400.00	1 428 400.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	1 500 000.00		1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	2 460 000.00		2 928 400.00	2 928 400.00	2 928 400.00
	TOTAL	13 605 000.00		13 101 000.00	13 101 000.00	13 101 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

13 101 000.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vota)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	25 000.00		21 000.00	21 000.00	21 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)	8 600 000.00		9 000 000.00	9 000 000.00	9 000 000.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 230 000.00		2 480 000.00	2 480 000.00	2 480 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 140 000.00		1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00
	Total des recettes de gestion des services	12 895 000.00		12 601 000.00	12 601 000.00	12 601 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS	10 000.00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	12 905 000.00		12 601 000.00	12 601 000.00	12 601 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	700 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	700 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
	TOTAL	13 605 000.00		13 101 000.00	13 101 000.00	13 101 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

13 101 000.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	2 428 400.00
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	510 000.00		150 000.00	150 000.00	150 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 397 000.00		1 870 000.00	1 870 000.00	1 870 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	16 910 000.00		11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	19 817 000.00		13 020 000.00	13 020 000.00	13 020 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	289 000.00		580 900.00	580 900.00	580 900.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	289 000.00		580 900.00	580 900.00	580 900.00
4501	Total des opé. pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 106 000.00		13 600 900.00	13 600 900.00	13 600 900.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	700 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 700 000.00		1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
	TOTAL	21 806 000.00		15 100 900.00	15 100 900.00	15 100 900.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 100 900.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 405 000.00		9 072 500.00	9 072 500.00	9 072 500.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	11 751 000.00				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	15 156 000.00		9 072 500.00	9 072 500.00	9 072 500.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 200 000.00		2 100 000.00	2 100 000.00	2 100 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	3 200 000.00		2 100 000.00	2 100 000.00	2 100 000.00
4502	Total des opé. pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	18 356 000.00		11 172 500.00	11 172 500.00	11 172 500.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	950 000.00		1 428 400.00	1 428 400.00	1 428 400.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 500 000.00		1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 450 000.00		3 928 400.00	3 928 400.00	3 928 400.00
	TOTAL	21 806 000.00		15 100 900.00	15 100 900.00	15 100 900.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 100 900.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	2 428 400.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	384 000.00	384 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	-	-	-
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	384 000.00	384 000.00

INVESTISSEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	318 900.00	318 900.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	-	-	-
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	318 900.00	318 900.00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	702 900.00	702 900.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 21/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	40 500.00		41 000.00	41 000.00	41 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
05	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion courante	40 500.00		41 000.00	41 000.00	41 000.00
06	CHARGES FINANCIERES	25 000.00		22 100.00	22 100.00	22 100.00
07	CHARGES EXCEPTIONNELLES			2 000.00	2 000.00	2 000.00
08	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	65 500.00		65 100.00	65 100.00	65 100.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	203 000.00		218 000.00	218 000.00	218 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)	90 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	293 000.00		318 000.00	318 000.00	318 000.00
	TOTAL	358 500.00		384 000.00	384 000.00	384 000.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	178 500.00		184 000.00	184 000.00	184 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	178 500.00		184 000.00	184 000.00	184 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	178 500.00		184 000.00	184 000.00	184 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)	180 000.00		200 000.00	200 000.00	200 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	180 000.00		200 000.00	200 000.00	200 000.00
	TOTAL	358 500.00		384 000.00	384 000.00	384 000.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	118 900.00
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 900.00		35 900.00	35 900.00	35 900.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement	52 900.00		55 900.00	55 900.00	55 900.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	60 100.00		63 100.00	63 100.00	63 100.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	60 100.00		63 100.00	63 100.00	63 100.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	113 000.00		118 900.00	118 900.00	118 900.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	180 000.00		200 000.00	200 000.00	200 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	180 000.00		200 000.00	200 000.00	200 000.00
	TOTAL	293 000.00		318 900.00	318 900.00	318 900.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 318 900.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 136)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1088	AUTRES RESERVES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	203 000.00		218 900.00	218 900.00	218 900.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	90 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	293 000.00		318 900.00	318 900.00	318 900.00
	TOTAL	293 000.00		318 900.00	318 900.00	318 900.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 318 900.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	118 900.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 795 300.00	2 795 300.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 795 300.00	2 795 300.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 570 100.00	6 570 100.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	6 570 100.00	6 570 100.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 365 400.00	9 365 400.00
----------------------------	---------------------	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	
	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	365 300.00		459 200.00	459 200.00	459 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			200 000.00	200 000.00	200 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100.00				
Total des dépenses de gestion des services		365 400.00		659 200.00	659 200.00	659 200.00
66	CHARGES FINANCIERES	91 000.00		83 600.00	83 600.00	83 600.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 900.00				
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles d'exploitation		489 300.00		742 800.00	742 800.00	742 800.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 078 250.00		1 052 500.00	1 052 500.00	1 052 500.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	1 084 150.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 172 400.00		2 052 500.00	2 052 500.00	2 052 500.00
TOTAL		2 641 700.00		2 795 300.00	2 795 300.00	2 795 300.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES **2 795 300.00**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	986 200.00		971 300.00	971 300.00	971 300.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	114 000.00		24 000.00	24 000.00	24 000.00
Total des recettes de gestion des services		1 100 200.00		995 300.00	995 300.00	995 300.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500 000.00		800 000.00	800 000.00	800 000.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 600 200.00		1 795 300.00	1 795 300.00	1 795 300.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	1 041 500.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 041 500.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
TOTAL		2 641 700.00		2 795 300.00	2 795 300.00	2 795 300.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES **2 795 300.00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 052 500.00
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 000.00		16 000.00	16 000.00	16 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	270 000.00		332 000.00	332 000.00	332 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 100 000.00		3 894 800.00	3 894 800.00	3 894 800.00
	Total des opérations d'équipement	3 385 000.00		4 242 600.00	4 242 600.00	4 242 600.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	290 600.00		327 500.00	327 500.00	327 500.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	290 600.00		327 500.00	327 500.00	327 500.00
4561	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 675 600.00		4 570 100.00	4 570 100.00	4 570 100.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 041 500.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 041 500.00		2 000 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00
	TOTAL	5 717 100.00		6 570 100.00	6 570 100.00	6 570 100.00

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 6 570 100.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	477 000.00		645 000.00	645 000.00	645 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 067 700.00		2 582 600.00	2 582 600.00	2 582 600.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	2 544 700.00		3 237 600.00	3 237 600.00	3 237 600.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			250 000.00	250 000.00	250 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			30 000.00	30 000.00	30 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières			280 000.00	280 000.00	280 000.00
4562	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 544 700.00		3 517 600.00	3 517 600.00	3 517 600.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	1 076 250.00		1 052 500.00	1 052 500.00	1 052 500.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 064 150.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 140 400.00		3 052 500.00	3 052 500.00	3 052 500.00
	TOTAL	5 717 100.00		6 570 100.00	6 570 100.00	6 570 100.00

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 6 570 100.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(5)	1 052 500.00
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 378 600.00	1 378 600.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 378 600.00	1 378 600.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 100 000.00	1 100 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 100 000.00	1 100 000.00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 478 600.00	2 478 600.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 21/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	330 000.00		423 000.00	423 000.00	423 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			100.00	100.00	100.00
	Total des dépenses de gestion courante	330 000.00		423 100.00	423 100.00	423 100.00
66	CHARGES FINANCIERES	370 000.00		355 500.00	355 500.00	355 500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	700 000.00		778 600.00	778 600.00	778 600.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	265 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)	500 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	765 000.00		600 000.00	600 000.00	600 000.00
	TOTAL	1 465 000.00		1 378 600.00	1 378 600.00	1 378 600.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 378 600.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			9 000.00	9 000.00	9 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	265 000.00		252 500.00	252 500.00	252 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	680 000.00		742 100.00	742 100.00	742 100.00
	Total des recettes de gestion courante	965 000.00		1 003 600.00	1 003 600.00	1 003 600.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			75 000.00	75 000.00	75 000.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	965 000.00		1 078 600.00	1 078 600.00	1 078 600.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)	500 000.00		300 000.00	300 000.00	300 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	500 000.00		300 000.00	300 000.00	300 000.00
	TOTAL	1 465 000.00		1 378 600.00	1 378 600.00	1 378 600.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 378 600.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(S)	300 000.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 000.00		25 000.00	25 000.00	25 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement	500 000.00		25 000.00	25 000.00	25 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	263 000.00		275 000.00	275 000.00	275 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	263 000.00		275 000.00	275 000.00	275 000.00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	763 000.00		300 000.00	300 000.00	300 000.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	500 000.00		300 000.00	300 000.00	300 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 000 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 500 000.00		800 000.00	800 000.00	800 000.00
	TOTAL	2 263 000.00		1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 100 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	496 000.00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	496 000.00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1066)					
1066	AUTRES RESERVES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	496 000.00				
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	265 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	500 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	1 000 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 765 000.00		1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00
	TOTAL	2 263 000.00		1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 100 000.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	300 000.00
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	85 100.00	85 100.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	■	■	■
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	85 100.00	85 100.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	77 100.00	77 100.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	■	■	■
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	77 100.00	77 100.00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	162 200.00	162 200.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	
	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	400.00		400.00	400.00	400.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500.00		500.00	500.00	500.00
	Total des dépenses de gestion courante	900.00		900.00	900.00	900.00
66	CHARGES FINANCIERES	7 500.00		7 000.00	7 000.00	7 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100.00		100.00	100.00	100.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 500.00		8 000.00	8 000.00	8 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	10 500.00				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)	33 000.00		77 100.00	77 100.00	77 100.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	43 500.00		77 100.00	77 100.00	77 100.00
	TOTAL	52 000.00		85 100.00	85 100.00	85 100.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	85 100.00
--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	31 000.00		35 000.00	35 000.00	35 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			100.00	100.00	100.00
	Total des recettes de gestion courante	31 000.00		35 100.00	35 100.00	35 100.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	31 000.00		35 100.00	35 100.00	35 100.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)	21 000.00		50 000.00	50 000.00	50 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	21 000.00		50 000.00	50 000.00	50 000.00
	TOTAL	52 000.00		85 100.00	85 100.00	85 100.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	85 100.00
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	27 100.00
--	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 21/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			4 700.00	4 700.00	4 700.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			4 700.00	4 700.00	4 700.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	22 500.00		22 400.00	22 400.00	22 400.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	22 500.00		22 400.00	22 400.00	22 400.00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	22 500.00		27 100.00	27 100.00	27 100.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	21 000.00		50 000.00	50 000.00	50 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	21 000.00		50 000.00	50 000.00	50 000.00
	TOTAL	43 500.00		77 100.00	77 100.00	77 100.00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 77 100.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	AUTRES RESERVES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	10 000.00				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	39 000.00		77 100.00	77 100.00	77 100.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	43 500.00		77 100.00	77 100.00	77 100.00
	TOTAL	43 500.00		77 100.00	77 100.00	77 100.00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 77 100.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	27 100.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	320 000.00	320 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	320 000.00	320 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 258 000.00	4 258 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 258 000.00	4 258 000.00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 578 000.00	4 578 000.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 21/01/2022
Date de réception en préfecture : 21/01/2022

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			170 000.00	170 000.00	170 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			150 000.00	150 000.00	150 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES DELUS					
	Total des dépenses de gestion courante			320 000.00	320 000.00	320 000.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement			320 000.00	320 000.00	320 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL			320 000.00	320 000.00	320 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

320 000.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			320 000.00	320 000.00	320 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante			320 000.00	320 000.00	320 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement			320 000.00	320 000.00	320 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL			320 000.00	320 000.00	320 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

320 000.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	
D'INVESTISSEMENT(S)	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			634 000.00	634 000.00	634 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			524 000.00	524 000.00	524 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			3 100 000.00	3 100 000.00	3 100 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			4 258 000.00	4 258 000.00	4 258 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			4 258 000.00	4 258 000.00	4 258 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL			4 258 000.00	4 258 000.00	4 258 000.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 258 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)			4 118 000.00	4 118 000.00	4 118 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			4 118 000.00	4 118 000.00	4 118 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)			140 000.00	140 000.00	140 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION					
	Total des recettes financières			140 000.00	140 000.00	140 000.00
46...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement			4 258 000.00	4 258 000.00	4 258 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL			4 258 000.00	4 258 000.00	4 258 000.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 258 000.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT(10)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	29 748 196.00	29 748 196.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	-	-	-
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	29 748 196.00	29 748 196.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	11 910 536.00	11 910 536.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	-	-	-
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	11 910 536.00	11 910 536.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	41 658 732.00	41 658 732.00
----------------------------	----------------------	----------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 133 536.00		6 249 380.00	6 249 380.00	6 249 380.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 876 806.00		11 570 560.00	11 570 560.00	11 570 560.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES DELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	23 810 140.00		17 819 940.00	17 819 940.00	17 819 940.00
66	CHARGES FINANCIERES	12 806.00		8 860.00	8 860.00	8 860.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	23 822 946.00		17 828 800.00	17 828 800.00	17 828 800.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	20 910 403.00		11 910 536.00	11 910 536.00	11 910 536.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	12 806.00		8 860.00	8 860.00	8 860.00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	20 923 209.00		11 919 396.00	11 919 396.00	11 919 396.00
	TOTAL	44 746 155.00		29 748 196.00	29 748 196.00	29 748 196.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 748 196.00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	21 977 106.00		16 636 814.00	16 636 814.00	16 636 814.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 122 620.00		1 422 314.00	1 422 314.00	1 422 314.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100.00		100.00	100.00	100.00
	Total des recettes de gestion courante	24 099 826.00		18 059 228.00	18 059 228.00	18 059 228.00
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00		100.00	100.00	100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	24 099 926.00		18 059 328.00	18 059 328.00	18 059 328.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	20 633 424.00		11 680 008.00	11 680 008.00	11 680 008.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	12 806.00		8 860.00	8 860.00	8 860.00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	20 646 230.00		11 688 868.00	11 688 868.00	11 688 868.00
	TOTAL	44 746 155.00		29 748 196.00	29 748 196.00	29 748 196.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 748 196.00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	230 528.00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 12/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	276 679.00		230 528.00	230 528.00	230 528.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	276 679.00		230 528.00	230 528.00	230 528.00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	276 679.00		230 528.00	230 528.00	230 528.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	20 633 424.00		11 680 008.00	11 680 008.00	11 680 008.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	20 633 424.00		11 680 008.00	11 680 008.00	11 680 008.00
	TOTAL	20 910 403.00		11 910 536.00	11 910 536.00	11 910 536.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 11 910 536.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 166)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
166	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	20 910 403.00		11 910 536.00	11 910 536.00	11 910 536.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	20 910 403.00		11 910 536.00	11 910 536.00	11 910 536.00
	TOTAL	20 910 403.00		11 910 536.00	11 910 536.00	11 910 536.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 11 910 536.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	230 528.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 988 638.00	14 988 638.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	14 988 638.00	14 988 638.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	10 876 885.00	10 876 885.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 876 885.00	10 876 885.00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	25 865 523.00	25 865 523.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 11/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 197 071.00		4 224 716.00	4 224 716.00	4 224 716.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
66	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 966 650.00		1 727 104.00	1 727 104.00	1 727 104.00
666	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES DELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	6 163 721.00		5 951 820.00	5 951 820.00	5 951 820.00
66	CHARGES FINANCIERES	65 000.00		65 000.00	65 000.00	65 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 248 721.00		6 016 820.00	6 016 820.00	6 016 820.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	10 313 512.00		8 906 818.00	8 906 818.00	8 906 818.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	65 000.00		65 000.00	65 000.00	65 000.00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	10 378 512.00		8 971 818.00	8 971 818.00	8 971 818.00
	TOTAL	16 627 233.00		14 988 638.00	14 988 638.00	14 988 638.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

14 988 638.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	8 445 720.00		7 665 478.00	7 665 478.00	7 665 478.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	101 308.00		291 308.00	291 308.00	291 308.00
76	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100.00		100.00	100.00	100.00
	Total des recettes de gestion courante	8 547 128.00		7 956 887.00	7 956 887.00	7 956 887.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 547 128.00		7 956 887.00	7 956 887.00	7 956 887.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	8 016 104.00		6 936 751.00	6 936 751.00	6 936 751.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	65 000.00		65 000.00	65 000.00	65 000.00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	8 081 104.00		7 001 751.00	7 001 751.00	7 001 751.00
	TOTAL	16 627 233.00		14 958 638.00	14 958 638.00	14 958 638.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

14 958 638.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	1 976 067.00
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 11/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022
AS

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 596 816.00		3 940 134.00		3 940 134.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	4 596 816.00		3 940 134.00		3 940 134.00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 596 816.00		3 940 134.00		3 940 134.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	8 015 104.00		6 936 751.00		6 936 751.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 015 104.00		6 936 751.00		6 936 751.00
	TOTAL	12 611 920.00		10 876 885.00		10 876 885.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

10 876 885.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 296 408.00		1 970 067.00		1 970 067.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	2 296 408.00		1 970 067.00		1 970 067.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 296 408.00		1 970 067.00		1 970 067.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	10 313 512.00		8 906 818.00		8 906 818.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 313 512.00		8 906 818.00		8 906 818.00
	TOTAL	12 611 920.00		10 876 885.00		10 876 885.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

10 876 885.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	1 970 067.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	21 302 890.00	21 302 890.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	21 302 890.00	21 302 890.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	12 847 516.00	12 847 516.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	12 847 516.00	12 847 516.00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	34 150 406.00	34 150 406.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	
	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 738 341.00		9 689 360.00	9 689 360.00	9 689 360.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
666	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES DELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	9 738 341.00		9 689 360.00	9 689 360.00	9 689 360.00
86	CHARGES FINANCIERES	590 000.00		590 000.00	590 000.00	590 000.00
87	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
88	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	10 328 341.00		10 279 360.00	10 279 360.00	10 279 360.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	10 433 530.00		10 433 530.00	10 433 530.00	10 433 530.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	590 000.00		590 000.00	590 000.00	590 000.00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	11 023 530.00		11 023 530.00	11 023 530.00	11 023 530.00
	TOTAL	21 351 871.00		21 302 890.00	21 302 890.00	21 302 890.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
	21 302 890.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	7 040 000.00		7 040 000.00	7 040 000.00	7 040 000.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	947 644.00		947 644.00	947 644.00	947 644.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 308 697.00		2 291 716.00	2 291 716.00	2 291 716.00
	Total des recettes de gestion courante	10 328 341.00		10 279 360.00	10 279 360.00	10 279 360.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	10 328 341.00		10 279 360.00	10 279 360.00	10 279 360.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	10 433 530.00		10 433 530.00	10 433 530.00	10 433 530.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	590 000.00		590 000.00	590 000.00	590 000.00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	11 023 530.00		11 023 530.00	11 023 530.00	11 023 530.00
	TOTAL	21 351 871.00		21 302 890.00	21 302 890.00	21 302 890.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
	21 302 890.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 413 986.00		2 413 986.00	2 413 986.00	2 413 986.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	2 413 986.00		2 413 986.00	2 413 986.00	2 413 986.00
48...	Total des opé. pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 413 986.00		2 413 986.00	2 413 986.00	2 413 986.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	10 433 530.00		10 433 530.00	10 433 530.00	10 433 530.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 433 530.00		10 433 530.00	10 433 530.00	10 433 530.00
	TOTAL	12 847 516.00		12 847 516.00	12 847 516.00	12 847 516.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

-

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

12 847 516.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 136)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 413 986.00		2 413 986.00	2 413 986.00	2 413 986.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	2 413 986.00		2 413 986.00	2 413 986.00	2 413 986.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1066)					
1066	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION					
	Total des recettes financières					
48...	Total des opé. pour compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 413 986.00		2 413 986.00	2 413 986.00	2 413 986.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	10 433 530.00		10 433 530.00	10 433 530.00	10 433 530.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 433 530.00		10 433 530.00	10 433 530.00	10 433 530.00
	TOTAL	12 847 516.00		12 847 516.00	12 847 516.00	12 847 516.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

-

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

12 847 516.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT(10)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 860 492.00	16 860 492.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	16 860 492.00	16 860 492.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	10 712 765.00	10 712 765.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 712 765.00	10 712 765.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	27 573 257.00	27 573 257.00
----------------------------	----------------------	----------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 11/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 433 296.00		8 424 296.00	8 424 296.00	8 424 296.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
05	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
050	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPEES DELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	8 433 296.00		8 424 296.00	8 424 296.00	8 424 296.00
06	CHARGES FINANCIERES					
07	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
08	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 433 296.00		8 424 296.00	8 424 296.00	8 424 296.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	8 436 196.00		8 436 196.00	8 436 196.00	8 436 196.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	8 436 196.00		8 436 196.00	8 436 196.00	8 436 196.00
	TOTAL	16 869 492.00		16 869 492.00	16 869 492.00	16 869 492.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

16 869 492.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 090 727.00		6 090 727.00	6 090 727.00	6 090 727.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	60 000.00		60 000.00	60 000.00	60 000.00
76	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 273 569.00		2 264 569.00	2 264 569.00	2 264 569.00
	Total des recettes de gestion courante	8 433 296.00		8 424 296.00	8 424 296.00	8 424 296.00
78	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 433 296.00		8 424 296.00	8 424 296.00	8 424 296.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	8 436 196.00		8 436 196.00	8 436 196.00	8 436 196.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	8 436 196.00		8 436 196.00	8 436 196.00	8 436 196.00
	TOTAL	16 869 492.00		16 869 492.00	16 869 492.00	16 869 492.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

16 869 492.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	
---	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 276 569.00		2 276 569.00	2 276 569.00	2 276 569.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	2 276 569.00		2 276 569.00	2 276 569.00	2 276 569.00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 276 569.00		2 276 569.00	2 276 569.00	2 276 569.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	8 436 196.00		8 436 196.00	8 436 196.00	8 436 196.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 436 196.00		8 436 196.00	8 436 196.00	8 436 196.00
	TOTAL	10 712 765.00		10 712 765.00	10 712 765.00	10 712 765.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 10 712 765.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 276 569.00		2 276 569.00	2 276 569.00	2 276 569.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	2 276 569.00		2 276 569.00	2 276 569.00	2 276 569.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 276 569.00		2 276 569.00	2 276 569.00	2 276 569.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	8 436 196.00		8 436 196.00	8 436 196.00	8 436 196.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 436 196.00		8 436 196.00	8 436 196.00	8 436 196.00
	TOTAL	10 712 765.00		10 712 765.00	10 712 765.00	10 712 765.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 10 712 765.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT(10)

Cette délibération présentée, Madame SANCHEZ s'est émue que l'attribution de compensation *« soit très inégale selon les communes. On ne peut que le regretter »* a-t-elle insisté.

Sur rapport de Monsieur LEJEUNE, par **82 voix POUR et 3 ABSTENTIONS**, le Conseil communautaire détermine les montants de l'attribution de compensation à verser aux communes en 2021 conformément au tableau suivant.

Le Conseil communautaire dit également qu'une avance du montant de l'attribution de compensation sera versée en 2022 par quantième, mensuellement ou ponctuellement, aux communes membres qui disposent d'une attribution de compensation positive sans toutefois excéder 80 % du montant de l'année 2021. Dans cette hypothèse, une régularisation interviendra en fin d'année 2022 lors du vote du montant de l'attribution de compensation.

Tableau annexe voir page suivante.

Communes	AC 2020	Enfance Jeunesse	Voirie	Restitution subventions Sportives	AC 2021	AC 2021
ACQUIGNY	-5 660.12				-5 660.12	-5 660.12
AILLY	48 135.37			2 500.00		50 635.37
ALIZAY	1 985 280.45					1 985 280.45
AMFREVILLE SS LES MONTS	13 016.62					13 016.62
AMFREVILLE SUR ITON	2 147.37					2 147.37
ANDE	-72 213.94				-72 213.94	-72 213.94
AUTHEUIL AUTHOUILLET	85 290.09			550.00		85 840.09
BEC THOMAS	-398.00				-398.00	-398.00
CAILLY SUR EURE	-5 870.10				-5 870.10	-5 870.10
CHAMPENARD	47 917.74					47 917.74
CONNELLES	5 071.17					5 071.17
COURCELLES SUR SEINE	43 431.05			10 500.00		53 931.05
CRASVILLE	808.45					808.45
CRIQUEBEUF SUR SEINE	273 989.14					273 989.14
FONTAINE BELLENGER	-26 473.26			1 260.00	-25 213.26	-25 213.26
GAILLON	2 018 517.13			92 150.00		2 110 667.13
HERQUEVILLE	57 403.40					57 403.40
HEUDEBOUVILLE	303 823.72					303 823.72
HEUDREVILLE SUR EURE	-25 947.79			800.00	-25 347.79	-25 347.79
IGOVILLE	107 341.31					107 341.31
INCARVILLE	370 383.62					370 383.62
LA CLEF VALLEE D EURE	-36 399.35			9 100.00	-27 299.35	-27 299.35
LA HARENGERE	9 509.00					9 509.00
LA HAYE LE COMTE						
LA HAYE MALHERBE	-5 010.84				-5 010.84	-5 010.84
LA SAUSSAYE	99 358.00					99 358.00
LA VACHERIE	771.84					771.84
LE MANOIR SUR SEINE	-130 198.13				-130 198.13	-130 198.13
LE MESNIL JOURDAIN	678.00					678.00
LE VAL D HAZEY	2 100 395.84		-31 239.65	31 900.00		2 101 056.19
LE VAUDREUIL	729 255.34					729 255.34
LERY	-62 831.28	11 642.13			-51 189.15	-51 189.15
LES DAMPS	138 015.49					138 015.49
LES TROIS LACS	119 516.71			5 800.00		125 316.71
LOUVIERS	4 551 731.27					4 551 731.27
MANDEVILLE	448.00					448.00
MARTOT	176 043.08					176 043.08
PINTERVILLE	1 394.38					1 394.38
PITRES	160 386.78					160 386.78
PONT DE L ARCHE	343 414.37					343 414.37
PORTE DE SEINE (TOURNEDOS-PORTE JOIE)	6 933.15					6 933.15
POSES	-7 583.81				-7 583.81	-7 583.81
QUATREMARE	1 393.00					1 393.00
SAINT AUBIN SUR GAILLON	434 309.87					434 309.87
SAINT CYR LA CAMPAGNE	8 361.00					8 361.00
SAINT DIDIER DES BOIS	4 223.00					4 223.00
SAINT ETIENNE SOUS BAILLEUL	-1 694.11				-1 694.11	-1 694.11
ST GERMAIN DE PASQUIER	1 618.00					1 618.00
SAINT JULIEN DE LA LIEUE	1 384.82					1 384.82
SAINT PIERRE LA GARENNE	372 313.41			14 500.00		386 813.41
SAINT ETIENNE DU VAUVRAY	7 183.79					7 183.79
SAINT PIERRE DE BAILLEUL	-1 002.32			5 100.00		4 097.68
ST PIERRE DU VAUVRAY	64 703.88					64 703.88
SURTAUVILLE						
SURVILLE	6 338.47					6 338.47
TERRES DE BORD	28 773.48					28 773.48
VAL DE REUIL	6 820 043.70					6 820 043.70
VILLERS SUR LE ROULE	22 729.23			500.00		23 229.23
VIRONVAY	188 686.05					188 686.05
VRAMILLE	2 834.00					2 834.00
TOTAL	21 364 020.53	11 642.13	-31 239.65	174 460.00	-357 676.50	21 518 883.01

2021-307 - DECISIONS BUDGETAIRES - FINANCES LOCALES - Versement aux communes membres de la Dotation de Solidarité Communautaire pour l'année 2021 - Autorisation

A l'issue de la présentation de cette délibération, Monsieur PRIOLLAUD remarque que *« l'Agglomération reverse un montant de 3 M€ à ses communes-membres. C'est très substantiel ! »* se félicite-t-il.

Monsieur PRIOLLAUD tempère néanmoins son enthousiasme en observant que *« les critères à prendre en compte pour parvenir à ces dotations sont très compliqués. Je m'en suis d'ailleurs ouvert au Préfet en insistant sur l'absence totale de lisibilité des règles mises en place par l'Etat par rapport à la lisibilité des critères instaurés par l'Agglo.*

Quoi qu'il en soit, nous pouvons nous réjouir de cette redistribution des richesses produites sur le territoire car, en lien avec le Contrat de territoire, elle produit un remarquable effet de levier. L'Agglo joue pleinement son rôle et je tenais à le saluer ».

Reconnaissant de son côté *« être d'accord avec François-Xavier PRIOLLAUD sur la complexité des calculs présidant à l'attribution de la DSC »,* Madame SANCHEZ relève néanmoins *« sur l'ensemble des dotations, des écarts importants par habitants. On ne peut pas parler de juste répartition »* constate-t-elle.

Monsieur LEROY rappelle que *« l'attribution de compensation est basée sur les transferts qui ont été opérés au moment où les communes ont rejoint l'intercommunalité. C'est tout à fait différent de la dotation de solidarité communautaire dont nous parlons actuellement ».*

Madame SANCHEZ n'est toujours pas convaincue : *« Oui... Enfin... Pour Saint Pierre du Vauvray, cela représente une somme de 9 000 €. Ce n'est pas ce qui fera fonctionner notre budget »* regrette-t-elle.

Monsieur LEROY rappelle, pour conclure, que la dotation de solidarité communautaire fait partie des trois piliers indissociables sur lesquels est bâti le pacte fiscal et financier institué entre l'Agglo et ses communes-membres.

Sur rapport de Monsieur LEJEUNE, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- accepte les 4 critères servant à la répartition du montant de la DSC initiale définis ci-dessous ;
- ajoute au montant de la DSC initiale 2021 la prise en charge, par la communauté d'agglomération, de l'ensemble des éléments détaillés dans les dispositions spécifiques ;
- dit qu'au titre de l'année 2022, une avance par quantième du montant de la DSC sera versée mensuellement ou ponctuellement aux communes membres sans toutefois excéder 80 % du montant de l'année 2021. Dans cette hypothèse, une régularisation interviendra en fin d'année 2022 lors du vote de la DSC.

Les critères retenus par l'agglomération Seine Eure au titre de l'année 2021, sont les suivants :

- Critère 1 : la population de chaque commune ;
- Critère 2 : le potentiel financier par habitant pondéré par la population ;
- Critère 3 : le revenu par habitant pondéré par la population ;
- Critère 4 : l'effort fiscal pondéré par la population.

Chaque critère permet de répartir 25% du montant de la DSC initiale 2021, soit 624 785,85 €

Les éléments de calcul de la répartition de la DSC se présentent comme suit :

- Critère 1 : la population de chaque commune.

L'enveloppe allouée à ce critère bénéficie d'un abondement de (+) 350 mille euros anciennement dédiée à la compensation du FPIC. Le choix a été fait de positionner cet abondement sur le critère population dans une logique d'équité de sa répartition par commune. En sont exclues les communes de Val de Reuil et de Louviers, lesquelles bénéficient d'une exonération de la partie contributrice du FPIC compte tenu de leur classement dans les 250 premiers rangs de Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), le Code général des collectivités territoriales (CGCT) disposant que cette partie contributrice concernait désormais l'intercommunalité.

Conformément à l'article L.2336-5 du CGCT, sont éligibles au versement du FPIC les ensembles intercommunaux classés selon un indice synthétique de reversement composé de trois critères, jusqu'au rang x ième défini chaque année. En revanche, est exclu du bénéfice du FPIC 2021 tout ensemble intercommunal éligible au reversement mais dont l'effort fiscal agrégé serait inférieur à 1.

Conformément à l'article L.2336-3 du CGCT, sont contributeurs au FPIC les ensembles intercommunaux dont le potentiel financier agrégé par habitant est supérieur à 0,9 fois le potentiel financier agrégé par habitant moyen (PFIA/HAB) constaté au niveau national.

Les données FPIC 2021 classent l'ensemble intercommunal au 761ème rang, le dernier rang éligible à un reversement FPIC étant fixé à 744 selon les données référence nationales, et présentent un EFA (Effort Fiscal Agrégé) fixé à 1,220504.

D'autre part, avec un PFIA moyen national par habitant calculé à 648,12, soit un seuil de déclenchement du prélèvement arrêté à 583,3, et un PFIA par habitant de l'agglomération de 765,17, l'ensemble intercommunal Seine Eure et ses communes-membres, ne remplissent plus les critères d'éligibilité au versement du FPIC et n'en subissent donc plus que le prélèvement.

Critère 1 (facultatif) : Population DGF (Pop)

source = données FPIC 2021

classement décroissant

		<u>données statistiques</u>	
Nb habitants CASE	106 801	mini	128
DSC initiale 2014 / habitant CASE	23,40	maxi	18 976
Montant enveloppe globale :	2 499 143	amplitude	18 848
Taux répartition enveloppe	25%	moyenne	1 780
Montant de l'enveloppe critère 1 :	624 785,85		
Montant complémentaire FPIC	350 000		

Commune	Pop DGF	%	Répartition Enveloppe	Répartition	Complément
LOUVERNS	18 976	17,77%	111 010		111 010
VAL-DE-REUIL	13 479	12,62%	78 852		78 852
GAILLON	7 029	6,58%	41 120	33 091	74 210
LE VAL D'HAZEY	5 599	5,24%	32 754	26 358	59 113
PONT-DE-L'ARCHE	4 237	3,97%	24 786	19 947	44 733
VAUDREUIL	3 849	3,60%	22 617	18 120	40 737
CLEF VALLÉE D'EURE	2 880	2,51%	15 878	12 617	28 495
PITRES	2 816	2,45%	15 304	12 315	27 619
SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON	2 125	1,99%	12 431	10 004	22 435
COURCELLES-SUR-SEINE	2 117	1,98%	12 384	9 965	22 349
LERY	2 078	1,95%	12 188	9 783	21 971
SAUSSAYE	1 951	1,83%	11 413	9 185	20 598
LES TROIS LACS	1 926	1,80%	11 267	9 067	20 334
IGOVILLE	1 782	1,66%	10 308	8 295	18 603
ACQUIGNY	1 667	1,56%	9 752	7 848	17 600
ALIZAY	1 593	1,48%	9 319	7 499	16 818
TERRES DE BORD	1 547	1,45%	9 050	7 263	16 313
CRICQUEBEUF-SUR-SEINE	1 497	1,40%	8 757	7 047	15 804
INCARVILLE	1 447	1,36%	8 465	6 812	15 277
HAYE-MALHERBE	1 427	1,34%	8 348	6 718	15 066
DAMPS	1 387	1,31%	8 172	6 577	14 749
ANDE	1 360	1,27%	7 986	6 402	14 388
SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY	1 322	1,24%	7 734	6 224	13 958
MANOIR	1 322	1,24%	7 734	6 224	13 958
POSES	1 245	1,17%	7 283	5 881	13 164
AILLY	1 187	1,12%	7 002	5 635	12 637
FONTAINE-BELLEGER	1 182	1,11%	6 918	5 585	12 503
HEUDEVILLE-SUR-EURE	1 126	1,05%	6 587	5 301	11 888
SAINT-PIERRE-DE-BAILLEUL	1 021	0,96%	5 973	4 807	10 780
AUTHIEUL-AUTHOUILLET	1 015	0,95%	5 938	4 778	10 716
SAINT-PIERRE-LA-GARENNE	937	0,88%	5 481	4 411	9 892
BURVILLE	920	0,86%	5 382	4 331	9 713
SAINT-DIDIER-DES-BOIS	912	0,85%	5 335	4 293	9 628
VILLERS-SUR-LE-ROULE	907	0,85%	5 306	4 270	9 576
AMFREVILLE-SUR-ITON	905	0,85%	5 294	4 260	9 554
SAINT-ETIENNE-DU-VAUVRAY	899	0,84%	5 259	4 232	9 491
HEUDEBOUVILLE	813	0,76%	4 788	3 827	8 615
PINTERVILLE	778	0,73%	4 551	3 663	8 214
VRAVILLE	728	0,68%	4 259	3 427	7 686
HARENGERE	613	0,57%	3 586	2 886	6 472
VACHERIE	581	0,55%	3 457	2 782	6 239
MARTOT	543	0,51%	3 177	2 556	5 733
AMFREVILLE-SOUS-LES-MONTS	529	0,50%	3 085	2 480	5 565
SURTAUVILLE	498	0,47%	2 913	2 344	5 257
SAINT-CYR-LA-CAMPAGNE	453	0,42%	2 650	2 133	4 783
QUATREMARIE	437	0,41%	2 556	2 057	4 613
SAINT-JULIEN-DE-LA-LIEUE	432	0,40%	2 527	2 034	4 561
SAINT-ETIENNE-SOUS-BAILLEUL	407	0,38%	2 381	1 916	4 297
VIROIN	352	0,33%	2 059	1 657	3 716
MANDEVILLE	327	0,31%	1 913	1 539	3 452
CHAMPENARD	288	0,27%	1 685	1 366	3 051
MESNIL-JOURDAIN	251	0,24%	1 468	1 182	2 650
PORTE-DE-SEINE	250	0,23%	1 463	1 177	2 640
CAILLY-SUR-EURE	239	0,22%	1 389	1 125	2 514
BEC-THOMAS	230	0,22%	1 346	1 083	2 429
CONNELLES	221	0,21%	1 293	1 040	2 333
HERQUEVILLE	148	0,14%	854	687	1 541
HAYE-LE-COMTE	141	0,13%	825	664	1 489
SAINT-GERMAIN-DE-PASQUIER	137	0,13%	801	645	1 446
CRASVILLE	128	0,12%	749	603	1 352
TOTAL	106 801	100,00%	624 786	380 000	974 786

• **Critère 2 : le potentiel financier par habitant pondéré par la population**

Critère 2 (réglementaire) : Potentiel financier (PotFinHab)

source = données FPIC 2021

classement décroissant



		données statistiques	
Nb habitants CASE	106 801	mini	823,39
DSC initiale 2014 / habitant CASE	23,40	maxi	2 768,87
Montant enveloppe globale	2 499 143	amplitude	1 945,48
Taux répartition enveloppe	25%	moyenne	1 133,68
Montant de l'enveloppe critère 2	624 788		

Indice Plafond =

3

Valorisation Plafond =

2 470,17

Formule =

$([\text{maxi} - \text{commune}] / [\text{amplitude}]) \times \text{Pop DGF com}$

Définition du potentiel financier par habitant :

Le potentiel financier est un indicateur de la richesse potentielle d'une collectivité locale. Il est construit à partir du potentiel fiscal. Selon l'article L.2334-4 du Code général des collectivités territoriales, le potentiel financier d'une commune « est égal à son potentiel fiscal, majoré du montant de la dotation forfaitaire perçue par la commune l'année précédente... »

Le potentiel fiscal est également un indicateur de la richesse fiscale de la commune. Il est égal à la somme que produiraient les quatre taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes, le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes.

Afin de procéder à une répartition la plus solidaire possible sur ce premier critère réglementaire, la Communauté d'agglomération propose l'introduction d'un indice plafond. Cet indice permet de considérer que les communes dont la richesse potentielle est 3 fois supérieure au potentiel financier le plus faible des communes-membres du territoire sont exclues de la répartition calculée sur ce critère.

Sur la base des données FPIC 2021, une commune dépasse cet indice plafond fixé à 2 470,17 euros.

Deux communes exclues de la répartition en 2020, en bénéficient cette année. En effet, avec une évolution de l'indice plafond de 480,57 points, résultante de l'évolution du PotFinHab minimum de (+) 24,2% entre 2021 et 2020, les communes de Vironvay et Heudebouville y deviennent éligibles.

Commune	Population DG	PotFinHab	Piafonnement	Formule	Total
LOUVIERS	18 978	1 292,16	1 292,16	14 403,67	109 086
VAL-DE-REUIL	13 479	1 750,51	1 750,51	7 055,57	53 435
GAILLON	7 029	1 267,61	1 267,61	5 424,04	41 079
LE VAL D'HAZEY	5 599	1 508,75	1 508,75	3 628,57	27 466
PONT-DE-L'ARCHE	4 237	1 140,67	1 140,67	3 548,01	26 856
VAUDREUIL	3 849	1 305,75	1 305,75	2 894,68	21 923
CLEF VALLÉE D'EURE	2 680	926,11	926,11	2 538,50	19 225
PITRES	2 616	1 130,58	1 130,58	2 202,94	16 684
COURCELLES-SUR-SEINE	2 117	989,41	989,41	1 936,34	14 685
LERY	2 078	1 080,01	1 080,01	1 805,90	13 662
LES TROIS LACS	1 926	1 027,87	1 027,87	1 723,57	13 053
SAUSSAYE	1 951	1 089,64	1 089,64	1 683,99	12 754
SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON	2 125	1 299,10	1 299,10	1 605,39	12 158
ACQUIGNY	1 667	994,74	994,74	1 520,18	11 513
TERRES DE BORD	1 547	969,95	969,95	1 430,46	10 834
IGOVILLE	1 762	1 199,27	1 199,27	1 421,57	10 766
HAYE-MALHERBE	1 427	937,44	937,44	1 343,34	10 174
ANDE	1 360	897,92	897,92	1 307,90	9 905
POSES	1 245	876,84	876,84	1 210,79	9 170
SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY	1 322	1 011,98	1 011,98	1 193,85	9 042
MANOIR	1 322	1 019,38	1 019,38	1 188,82	9 004
FONTAINE-BELLEGER	1 182	823,39	823,39	1 182,00	8 952
AILLY	1 197	908,82	908,82	1 144,44	8 667
INCARVILLE	1 447	1 248,03	1 248,03	1 131,16	8 567
DAMPS	1 397	1 241,98	1 241,98	1 098,42	8 304
HEUDREVILLE-SUR-EURE	1 126	902,28	902,28	1 080,34	8 182
CRIQUEBEUF-SUR-SEINE	1 497	1 388,10	1 388,10	1 082,47	8 047
SAINT-PIERRE-DE-BAILLEUL	1 021	896,15	896,15	982,82	7 443
AUTHEUIL-AUTHOUILLET	1 015	1 017,89	1 017,89	913,53	6 919
SURVILLE	920	900,06	900,06	883,74	6 683
AMFREVILLE-SUR-ITON	905	933,27	933,27	853,89	6 467
SAINT-DIDIER-DES-BOIS	912	980,87	980,87	838,18	6 348
SAINT-ETIENNE-DU-VAUVRAY	899	978,52	978,52	827,31	6 286
VILLERS-SUR-LE-ROULE	907	1 037,23	1 037,23	807,31	6 114
PINTERVILLE	778	1 001,80	1 001,80	706,65	5 352
VRAVILLE	728	902,94	902,94	698,23	5 288
HARENGERE	613	951,73	951,73	572,56	4 336
VACHERIE	591	897,58	897,58	568,46	4 305
SAINT-PIERRE-LA-GARENNE	937	1 590,84	1 590,84	567,37	4 297
AMFREVILLE-SOUS-LES-MONTS	529	897,70	897,70	508,79	3 853
SURTAUVILLE	498	845,25	845,25	492,40	3 729
MARTOT	543	1 178,34	1 178,34	443,93	3 362
SAINT-JULIEN-DE-LA-LIEUE	432	860,41	860,41	423,78	3 209
QUATREMARE	437	884,80	884,80	423,21	3 205
SAINT-CYR-LA-CAMPAGNE	453	1 052,40	1 052,40	399,68	3 027
SAINT-ETIENNE-SOUS-BAILLEUL	407	881,05	881,05	394,94	2 991
MANDEVILLE	327	1 020,51	1 020,51	293,87	2 226
HEUDEBOUVILLE	813	2 113,88	2 113,88	273,71	2 073
CHAMPENARD	288	1 102,00	1 102,00	246,76	1 869
MESNIL-JOURDAIN	251	982,47	982,47	230,48	1 746
CAILLY-SUR-EURE	239	980,34	980,34	219,72	1 684
BEC-THOMAS	230	968,70	968,70	212,82	1 612
PORTE-DE-SEINE	250	1 209,70	1 209,70	200,36	1 517
CONNELLES	221	1 076,83	1 076,83	192,21	1 456
HAYE-LE-COMTE	141	943,27	943,27	132,31	1 002
CRASVILLE	128	899,21	899,21	123,01	932
VIRONVAY	352	2 135,23	2 135,23	114,65	868
SAINT-GERMAIN-DE-PASQUIER	137	1 235,24	1 235,24	108,00	818
HERQUEVILLE	146	1 667,48	1 667,48	82,65	626
ALIZAY	1 593	2 768,87	0,00	0,00	0
TOTAL	106 801			82 496,23	624 786

- **Critère 3 : le revenu par habitant pondéré par la population.**

Critère 3 (réglementaire) : Revenu par Habitant (RevHab)

source = données FPIC 2021

classement décroissant

			<u>données statistiques</u>
Nb habitants CASE	106 801	mini	7 722,12
DSC initiale 2014 / habitant CASE	23,40	maxi	33 529,96
Montant enveloppe globale	2 499 143	amplitude	25 807,84
Taux répartition enveloppe	25%	moyenne	16 349,10
Montant de l'enveloppe critère 3	624 786		

Indice Plafond = 2,5

Valorisation Plafond = 19 305,30

Formule = $([\text{plafond} - \text{commune}] / [\text{plafond} - \text{mini}]) \times \text{Pop DGF com}$

Selon une logique identique, ce second critère réglementaire est plafonné par un indice. Cet indice permet de considérer que les communes dont le revenu moyen par habitant est 2,5 fois supérieur au revenu par habitant le plus faible des communes du territoire sont exclues de la répartition calculée sur ce critère.

Sur la base des données FPIC 2021, quatre communes dépassent cet indice plafond fixé à 19 305,30 euros.

Deux communes exclues de la répartition en 2020, en bénéficient cette année. En effet, avec une évolution de l'indice plafond de 291,67 points, soit plus 1,57% et une évolution de leur RevHab respective de (-) 17% et (-) 3%, entre 2021 et 2020, les communes de St Etienne sous Bailleul et Vironvay y deviennent éligibles.

Commune	Population DG	RevHab	Plafonnement	Formule	Total
VAL-DE-REUIL	13 479	7 722,12	7 722,12	13 479,00	163 484
LOUVIERS	18 976	11 803,97	11 803,97	12 288,96	149 032
GAILLON	7 029	11 937,79	11 937,79	4 470,81	54 219
LE VAL D'HAZEY	5 599	12 552,09	12 552,09	3 264,32	39 587
PONT-DE-L'ARCHE	4 237	14 382,27	14 382,27	1 800,79	21 839
PITRES	2 616	12 511,73	12 511,73	1 534,29	18 607
LERY	2 078	13 369,31	13 369,31	1 064,91	12 914
MANOIR	1 322	10 767,68	10 767,68	974,41	11 817
COURCELLES-SUR-SEINE	2 117	14 526,76	14 526,76	873,35	10 591
ALIZAY	1 593	13 176,86	13 176,86	842,83	10 221
SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON	2 125	15 622,02	15 622,02	675,72	8 195
IGOVILLE	1 762	14 903,87	14 903,87	669,53	8 120
INCARVILLE	1 447	15 315,33	15 315,33	498,44	6 045
DAMPS	1 397	15 287,16	15 287,16	484,61	5 877
LES TROIS LACS	1 928	16 391,92	16 391,92	484,42	5 875
SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY	1 322	15 077,15	15 077,15	482,56	5 852
CRIQUEBEUF-SUR-SEINE	1 497	15 631,95	15 631,95	474,74	5 757
FONTAINE-BELLEGER	1 182	15 250,58	15 250,58	413,76	5 018
ANDE	1 360	15 802,57	15 802,57	411,28	4 987
VAUDREUIL	3 649	18 070,67	18 070,67	410,26	4 975
VRAVILLE	728	13 606,06	13 606,06	358,20	4 344
AILLY	1 197	16 184,56	16 184,56	322,50	3 911
HAYE-MALHERBE	1 427	16 719,32	16 719,32	318,58	3 864
MARTOT	543	12 637,97	12 637,97	312,55	3 790
VILLERS-SUR-LE-ROULE	907	15 402,89	15 402,89	305,57	3 708
TERRES DE BORD	1 547	17 073,03	17 073,03	298,13	3 616
SURVILLE	920	16 075,23	16 075,23	256,55	3 111
AUTHEUIL-AUTHOUILLET	1 015	16 425,89	16 425,89	252,31	3 060
SAINT-ETIENNE-DU-VAUVRAY	899	16 122,86	16 122,86	247,00	2 995
SAINT-DIDIER-DES-BOIS	912	16 363,45	16 363,45	231,83	2 809
SAINT-PIERRE-LA-GARENNE	937	16 520,50	16 520,50	225,27	2 732
CLEF VALLÉE D'EURE	2 680	18 333,67	18 333,67	224,81	2 728
HARENGERE	613	15 198,62	15 198,62	217,33	2 636
ACQUIGNY	1 667	17 820,90	17 820,90	213,63	2 591
VACHERIE	591	15 292,40	15 292,40	204,75	2 483
HEUDREVILLE-SUR-EURE	1 128	17 208,42	17 208,42	203,84	2 472
SURTAUVILLE	498	14 978,12	14 978,12	186,04	2 256
QUATREMARE	437	14 605,24	14 605,24	177,32	2 150
PINTERVILLE	778	16 695,51	16 695,51	175,29	2 126
HEUDEBOUVILLE	813	17 345,95	17 345,95	137,52	1 889
AMFREVILLE-SOUS-LES-MONTS	529	16 632,03	16 632,03	122,09	1 481
AMFREVILLE-SUR-ITON	905	17 890,38	17 890,38	110,55	1 341
POSES	1 245	18 299,01	18 299,01	108,16	1 312
SAINT-JULIEN-DE-LA-LIEUE	432	16 482,01	16 482,01	105,30	1 277
CHAMPENARD	288	15 489,53	15 489,53	94,87	1 151
SAUSSAYE	1 951	18 759,58	18 759,58	91,92	1 115
SAINT-ETIENNE-SOUS-BAILLEUL	407	17 468,67	17 468,67	64,53	783
MESNIL-JOURDAIN	251	16 388,47	16 388,47	63,21	767
HERQUEVILLE	146	15 254,47	15 254,47	51,06	619
MANDEVILLE	327	17 643,37	17 643,37	46,92	569
SAINT-PIERRE-DE-BAILLEUL	1 021	18 781,56	18 781,56	46,17	560
SAINT-CYR-LA-CAMPAGNE	453	18 214,40	18 214,40	42,66	517
CONNELLES	221	17 160,55	17 160,55	40,92	496
CRASVILLE	128	15 855,51	15 855,51	38,12	462
BEC-THOMAS	230	18 513,84	18 513,84	15,72	191
VIRONVAY	352	19 006,33	19 006,33	9,09	110
HAYE-LE-COMTE	141	33 529,96	0,00	0,00	0
SAINT-GERMAIN-DE-PASQUIER	137	23 826,57	0,00	0,00	0
CAILLY-SUR-EURE	239	22 579,46	0,00	0,00	0
PORTE-DE-SEINE	250	22 455,74	0,00	0,00	0
TOTAL	106 801			51 519,06	624 786

- **Critère 4 : l'effort fiscal pondéré par la population.**

Critère 4 (facultatif : Effort Fiscal (EffFisc))

source = données FPIC 2021

classement décroissant

		<u>données statistiques</u>	
Nb habitants CASE	106 801	mini	1,745540
DSC Initiale 2014 / habitant CASE	23,40	maxi	0,464946
Montant enveloppe globale	2 499 143	amplitude	1,280594
Taux répartition enveloppe	25%	moyenne	0,993620
Montant de l'enveloppe critère 3	624 786		

Indice Plancher = **2,2**

Valorisation Plancher = **0,793427**

Formule =
$$([\text{maxi} - \text{commune}] / [\text{amplitude}]) \times \text{Pop DGF com}$$

Définition de l'effort fiscal :

L'effort fiscal d'une commune est déterminé par le rapport entre le produit des quatre taxes locales et le potentiel fiscal. Ce ratio permet d'évaluer la pression fiscale sur la commune. Le mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées.

Sur ce dernier critère et toujours selon le principe d'une solidarité la plus juste sur le territoire de l'Agglomération, un indice plancher fixé à 2,2 fois l'effort fiscal le plus important des communes du territoire, permet de soustraire les communes éligibles de la répartition calculée sur ce critère.

Sur la base des données FPIC 2021, huit communes n'atteignent pas cet indice plancher fixé à 0,793427 points.

Trois nouvelles communes sont exclues de la répartition sur ce critère. En effet, avec une évolution de l'EffFisc minimum de (+) 0,3%, et une pression fiscale en recul de (-) 0,9% sur Heudebouville, (-) 21,1% sur La Harengère et (-) 21,4% sur Mandeville, ces trois communes ne remplissent plus les critères d'éligibilité à la répartition de la DSC sur ce critère.

Commune	Population DGI	Efflic	Plafonnement	Formule de répartition	Formule de répartition
LOUVIERS	18 976	1,566201	1,56620	16 318,53	166 980
VAL-DE-REUIL	13 479	1,745540	1,74554	13 479,00	137 925
GAILLON	7 029	1,248697	1,24860	4 301,35	44 014
LE VAL D'HAZEY	5 599	1,068032	1,06803	2 636,81	26 981
PONT-DE-L'ARCHE	4 237	1,156806	1,15681	2 289,10	23 423
PITRES	2 616	1,264107	1,26411	1 632,53	16 705
VAUDREUIL	3 849	0,941258	0,94126	1 431,62	14 649
CLIF VALLÉE D'EURE	2 680	1,111558	1,11156	1 353,21	13 847
SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON	2 125	1,042476	1,04248	958,35	9 806
MANOIR	1 322	1,365511	1,36551	929,68	9 513
COURCELLES-SUR-SEINE	2 117	0,946114	0,94611	795,44	8 139
SAUSSAYE	1 951	0,972624	0,97262	773,45	7 914
LERY	2 078	0,922694	0,92269	742,78	7 801
ACQUIGNY	1 667	0,962450	0,96245	647,82	6 627
FONTAINE-BELLENGER	1 182	1,158115	1,15812	639,80	6 547
IGOVILLE	1 762	0,928915	0,92892	638,39	6 532
POSES	1 245	1,104111	1,10411	621,40	6 359
VILLERS-SUR-LE-ROULE	907	1,293478	1,29348	586,82	6 005
TERRES DE BORD	1 547	0,947897	0,94790	583,42	5 970
AILLY	1 197	1,085391	1,08539	579,94	5 934
ANDE	1 360	0,973999	0,97400	540,62	5 532
DAMPS	1 397	0,946121	0,94612	524,91	5 371
SAINT-PIERRE-DE-BAILLEUL	1 021	1,121188	1,12119	523,21	5 354
LES TROIS LACS	1 926	0,808089	0,80809	516,08	5 281
INCARVILLE	1 447	0,901351	0,90135	493,11	5 046
HEUDREVILLE-SUR-EURE	1 126	1,000439	1,00044	470,85	4 818
ALIZAY	1 593	0,828793	0,82879	452,61	4 631
HAYE-MALHERBE	1 427	0,866088	0,86609	447,00	4 574
SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY	1 322	0,882672	0,88267	441,56	4 516
CRIQUEBEUF-SUR-SEINE	1 497	0,840080	0,84008	438,53	4 487
AUTHEUIL-AUTHOUILLET	1 015	0,952758	0,95276	389,64	3 956
PINTERVILLE	778	1,018922	1,01892	336,58	3 444
SURVILLE	920	0,931658	0,93166	335,29	3 431
SAINT-ETIENNE-DU-VAUVRAY	899	0,892865	0,89287	300,41	3 074
SAINT-PIERRE-LA-GARENNE	937	0,873152	0,87315	298,68	3 056
SAINT-DIDIER-DES-BOIS	912	0,876472	0,87647	293,08	2 999
AMFREVILLE-SUR-ITON	905	0,861320	0,86132	280,12	2 866
VACHERIE	591	0,974153	0,97415	235,00	2 405
AMFREVILLE-SOUS-LES-MONTS	529	0,987433	0,98743	215,83	2 209
SURTAUVILLE	498	1,011661	1,01166	212,61	2 176
SAINT-ETIENNE-SOUS-BAILLEUL	407	1,127820	1,12782	210,68	2 156
SAINT-JULIEN-DE-LA-LIEUE	432	0,986223	0,98622	175,85	1 799
QUATREMARE	437	0,972516	0,97252	173,21	1 772
CAILLY-SUR-EURE	239	1,301358	1,30136	156,10	1 597
SAINT-CYR-LA-CAMPAGNE	453	0,856113	0,85611	138,37	1 416
CHAMPENARD	288	1,019589	1,01959	124,74	1 276
CONNELLES	221	1,048032	1,04803	100,63	1 030
MESNIL-JOURDAIN	251	0,855851	0,85585	76,82	784
HERQUEVILLE	146	1,051262	1,05126	66,85	684
HAYE-LE-COMTE	141	0,994515	0,99452	58,31	597
CRASVILLE	128	0,999055	0,99906	53,39	546
SAINT-GERMAIN-DE-PASQUIER	137	0,856528	0,85653	41,89	429
MARTOT	543	0,791416	0,00000	0,00	0
HEUDEBOUVILLE	813	0,790705	0,00000	0,00	0
VRAIVILLE	728	0,780453	0,00000	0,00	0
BEC-THOMAS	230	0,758743	0,00000	0,00	0
HARENGERE	613	0,748435	0,00000	0,00	0
MANDEVILLE	327	0,707722	0,00000	0,00	0
PORTE-DE-SEINE	250	0,588173	0,00000	0,00	0
VIRONVAY	352	0,464946	0,00000	0,00	0
TOTAL	106 801			61 058,58	624 786

II. Dispositions spécifiques

Il est également proposé aux membres du conseil d'ajouter au montant de la DSC initiale 2021 (2 499 144€) :

➤ Divers critères et compensations répertoriés et regroupés dans une colonne « Autres » :

1) Dotation, critère éducatif :

Acquigny, Alizay, Amfreville sur Iton, Andé, Herqueville, Igoville, Incarville, La Haye Malherbe, Le Manoir, le Vaudreuil, Lery, les Damps, Pinterville, Pitres, Pont de l'Arche, Poses, Saint Etienne du Vauvray, Saint Pierre du Vauvray, Surtauville, Terres de Bord: Dans le cadre de l'étude relative à l'actualisation du schéma directeur de l'offre aquatique sur le territoire, des besoins d'harmonisation des usages scolaires et des conditions tarifaires sont apparues nécessaires pour permettre à l'Agglomération et ses communes de porter une politique ambitieuse en matière de soutien aux activités nautiques. L'objectif est de dépasser 80% du savoir nager au sortir de CM2 pour tous les élèves du territoire. De plus, cette étude a mis en évidence la lourde charge structurelle de la piscine de Pont Saint-Pierre qui pèse sur les communes de Pitres et du Manoir en leur qualité de membre du SIDEAL (Syndicat Intercommunal De l'Ensemble Aquatique et Ludique).

Il est donc proposé de valoriser la partie de la charge structurelle relative à l'accueil des scolaires de ces communes à travers un complément de dotation de solidarité.

2) Compensation (avenant à bail commercial des 4 soleils) :

La commune de Val de Reuil donne son accord pour que l'éventuelle taxe foncière due au titre de l'immeuble qu'elle ne pourra plus récupérer sur les sous-locataires au fur et à mesure des résiliations des contrats de sous-location, vienne en déduction du montant de la dotation de solidarité versée chaque année par la CASE à la commune.

3) Dotation, critère préservation de la biodiversité :

Commune de Porte de Seine : attribution, au titre de la préservation de l'œdicnème criard (espèce à forte valeur patrimoniale, typique des paysages agricoles français mais dont les effectifs sont incertains à l'échelle de la France et en déclin au niveau local sur des sites accueillant les densités les plus importantes) par le gel d'un terrain sur cette commune qui compense le terrain d'assiette de l'entreprise COPIREL de Criquebeuf sur Seine.

4) Compensation (décision du Président 21-97) :

Participation des communes au fonds de soutien et au fonds d'urgence réservés au commerce de proximité et déployés par l'EPCI comme dispositif complémentaire au fonds régional Impulsion Normandie Relance et ses vagues successives, dans le cadre de la crise économique conséquence de la crise sanitaire COVID-19.

5) Dotation :

La commune de Léry bénéficie d'une dotation exceptionnelle rétroactive, au titre de la régularisation d'une erreur constatée sur le transfert de charges de la jeunesse, pénalisant la commune sur les équilibres dudit transfert depuis 2018.

Tableau final de répartition

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de télétransmission : 21/01/2022
Date de réception préfecture : 21/01/2022

Commune	Pop DG1	Critère 1 = Pop DG	Critère 2 = Pop FinF	Critère 3 = E BF	Critère 4 = R+H	DSC de base	Accessions	DSC Totale
LOUVIERS	19 272	111 010	100 000	100 000	149 002	536 100	-6 295	529 813
VAL-DE-REUIL	13 405	70 002	03 406	137 020	103 404	433 070	-43 214	390 462
GAILLON	7 050	74 210	41 070	44 014	54 210	213 522	-0 000	204 014
LE VAL D'HAZEY	5 665	00 113	27 000	20 001	30 007	163 140	-0 000	150 140
PONT-DE-L'ARCHE	4 220	44 733	20 000	23 423	21 000	116 001	0 000	126 511
VAUDREUIL	3 070	40 037	21 023	14 040	4 070	02 104	0 400	07 594
CLEF VALLÉE D'EURE	2 670	20 200	10 220	13 047	2 700	04 093		04 093
PITRES	2 054	27 010	10 004	10 700	10 007	79 014	34 700	114 364
COURCELLES-SUR-SEINE	2 000	22 000	14 000	0 100	10 001	55 740		55 740
LERY	2 003	21 000	13 002	7 001	12 014	00 110	30 040	94 762
SANT-JULIEN-SUR-GAILLON	2 003	22 400	12 100	0 000	0 100	02 000		02 000
BAUSSAYE	1 942	20 000	12 704	7 914	1 110	42 301		42 301
LES TROIS LACS	1 920	20 004	10 003	0 201	0 070	44 543		44 543
IGOMVILLE	1 700	10 003	10 700	0 002	0 120	44 021	300	44 221
ACQUIGNY	1 665	17 000	11 013	0 027	2 001	30 331	2 220	40 551
MAHON	1 200	10 000	0 004	0 010	11 017	44 201	20 000	60 201
TERRES DE BORD	1 047	10 003	10 004	0 070	3 010	36 752	2 220	38 972
FONTAINE-BELLEVOIE	1 002	12 400	0 002	0 047	0 010	32 000		32 000
ANDE	1 300	14 000	0 000	0 002	4 007	34 703	10 002	45 205
HAYE-MALHERBE	1 437	10 000	10 174	4 074	0 004	33 577	2 220	35 097
INCARVILLE	1 444	10 277	0 007	0 040	0 040	34 034	2 220	37 154
SANT-PIERRE-DU-VALVRAI	1 340	10 000	0 042	4 010	0 002	33 370	0 040	36 910
DAMPS	1 400	14 740	0 004	0 371	0 077	34 301	1 200	35 501
CRICQUEBEUF-SUR-SEINE	1 470	10 004	0 047	4 407	0 707	34 000	-000	33 500
AILLY	1 002	12 007	0 007	0 004	0 011	31 150		31 150
POSES	1 247	10 144	0 170	0 300	1 312	20 004	-1 000	20 004
HEUDREVILLE-SUR-EURE	1 110	11 000	0 102	4 010	2 472	27 300		27 300
SANT-PIERRE-DE-BAILLEUL	1 022	10 700	7 443	0 304	000	24 137		24 137
VILLERS-SUR-LE-ROULE	000	0 070	0 114	0 000	0 700	20 401		20 401
ALZAY	1 000	10 010		4 031	10 221	31 071	1 000	33 171
AUTHIEUL-AUTHOUILLET	1 010	10 710	0 010	3 000	0 000	24 651		24 651
SANT-DIDIER-DES-BOIS	000	0 000	0 340	2 000	2 000	21 704		21 704
SURVILLE	003	0 710	0 003	3 431	0 111	22 940		22 940
SANT-ETIENNE-DU-VALVRAI	003	0 401	0 200	0 074	2 000	21 020	2 000	24 340
SANT-PIERRE-LA-GARENNE	000	0 002	4 207	0 004	2 732	10 070		10 070
AMPREVILLE-SUR-TON	000	0 004	0 007	2 000	1 341	20 220	4 440	24 660
POTERVILLE	703	0 214	0 302	3 444	2 120	10 130	000	20 030
VRAVILLE	701	7 000	0 200		4 344	17 310		17 310
HAREN OERE	007	0 472	4 300		2 000	13 444		13 444
VACHERIE	000	0 200	4 300	2 400	2 400	10 432		10 432
AMPREVILLE-SOUS-LES-MONTS	003	0 000	0 003	2 200	1 401	13 127		13 127
SURTAUMILLE	400	0 207	0 720	2 170	2 200	13 410	7 740	21 150
NARTOY	000	0 703	0 302		3 700	12 000		12 000
SANT-JULIEN-DE-LA-LIEUE	420	4 001	0 200	1 700	1 277	10 047		10 047
SANT-CYR-LA-CAMPAGNE	440	4 700	0 027	1 410	017	0 743		0 743
QUATREMAIRE	420	4 013	0 200	1 772	2 100	11 741	-000	10 941
HEUDEBOUVILLE	015	0 003	2 070		1 000	12 324	-1 000	11 324
SANT-ETIENNE-SOUS-BAILLEUL	411	4 207	2 001	2 100	700	10 220		10 220
MANDEVILLE	320	3 402	2 200		000	0 247		0 247
CHAMPENARD	201	0 041	1 000	1 270	1 101	7 337		7 337
MERIL-JOURDAIN	252	2 000	1 740	704	707	0 040		0 040
CONNELLES	220	2 333	1 400	1 030	400	0 314		0 314
CALLY-SUR-EURE	243	2 020	1 004	1 007		0 700		0 700
BEO-THOMAS	231	2 400	1 012		101	4 231		4 231
MERQUEVILLE	140	1 041	020	004	010	3 470	000	4 070
PORTE-DE-SEINE	201	2 040	1 017			4 157	10 000	10 157
CRABVILLE	120	1 002	032	040	402	3 292		3 292
HAYE-LE-COMTE	141	1 400	1 002	007		3 000		3 000
SANT-GERMAIN-DE-PASQUIER	130	1 440	010	420		2 003		2 003
VRONVAY	341	0 710	000		110	4 000		4 000
TOTAL	100 000	074 700	024 704	024 700	024 700	2 040 143	100 072	2 040 315

2021-308 - FONDS DE CONCOURS - FONDS DE CONCOURS - Attribution à différentes communes de l'Agglomération - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEJEUNE, à l'unanimité, le Conseil communautaire attribue les fonds de concours suivants aux communes suivantes :

Villers-sur-le-Roule pour financement l'aménagement d'un plateau sportif.
Coût prévisionnel : 53 486,96 € HT. Reste à charge prévisionnel : 42 789,56 €
FDC sollicité : 21 394,78 € représentant 50 % du reste à charge
FDC accordé : 21 394 € représentant 50 % du reste à charge

Saint-Cyr-la-Campagne pour financer l'aménagement de la salle archives.
Coût prévisionnel : 8 422 € HT.
FDC sollicité : 4 211 € HT représentant 50 % du reste à charge
FDC accordé : 4 211 € HT correspondant à 50 % du reste à charge

Saint-Pierre-du-Vauvray pour financer le remplacement de deux bornes incendie.
Coût prévisionnel 5 563,60 € HT.
FDC sollicité : 2 781 € HT
FDC accordé : 2 781 € HT correspondant à 50 % du reste à charge

Léry pour financer la renaturation des espaces extérieurs et des équipements éducatifs – (fiche contrat aggro R11)
Coût prévisionnel : 186 015 € HT- Reste à charge 56 457 € HT
FDC (vie scolaire) sollicité : 19 254 € HT représentant 34,1 % du reste à charge
FDC (vie scolaire) accordé : 19 254 € HT correspondant à 34,1 % du reste à charge

Le Conseil communautaire dit également :

- que ces montants seront prélevés sur les opérations Fonds de concours de droit commun ou « vie scolaire » inscrites au budget principal ;
- que ces montants sont des maximums et ne pourront augmenter en fonction du coût du projet ou du désistement d'un autre financeur.

2021-309 - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES - CONTRACTUALISATION - Contrat de relance et de transition écologique 2021-2026 - Signature - Autorisation

Monsieur LEROY ouvre le vote de cette délibération en ces termes :

« Vous l'avez compris, l'Etat souhaite impulser une nouvelle étape de contractualisation entre ses services et les collectivités locales pour soutenir l'investissement public et favoriser la relance pour les nouveaux CRTE.

Avec l'Etat, nous avons la même volonté de contribuer à un développement résilient du territoire au service des populations et adaptée aux mutations nécessaires.

Pour l'Etat, il s'agit de rassembler ses différents dispositifs dans un contrat qui englobe l'ensemble de ses politiques publiques d'intervention, en phase avec les orientations du Projet de Territoire de notre agglomération.

Tous les ans, ce contrat identifiera les projets qui intégreront les différents concours financiers de l'Etat et de ses agences.

Il sera évolutif pour s'ajuster aux besoins et pourra intégrer de nouveaux volets thématiques. Il fera l'objet d'un avenant annuel avec des financements pour les opérations prêtes à démarrer. Y a-t-il des questions » ?

Madame SANCHEZ prend la parole :

« J'ai des interrogations sur ce contrat. Il est certes nécessaire, indispensable, mais il donne le feu-vert du futur contournement Est de Rouen. Je m'étonne d'ailleurs d'être la première à en parler car ce projet est contradictoire à la qualité de vie que l'on évoque toujours quand on parle de l'identité de cette agglomération, fait-elle remarquer. Ce projet compromet complètement le bien-être des habitants de notre collectivité.

S'il va à son terme, la forêt de bord, la halle Jesse OWENS, la base de loisirs seront, à terme, condamnés par l'autoroute. Il existe donc une véritable contradiction entre ce projet de contournement et les actions que nous portons pour développer harmonieusement le territoire.

Il faudra donc continuer à porter cette opposition, en lien avec les associations qui portent des revendications.

Je souhaite que nous ayons une expression commune, que nous insistions sur le fait que l'opposition commune existe toujours. Notre expression date un peu et il faudrait la rafraîchir par le biais d'une motion ou d'un communiqué qui permettrait de dire que la position de l'époque est toujours d'actualité » souligne-telle.

Monsieur LEROY rappelle que « lors de la consultation préalable, le Conseil communautaire s'était prononcé à l'unanimité sur la nécessité de réaliser le contournement Est de Rouen, mais avait également dit son opposition à un franchissement de la Seine en 2 x 2 voies ; lui préférant un franchissement en 2 x 1 voie. Nous avons également acté notre absence de participation financière au projet d'autoroute à 2 x 2 voies. Tel était le sens de notre délibération.

Il s'agit d'un projet de l'Etat. Nous avons fait des études paysagères, avons fait part de nos remarques, de notre opposition et de nos suggestions.

Je vous remercie pour votre intervention mais, ce soir, c'est le Contrat de relance et de transition écologique que nous devons adopter dans la mesure où je dois le signer lundi prochain avec Madame la Sous-préfète ».

« Par rapport à ce qu'a dit Laetitia SANCHEZ, embraye Monsieur JAMET... Je tiens à rappeler la ferme opposition de la Ville de Val de Reuil à ce contournement. Pour plusieurs raisons.

D'une part parce qu'il apporte un préjudice esthétique épouvantable. Depuis la côte des Deux amants, depuis Pont de l'Arche, Alizay ou le Manoir sur Seine, les habitants auront les yeux sur M-REAL et un viaduc dont on ne connaît ni la qualité architecturale ni le coût. Il y a aussi un préjudice environnemental sur la faune et la flore.

De plus, alors que, partout, la voiture est en recul, cet équipement va la favoriser. C'est un bien mauvais signal qui est envoyé.

Je rappelle une nouvelle fois le double préjudice auquel sont soumis les habitants d'Incarville et de Val de Reuil qui veulent sortir ou entrer sur l'autoroute A 13. Il s'agit d'un préjudice financier et d'un préjudice sur nos conditions de vie ; mais aussi un préjudice que subit l'Eure par rapport à la Seine-Maritime. Or, aucun des problèmes n'est réellement réglé.

Je déplore que l'Etat ait finalement décidé de valider le projet malgré les recours déposés par la commune auprès du Conseil d'Etat. La réponse n'étant pas celle que nous attendions, nous allons continuer les recours pour faire annuler cette décision qui est absolument négative pour notre territoire. J'espère que nous serons tous unis.

Enfin, cette autoroute va déboucher sur le rond-point des Clouets. Donc sur des routes qui n'ont pas été prévues pour absorber tout ce trafic. Ce sera insupportable pour la totalité des habitants de Seine-Eure » avertit-il.

« Sur l'aspect environnemental, reprend Monsieur LEROY, nous avons tous observé les bouchons qui se produisent sur l'A13, au niveau de Criquebeuf. Il faut savoir que des véhicules qui roulent au pas polluent plus que des véhicules qui roulent.

Sur notre territoire il y a chaque jour près de 10 000 salariés qui viennent travailler en provenance de l'agglomération rouennaise. Notre projet de territoire vise à leur offrir les logements qui leur permettront de se rapprocher de leur travail. Mais, encore une fois, ce débat n'est pas l'objet de cette délibération » rappelle-t-il.

A son tour, Madame LAMBERT souligne que *« la commune de Pitres est résolument opposée au projet ».*

De son côté, Monsieur JUBERT s'avoue *« désolé par la décision qui a été prise par le Premier ministre. Cette décision méprise nos opinions. Je rappelle néanmoins que la position de l'Agglo est également celle du Conseil départemental. Seine-Eure sera, assurément, le territoire le plus impacté. C'est un projet qui est dangereux »* estime-t-il.

« Notre position commune existe toujours, résume Madame SANCHEZ. Il existe un consensus dans l'assemblée. Il faut simplement le rafraîchir. Réaffirmer notre position et dire qu'elle est toujours d'actualité » martèle-t-elle.

Monsieur LEROY remercie les intervenants et passe au vote.

Sur rapport de Monsieur LEROY, par **73 voix POUR et 2 voix CONTRE et 10 ABSTENTIONS**, le Conseil communautaire approuve :

- la convention liées à la mise en œuvre des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) ;
- l'annexe relative au plan d'actions et à la maquette financière prévisionnelle 2022.

Le Conseil communautaire autorise également Monsieur le Président, ou son représentant :

- à signer la convention précitée ainsi que tout document s'y rapportant sauf modification substantielle ;
- à engager les négociations pour mobiliser les partenaires techniques et financiers du programme d'actions ;
- à négocier les avenants financiers et opérationnels non substantiels pour la durée du contrat.

Il est rappelé que l'Etat a impulsé une nouvelle ère de contractualisation entre ses services et les collectivités locales afin de soutenir l'investissement public et de favoriser la relance. Le lancement des nouveaux Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) traduit cette ambition.

L'État et la Communauté d'agglomération Seine-Eure partagent la volonté commune de contribuer à un développement résilient du territoire au service de la population et adapté aux mutations environnementales, sociales et économiques en cours. L'objectif de l'Etat est de promouvoir une approche transversale et interministérielle pour accompagner le plan de relance d'une part et les projets de territoire des collectivités d'autre part. Les volets thématiques inscrits dans le contrat correspondent à la fois aux enjeux identifiés par les acteurs du territoire et à la déclinaison locale des politiques territorialisées du Gouvernement.

Dans un objectif de simplification, l'Etat cherche à rassembler ses différents dispositifs d'intervention existants dans un contrat commun. Dans la mesure du possible, le contrat territorial vise, à terme, à aboutir à un contrat unique, destiné à englober l'ensemble des politiques publiques d'intervention de l'Etat sur un même territoire. Ainsi, le Contrat de Relance et de Transition Ecologique propose une approche globale et cohérente des politiques publiques notamment en matière de développement économique, d'environnement, de cohésions sociales et de cohésion

territoriale. Il s'appuie sur les orientations du projet de territoire dans une ambition de transition durable et vise une ambition ensemblière.

Ce contrat a également vocation à intégrer l'ensemble des dispositifs et contractualisations préexistant entre l'EPCI, l'Etat, ses Agences nationales et Etablissements afin d'identifier annuellement les projets qui bénéficieront de manière privilégiée des concours financiers de l'Etat.

Il sera évolutif afin de s'ajuster aux besoins et de mobiliser les partenaires : tout au long de la vie du contrat, il peut s'enrichir de nouveaux volets thématiques, au gré de l'évolution des priorités locales et nationales.

Le contrat est mis en œuvre annuellement par un avenant d'application qui décline les financements des différents partenaires pour les opérations prêtes à démarrer.

La convention partenariale intègre :

- un état des lieux des principaux indicateurs et enjeux ayant permis la définition du projet de territoire ;
- les ambitions et orientations stratégiques du projet de territoire ;
- l'ensemble des contractualisations et dispositifs préexistant avec l'Etat et ses opérateurs ;
- la déclinaison opérationnelle annuelle de mise en œuvre intégrant les projets du bloc local mais aussi d'autres acteurs, particulièrement dans le cadre du plan de relance ;
- la définition des instances de gouvernance qui pourront être adaptées en fonction des partenariats locaux à venir et des nouveaux cosignataires potentiels par voie d'avenant ;
- un état des lieux écologique initial qui sera mis à jour à l'issue de la période de contractualisation et contribuera à l'évaluation globale ;
- un outil d'évaluation global ainsi que des indicateurs d'évaluation de tout ou partie des projets.

Le contrat joint en annexe à la présente délibération fait suite au protocole d'engagement signé le 12 juillet 2021 entre la Communauté d'agglomération et l'Etat. Ce contrat précise donc tous les éléments évoqués ci-dessus.

La déclinaison opérationnelle annuelle de mise en œuvre est définie comme plan d'actions. Ces dernières ont été définies selon plusieurs critères, à savoir les projets d'investissement issus du contrat d'agglomération et du projet pluriannuel d'investissement, en intégrant à ce stade des actions mûres en 2022 et projets en cours de maturation. Ce plan d'actions et la maquette financière seront mis à jour annuellement.

2021-310 - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES - CONTRACTUALISATION - Convention Territoriale d'Exercice Concerté - Avenant de prorogation n°2 - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Conseil communautaire approuve la conclusion des avenants aux conventions territoriales d'exercice concerté pour le territoire de l'ancienne Communauté d'agglomération Seine-Eure d'une part et celui de l'ancienne Communauté de communes Eure-Madrie-Seine d'autre part.

Le Conseil communautaire autorise également Monsieur le Président, ou son représentant ; à signer :

- les avenants aux conventions territoriales d'exercice concerté relatives aux contrats de territoire 2017/2021 et à l'actualisation de ces contrats avec le Conseil Départemental de l'Eure et le Conseil Régional de Normandie,
- tout document relatif à ces conventions sauf modification majeure de l'économie générale de la convention.

Il est rappelé que la Communauté d'agglomération Seine-Eure a repris les deux contrats de territoire signés avec le Conseil Régional de Normandie et le Conseil Départemental de l'Eure pour

la période 2017/2021 :

- l'un porte sur le territoire de l'ancienne Communauté d'agglomération Seine-Eure,
- le second sur celui de l'ancienne Communauté de communes Eure Madrie Seine.

La signature du contrat d'agglomération est dorénavant conditionnée à la signature préalable de la Convention Territoriale d'Exercice Concerté (CTEC) qui a été soumise à la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) du 22 mars 2017.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de l'action commune du Conseil Régional de Normandie, des Conseils Départementaux et des EPCI normands en matière de soutien aux projets publics des territoires, dans un objectif de coordination, de simplification et de clarification des interventions financières respectives des signataires, en vue de la contractualisation de territoire. Sur chaque thématique, elle décline donc les modalités de financements voire de cofinancements des projets des territoires.

Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération Seine-Eure fusionnée a repris les conventions triennales d'exercice concerté afférentes aux deux contrats d'agglomération. Ces conventions initiales avaient une durée portant sur la période 2017/2019. Elles avaient déjà été prorogées pour la période 2020/2021.

Le contrat d'agglomération ayant été prorogé jusqu'en 2022, il est donc nécessaire de les proroger par avenant afin de couvrir l'ensemble de la période des contrats de territoire.

2021-311 - CULTURE - Convention de gestion des visites du château de Gaillon - Avenant de transfert - Convention de délégation de services conclue entre la Communauté d'agglomération Seine-Eure et l'Office de Tourisme Intercommunal - Avenant - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- accepte la prise en charge, par la Communauté d'agglomération Seine-Eure, de l'accueil des visiteurs, l'organisation des visites guidées et l'organisation de toute action culturelle et promotionnelle du château de Gaillon, par transfert de la convention qui lie la commune de Gaillon et l'État ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant formalisant ce transfert ;
- approuve l'élargissement de la délégation de service de l'Office de Tourisme à la gestion des visites du Château de Gaillon ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant formalisant l'élargissement aux missions précitées de la convention de délégation de service conclue entre la Communauté d'agglomération Seine-Eure et l'Office de Tourisme.

2021-312 - INTERCOMMUNALITE - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Renouvellement du Pôle Métropolitain Rouen Seine Eure - Autorisation

Cette délibération présentée, Madame SANCHEZ rappelle que « des réserves avaient été émises au moment de la création du pôle métropolitain ; réserves qui restent d'actualité. Il n'y a pas de réelle assise démocratique et les élus de l'Agglo participent à un mille-feuille territorial qui éloigne les citoyens de la politique. Je me pose la question de l'assise démocratique de cette structure »...

« C'est bien là le problème de la Loi MAPTAM qui n'est pas allée jusqu'au bout, répond Monsieur LEROY. Mais c'est tout de même un mouvement qui vient de la base dans la mesure où il est constitué d'élus. Ce pôle met en œuvre des actions qui font sens ; même si ce n'est pas parfait. Bien que je comprenne les réserves, il nous permet de prendre en main notre destin » conclut-il.

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Conseil communautaire approuve le renouvellement du Pôle Métropolitain Rouen Seine Eure selon les actuels statuts, pour une durée de 10 années à compter de sa date anniversaire (29 février 2012).

Tel que précisé dans ses statuts, le Pôle Métropolitain Rouen Seine Eure pose un cadre formalisant les liens de coopération entre les deux EPCI sur les thèmes suivants :

o Dans le domaine du développement économique :

Le Pôle métropolitain interviendra en particulier dans les secteurs des biotechnologies, de la santé et de la cosmétique, mais également de la logistique.

Plus largement, il interviendra dans la mise en place et la coordination d'actions de promotion et de prospection économique, en liaison avec les organismes existants, afin notamment de valoriser les pôles d'excellence du territoire.

o Dans le domaine du tourisme, la création et la gestion de produits, services ou équipements touristiques d'intérêt métropolitain, valorisant le patrimoine naturel, historique et culturel autour de la Seine et de ses affluents, en liaison notamment avec les offices de tourisme existants.

o Dans le domaine des transports en commun, les études visant l'amélioration des liaisons entre les différents Périmètres de Transport Urbain (PTU) du territoire métropolitain.

2021-313 - INTERCOMMUNALITE - ADMINISTRATION GENERALE - Définition de l'intérêt communautaire - Modification - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION, le Conseil communautaire modifie l'intérêt communautaire de la Communauté d'agglomération Seine-Eure comme suit :

❖ **Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturel et sportif (à compter du 1^{er} janvier 2022) :**

En matière sportive :

- ◆ Centre aquatique intercommunal AQUAVAL situé sur la commune de Gaillon,
- ◆ Centre aquatique intercommunal CASÉO situé sur la commune de Louviers,
- ◆ Patinoire intercommunale GLACÉO située sur la commune de Louviers,
- ◆ L'organisation de certains événements sportifs comme le Marathon Seine-Eure,
- ◆ Gymnase Chandelier situé sur la commune de Val d'Hazey.

2021-314 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - PROJETS URBAINS - Commune de Louviers - ZAC Côte de la Justice - Cahier des charges de cession de terrain - Modification - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CHARLIER, à l'unanimité, le Conseil communautaire approuve le cahier des charges de cession de terrains modifié de la ZAC Côte de la justice, sur la commune de Louviers.

2021-315 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - PROJETS URBAINS - Commune de Louviers - ZAC Cote de la Justice - Cahier des charges de cession de terrain à COGEDIM - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CHARLIER, à l'unanimité, le Conseil communautaire approuve le cahier des charges particulières de cession de terrains de la ZAC Côte de la justice qui sera annexé à l'acte de vente avec la COGEDIM.

2021-316 - ACQUISITIONS - URBANISME PLANIFICATION ET FONCIER - Commune de Val de Reuil - Pôle tertiaire de la gare - Acquisition en l'état futur d'achèvement - Intégration au Programme d'Action Foncière - Autorisation

Cette délibération présentée, Monsieur GODEFROY déclare que « la commune de Val de Reuil est très contente de cette avancée. C'est un projet structurant pour la gare et pour le territoire ; dans le

cadre d'une opération conjointe voulue par la Ville et par l'Agglo. Pouvons-nous s'en servir en vue de la commercialisation » questionne-t-il.

« Nous avons quelques contacts, mais rien de ferme, indique Monsieur LEROY. Des projets liés à l'implantation de centres d'appels et de locaux administratifs ont été évoqués, mais rien qui ne soit concrétisés à l'heure actuelle. Soyez néanmoins assuré que nous feront régulièrement le point avec vous » conclut-il.

Sur rapport de Monsieur CHARLIER, à l'unanimité, le Conseil communautaire décide d'acquérir en l'état futur d'achèvement un ensemble immobilier réalisé dans le cadre de la phase 1 du futur pôle tertiaire de la gare de Val de Reuil, lieudit « Les Prés de la Salle » sur les parcelles cadastrées section BX numéros 51 et 52, comprenant :

- 1 098 m² de surface de plancher à usage de bureaux,
- 30 places de stationnement ;

Parallèlement, le Conseil communautaire :

- sollicite l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Normandie pour intégrer le bien susvisé au programme d'action foncière, procéder à son acquisition et l'intégrer à son stock pour une durée maximale de 5 ans ;
- s'engage à racheter le bien dans un délai maximum de 5 ans ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ces acquisitions à intervenir avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

2021-317 - ACQUISITIONS - URBANISME PLANIFICATION ET FONCIER - Commune de Vironvay - Veille foncière SAFER - Acquisition des parcelles cadastrées section B numéros 110 et 111 - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CHARLIER, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- décide d'acquérir les parcelles cadastrées section B numéro 110, sise lieudit « La Seigneurie », et numéro 111, sise lieudit « Soufle Vent », d'une superficie totale de 13 380 m², sur la commune de Vironvay ;
- approuve la promesse unilatérale d'achat susvisée moyennant le prix de 10 250 €, auquel il convient d'ajouter les frais d'acte notariés estimés à 1 470 € pour un paiement, au plus tard, le 25 janvier 2022.

Le Conseil communautaire dit également :

- que les frais et honoraires divers liés à cette opération seront à la charge de la Communauté d'agglomération Seine-Eure ;
- que l'acte authentique sera rédigé par notaire.

2021-318 - ACQUISITIONS - URBANISME PLANIFICATION ET FONCIER - Commune de Val de Reuil - Acquisition des parcelles cadastrées section CX numéros 117 et 119, sises lieudit Le Calvaire, Rue Sainte Marguerite et appartenant à la société Maroquinerie de Normandie et la SCI Les Prés d'Incarville - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CHARLIER, à l'unanimité, le Conseil communautaire décide d'acquérir les parcelles cadastrées suivantes :

- section CX numéro 117, d'une superficie de 6 m² et appartenant à la société Maroquinerie de Normandie, représentée par Monsieur Emmanuel POMMIER,
- section CX numéro 119, d'une superficie de 28 m² et appartenant à la SCI Les Prés d'Incarville, représentée par Monsieur Jérôme MARTIN ;

Le Conseil communautaire dit également :

- que chaque acquisition est consentie à l'euro symbolique ;
- que les frais et honoraires divers, liés à cette opération seront à la charge de la

2021-319 - ALIENATIONS - URBANISME PLANIFICATION ET FONCIER - Commune de Val de Reuil - ZAC des Portes - Cession d'un bâtiment à la société AEGILOPS - Autorisation

Sur rapport de Monsieur MOGLIA, à l'unanimité, le Conseil communautaire décide de céder à la société AEGILOPS, représentée par Monsieur Pascal MOMBLED, ou toute société s'y substituant, le bâtiment implanté sur les parcelles cadastrées section BI numéros 184 et 185, section CT numéros 231p, 233p, 235p, 260p et 290p, d'une superficie d'environ 2 900 m². Il est précisé que la surface exacte du terrain cédé sera déterminée après établissement du document d'arpentage.

Le Conseil communautaire dit également :

- que cette cession est consentie moyennant le prix de 800 000 € H.T., T.V.A. en sus, s'il y a lieu, au taux tel qu'il sera en vigueur à la signature de l'acte authentique ;
- que les frais d'établissement du document d'arpentage seront à la charge de la Communauté d'agglomération Seine-Eure ;
- que les autres frais liés à cette opération seront à la charge de l'acquéreur ;
- que les actes correspondants seront établis par acte notarié ;

Le Conseil autorise à se substituer un tiers à l'acquéreur, s'il s'agit :

- o d'une ou plusieurs sociétés spécialement constituées pour l'acquisition du terrain et/ou la construction et la mise à bail du bâtiment au profit des futurs exploitants ;
- o d'une société réalisant et finançant la construction des installations de l'acquéreur dans le cadre d'un contrat de crédit-bail ;
- o d'une ou plusieurs sociétés filiales d'exploitation de l'acquéreur, existantes ou à créer.

Cette délibération votée, Monsieur JAMET a insisté *« pour que le compromis de vente mentionne le maintien de l'unité architecturale des quatre bâtiments »*.

2021-320 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI et FORMATION - CFAIE de Val de Reuil - Subvention - Autorisation

Au terme de la présentation de cette délibération, Monsieur JAMET remarque :

« Les relations avec le CFAIE se sont récemment refroidies pour des questions d'immobilier. La Ville de Val de Reuil a cédé, pour l'euro symbolique, la passerelle qui enjambe la Voie Blanche et qui relie les deux groupes de bâtiments.

Parallèlement, le CFAIE souhaite devenir propriétaire du terrain sur lequel il est implanté ; terrain qui est actuellement propriété de la Ville. La Ville est soumise à de fortes pressions pour le transférer au CFAIE.

A cela, il faut ajouter le fait que la section « Vente auto » devrait partir à Evreux. Nous n'avons pas su résister et nous allons donc enregistrer une baisse du nombre d'élèves inscrits à Val de Reuil.

Ce CFAIE est pourtant reconnu pour la qualité de son enseignement. C'est un CFA d'excellence pour les métiers de l'alimentaire. Il faut le défendre ! La commune fait tout ce qu'il faut. Soyons solidaires ! Certains veulent le ramener à Evreux, voire en Seine-Maritime. Ce serait dommage de ne pas le conserver sur le territoire » estime-t-il.

« Nous avons récemment observé des changements très importants au niveau national qui confient désormais la formation des apprentis aux filières professionnelles, rappelle Monsieur LEROY. Les effets sont déjà visibles puisque de grands groupes de restauration ont créé leurs propres CFA.

Le CFA de Val de Reuil a enregistré une progression de 300 apprentis. Nous ne pouvons que nous

Le point fort de Val de Reuil, c'est son internat. D'où notre soutien financier au transport des apprentis. C'est important pour le CFA et cela rejoint les actions mises en place par Val de Reuil. A nous tous, désormais, de mettre en place les actions les plus pertinentes et les meilleures ».

Sur rapport de Monsieur MOGLIA, à l'unanimité, le Conseil communautaire accepte de verser une subvention de 25 680 € au CFAIE de Val-de-Reuil afin de permettre aux apprentis domiciliés sur le territoire de continuer à utiliser gratuitement les lignes de bus du CFAIE.

2021-321 - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES - TOURISME - Délégation au département de l'Eure des aides à l'immobilier touristique - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CHAMBON, à l'unanimité, le Conseil communautaire approuve l'avenant de prorogation organisant la délégation, au bénéfice du Département de l'Eure, des aides à l'immobilier touristique.

2021-322 - HABITAT-LOGEMENT - Dispositif fonds Façades - Prorogation du dispositif - Autorisation

Cette délibération présentée, Monsieur PRIOLLAUD constate :

« C'est un très beau dispositif et la Ville de Louviers souhaite proroger la convention portant sur le bâti de la reconstruction. Cela commence à être connu et cela fonctionne puisque les commerçants luvériens jouent le jeu de la réhabilitation » souligne-t-il.

Sur rapport de Madame TERLEZ, à l'unanimité, le Conseil communautaire décide de prolonger le dispositif, suivant les mêmes conditions, sur une période de 3 ans courant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025.

Cette aide correspond à :

- 25 % du montant des travaux de ravalement plafonnés à 2 500 € (10 000 € dans le cas d'une copropriété) de subvention pour les travaux de ravalement de façade de bâtiments construits avant 1945, ne comprenant pas de rénovation énergétique,
- 25 % du montant des travaux de ravalement/isolation plafonnés à 5 000 € (20 000 € dans le cas d'une copropriété) de subvention pour les projets comprenant de la rénovation énergétique.

Par ailleurs, l'attribution de l'aide est conditionnée à l'accompagnement obligatoire de l'architecte-conseil de la Communauté d'agglomération.

2021-323 - HABITAT-LOGEMENT - Programmation 2021 de logements locatifs sociaux - Délégation des aides à la pierre

Sur rapport de Madame TERLEZ, par 84 voix POUR et 1 ABSTENTION, le Conseil communautaire approuve la programmation de logements locatifs sociaux 2021 au titre de la délégation des aides à la pierre et autorise Monsieur le Président, ou son représentant :

- à notifier la programmation de logements aux organismes de logement social, aux communes, et à ses autres partenaires ;
- à signer les décisions de subvention et d'agrément relatives aux opérations programmées, ainsi que toutes les conventions et documents relatifs à ces opérations.

Cette nouvelle programmation fait état d'une production de :

- 90 nouveaux logements sociaux dont 27 logements en accession sociale en droit commun,
- 30 nouveaux logements sociaux en reconstitution de l'offre.

	PLAI Location très sociale	PLUS Location sociale	PLS Location Intermédiaire	PSLA Location- accession	TOTAL
Droit commun	14	30	19	27	90
Reconstitution de l'offre (ANRU)	15	15	/	/	30
TOTAL	29	45	19	27	120
%	24 %	38 %	16 %	23 %	100 %

Il est enfin précisé que le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), qui s'est tenu le 9 novembre 2021, a validé la programmation proposée par la Communauté d'agglomération Seine-Eure et les budgets s'y rapportant.

2021-324 - HABITAT-LOGEMENT - Dispositif de soutien au parc locatif aidé - Révision du dispositif - Autorisation

Au terme de la présentation de cette délibération, Madame DESLANDES remarque :

« Il faut être très vigilant sur la typologie des logements à Val de Reuil et, notamment, en matière de logements locatifs sociaux ».

Madame TERLEZ rappelle qu'elle milite *« pour la territorialisation de la construction de logements et pour faire en sorte, via la loi 3DS, que l'Agglo décide des programmations en fonction des besoins du territoire et pas seulement des objectifs nationaux ».*

De son côté, Madame SANCHEZ pose la question de l'accompagnement social des familles par une structuration intercommunale élargie.

« C'est un sujet qui est en débat au sein de cet hémicycle et au sein du CIAS, répond Madame TERLEZ. En matière d'action sociale, il y a un chef de file ; le Conseil départemental de l'Eure. Et l'application des dispositifs relève des élus communaux. Les maires souhaitent, dans leur grande majorité, conserver ce rôle. La convention territoriale globale signée avec la CAF de l'Eure permettra de répondre à une partie des besoins » précise-t-elle.

Sur rapport de Madame TERLEZ, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- Décide de réviser le dispositif d'aide à la création et à la rénovation de logements locatifs sociaux et de le remplacer par le dispositif suivant, remplaçant le dispositif précédemment en vigueur, détaillé dans le guide des aides ci-annexé :
 - a. Construction de logements locatifs sociaux neufs : aide forfaitaire de 2 000 € par logement et abattements allant jusqu'à 7 500 € par logement,
 - b. Réhabilitation de logements locatifs sociaux existants / Acquisition de logements anciens et travaux d'amélioration visant à créer une nouvelle offre locative sociale : aide forfaitaire de 2 000 € par logement et abattements allant jusqu'à 6 000 € par logement.
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute convention ou document permettant la mise en œuvre de ce dispositif ;

Le Conseil communautaire dit également :

- que les demandes seront présentées à la commission Habitat ou au vice-président chargé du Programme Local de l'Habitat le cas échéant, avant chaque conseil communautaire ;
- que le dispositif s'applique pour les demandes de subventions qui seront faites à partir du 1^{er} janvier 2022 ;
- que les opérations présentant la non-réalisation de la clause de l'insertion par l'activité seront exclues du dispositif et qu'un remboursement des acomptes versés sera demandé.

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- réduire l'impact sur l'environnement ;
- améliorer la performance énergétique et réduire les consommations ;
- conduire les bailleurs vers les projets répondant aux besoins les plus prioritaires ;
- accompagner les bailleurs dans les projets les plus complexes à développer financièrement ;
- avoir un dispositif lisible.

Les opérations de logements locatifs sociaux devront être situées dans les secteurs stratégiques et préférentiels qui ont été identifiés dans le cadre du PLH.

Le nouveau dispositif dispose d'une enveloppe annuelle moyenne inchangée pour la participation financière de la Communauté d'agglomération Seine-Eure aux projets de construction ou d'amélioration de logements locatifs sociaux, correspondant à la moyenne observée sur la durée du PLH en cours. Cette enveloppe est de 400 000 € par an, soit 2,4 M€ sur les 6 prochaines années.

Pour mobiliser au mieux cette enveloppe, la priorité sera donnée chaque année aux projets répondant au mieux aux besoins du territoire et aux orientations de la Communauté d'agglomération.

Une participation maximale de la Communauté d'agglomération Seine-Eure pouvant être allouée pour chaque opération est également définie, à hauteur de 200 000 €, même si cette dernière se fait en plusieurs tranches. Une dérogation pourra toutefois être attribuée pour les projets d'envergure exceptionnelle, à hauteur de 500 000 € maximum (plus de 50 logements, publics spécifiques, offre nouvelle sur la commune, etc.).

Le dispositif est le suivant :

Construction de logements locatifs sociaux neufs :

Conditions d'attribution et montant des aides :

- ✓ Cohérence avec les besoins PLH de la commune concernée.
- ✓ Pas d'opération en 100% Vente en l'Etat Futur d'Achèvement.
- ✓ Volet insertion par l'activité économique (5% des heures travaillées).

1. Mixité sociale dans le projet :

Les opérations devront compter au minimum 2 typologies de logements parmi : PLAI-A, PLAI, PLUS, PLS, PSLA, BRS, accession sociale - exception faite sur les résidences pour public très spécifique.

2. Diversité de la typologie des logements

Les opérations devront présenter au minimum 2 typologies différentes (T1, T2, T3, T4, T5...) avec 20 % minimum des logements en T1 et/ou T2 pour les logements collectifs - exception faite sur les résidences pour public très spécifique.

3. Qualité de l'opération :

L'opération devra être conforme à la réglementation thermique/environnementale en vigueur à la date de dépôt du permis de construire.

4. Attractivité de la résidence (3 thématiques minimum) :

Parti pris architectural, aménagement des espaces extérieurs, confort, biodiversité et vie sociale (voir Annexe).

Conditions obligatoires	Subvention en € / logement
Toutes les conditions précitées	Forfait de 2 000 € / logement
Abondements	Subvention en € / logement
Ecoconstruction et économie circulaire : utilisation de matériaux biosourcés, géosourcés et/ou réemployés pour 4 fonctions du bâtiment (minimum) - ou atteindre le niveau 2 du Label bâtiment Biosourcé - ou équivalent et/ou Label NF Habitat HQE, Label BEE +, Label Habitat Neuf - ou équivalent	+ 3 000 € / logement et/ou + 1 000 € / logement
Petite opération hors pôles urbains : communes avec école et moins de 10% de logements locatifs sociaux	+ 2 000 € / logement
Label HS2 (Haute Sécurité Santé) ou équivalent	+ 1 000 € / logement
Surcoût lié à la pollution des sols / autres éléments liés au contexte général du projet (instabilité des sols, contraintes PPRI (gestion des risques), périmètre ABF	+ 500 € / logement

Réhabilitation de logements locatifs sociaux existants / Acquisition de logements anciens et travaux d'amélioration visant à créer une nouvelle offre locative sociale :

Conditions d'attribution et montant des aides :

- ✓ La prime bénéficie aux bouquets de travaux suivants : menuiseries extérieures, isolation, ventilation, chauffage. Ils doivent répondre aux préconisations de l'étude thermique préalable et doivent être supérieurs à 20 000 € HT par logement.
- ✓ Volet insertion par l'activité économique (5% des heures travaillées).
- ✓ Les travaux subventionnables devront obligatoirement améliorer la performance énergétique du logement en adéquation avec les objectifs du Grenelle, et réduire de manière significative les charges d'occupation et de consommation d'énergie.

Conditions obligatoires	Subvention en € / logement
Amélioration de l'attractivité de la résidence (3 thématiques minimum parmi : parti pris architectural, réaménagement des espaces extérieurs, biodiversité, confort et vie sociale) ET Atteindre le Coefficient d'Énergie Primaire (CEP) niveau BBC après travaux (selon les certificateurs accrédités par le COFRAC).	Forfait de 2 000 € / logement
Abondements (cumulables)	
Opération de moins de 15 logements	1 000 € / logement par bonus
Eco-rénovation : utilisation de matériaux biosourcés, géosourcés et/ réemployés pour au moins 3 fonctions : Aménagements extérieurs ; Structure, maçonnerie, gros œuvre, charpente ; Revêtement de sols et murs, peintures, produits de décoration ; Menuiseries intérieures et extérieures, fermetures ; Façades ; Isolation ; Couverture, étanchéité ; Cloisonnement, plafonds suspendus	

Passeoire énergétique (classe énergétique F ou G) : atteindre le niveau BBC après travaux	
Réhabilitation de logements individuels (€/logement individuel)	
Création de logements supplémentaires à travers un changement d'usage (2 à minima)	2000 € / logement créé
Transformation de grands logements en petits logements (5% min)	

Les pièces nécessaires à l'instruction des demandes, qu'il s'agisse de production ou d'amélioration, figurent dans le guide des aides, ci-annexé.

2021-325 - ENVIRONNEMENT - TRANSITION - Expérimentation d'un système de mesure d'épisodes polliniques - Convention - Autorisation

Sur rapport de Madame TERLEZ, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- approuve la mise en œuvre de l'expérimentation d'un système de mesure d'épisodes polliniques proposée par LIFY AIR et la mise en place de 5 capteurs BEENOSE sur le territoire de la Communauté d'agglomération Seine-Eure ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention tripartite à intervenir entre la Communauté d'agglomération Seine-Eure, l'Association ATMO Normandie et l'entreprise LIFY AIR ainsi que tout acte s'y rapportant.

Il est précisé que dans le cadre de cette phase d'expérimentation menée à l'échelle nationale sur plusieurs territoires, les coûts d'acquisition des capteurs et d'abonnement aux services sont réduits pour la collectivité.

Ainsi, le budget à prévoir pour cette phase expérimentale s'élève à 10 000 € HT, soit 12 000 € TTC en application du taux de TVA en vigueur.

L'expérimentation devrait être étendue au territoire du Pôle Métropolitain, venant ainsi renforcer les résultats de ces travaux sur une échelle locale plus large.

2021-326 - ENVIRONNEMENT - TRANSITIONS - Dispositif de valorisation des certificats d'économies d'énergie proposé sur 2021-2022- Autorisation

Sur rapport de Madame TERLEZ, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- approuve le dispositif de regroupement de certificats d'énergie avec les communes volontaires,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions d'habilitation pour le dépôt en regroupement de certificats d'économies d'énergie avec les communes volontaires afin de déposer en leur nom les dossiers de valorisation des CEE générés par leurs actions, d'assurer la vente des CEE sur le marché et de reverser l'ensemble des profits sans contrepartie financière.

2021-327 - FONDS DE CONCOURS - TRANSITIONS - Commune de Crasville - Travaux de rénovation énergétique d'un logement communal - Fonds de concours - Attribution

Sur rapport de Madame TERLEZ, à l'unanimité, le Conseil communautaire décide d'attribuer :

- un fonds de concours rénovation énergétique d'un montant de 4 831,26 € à la commune de Crasville ;

- un fonds de concours de droit commun d'un montant de 1 238,94 € à la commune de Crasville.

Le Conseil communautaire dit également que ce montant est définitif et ne pourra pas augmenter en fonction du coût du projet. Toutefois, dans l'hypothèse où le coût réel serait inférieur à l'enveloppe prévisionnelle, la participation financière de la Communauté d'agglomération Seine-Eure sera recalculée en fonction du montant réel des travaux.

Cette délibération votée, Monsieur DERREY a remercié le Conseil communautaire pour l'attribution de ce fonds de concours.

2021-328 - FONDS DE CONCOURS - TRANSITIONS - Commune d'Acquigny - Travaux d'Isolation de la toiture de la Mairie - Fonds de concours rénovation énergétique - Autorisation

Sur rapport de Madame TERLEZ, à l'unanimité, le Conseil communautaire décide d'attribuer un fonds de concours rénovation énergétique d'un montant de 4 413,33 € à la commune d'Acquigny.

Le Conseil communautaire dit que ce montant est définitif et ne pourra pas augmenter en fonction du coût du projet. Toutefois, dans l'hypothèse où le coût réel serait inférieur à l'enveloppe prévisionnelle, la participation financière de la Communauté d'agglomération Seine-Eure sera recalculée en fonction du montant réel des travaux.

2021-329 - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES - ENFANCE-JEUNESSE - Signature avec la Caisse d'Allocation Familiale de l'Eure d'un avenant n°1 au Contrat Enfance Jeunesse de la Communauté d'agglomération Seine Eure - Autorisation

Sur rapport de Monsieur DUFOUR, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- approuve l'avenant n°1 au Contrat Enfance Jeunesse de la Communauté d'agglomération Seine-Eure afin d'intégrer la commune d'Acquigny au titre de l'année 2021 ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 au Contrat Enfance Jeunesse de la Communauté d'agglomération Seine-Eure ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Ce contrat est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement et au maintien d'une offre d'accueil destinée aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

Le cadre général des actions éligibles à ce dispositif est le suivant :

- accueil collectif, familial et parental 0-4 ans,
- accueil collectif, familial et parental 4-6 ans,
- micro-crèches,
- relais assistants maternels,
- lieux d'accueil enfants-parents,
- accueils de loisirs,
- accueil jeunes,
- ludothèque,
- accueil périscolaire,
- séjours de vacances d'été,
- séjours petites vacances,
- camps adolescents.

Des actions de pilotages y sont inscrites :

- poste de coordinateurs,
- formations pour le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) et/ou pour le Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur (BAFD),
- diagnostic initial.

Cette convention ouvre des droits à la prestation de service enfance jeunesse qui a vocation à financer essentiellement le développement quantifiable à partir d'unités de mesure retenues pour chaque action : nombre de places, heures, journée enfants, poste équivalent temps plein.

Ce contrat entraîne des engagements pour le partenaire :

- mettre en place un projet éducatif et social dont les activités sont ouvertes à tous, appuyées sur un personnel qualifié et un encadrement adapté,
- respecter la neutralité philosophique, syndicale ou politique et sans action sectaire,
- respecter la charte de la laïcité de la branche famille de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales,
- atteindre un taux cible,
- informer la Caisse d'Allocations Familiales de tout changement (compétences, missions, statuts, règlement intérieur ...).

Engagements aussi, au regard du public :

- le service offert doit être de qualité, accessible à tous et répondre aux besoins du public,
- la participation du public à la vie de la structure,
- la tarification doit être modulée en fonction des ressources de la famille,
- les règles de confidentialité respectées,
- les principes d'égalité et laïcité respectées.

Les autres engagements sont relatifs à :

- la communication,
- les obligations légales et réglementaires,
- les pièces justificatives,
- la tenue de la comptabilité.

Les engagements de la Caisse d'Allocations Familiales sont :

- contribution à l'amélioration des diagnostics partagés,
- contribution à l'évaluation des projets,
- versement d'une Prestation de Service CEJ au regard des pièces justificatives.

Sont notamment financés par cette prestation :

- tous les ALSH en gestion directe par la Direction Enfance Jeunesse (Alizay, Acquigny, Les Damps, Criquebeuf sur Seine, Martot, Terres de bord, Vraiville, Saint Didier des Bois, La Saussaye, Sivos de l'Oison, Léry, Poses, Andé),
- les points jeunes d'Alizay et Acquigny,
- les camps et séjours,
- des postes de coordination.

2021-330 - MARCHÉS PUBLICS - PETITE ENFANCE ET PROJETS D'EQUIPEMENT - Construction d'un pôle petite enfance à Pont de l'Arche - Procédure adaptée - 14 lots - Attribution - Autorisation

Sur rapport de Monsieur DUFOUR, à l'unanimité, le Conseil communautaire attribue les marchés aux entreprises ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses :

Lots	Entreprises attributaires	Montants HT	Montants TTC (TVA à 20% au taux actuellement en vigueur)
Lot n° 1 : gros oeuvre	Entreprise Bouquet Bd Les marronniers - Les Bourdines 27200 Vernon	571 573,77 €	685 888,52 €
Lot n° 2 : charpente bois	AGC-Pimont	141 145,36 €	169 374,43 €

	Espace Leader 9848 rue Gustave Eiffel 76230 Bois-Guillaume		
Lot n° 3 : couverture et bardage	Pimont Couvertures 532 route d'Elbeuf 76500 La Londe	239 746,44 €	287 695,73 €
Lot n° 4 : bardages I.T.E.	Entreprise Morin SA 290 rue Alberto Santos Dumont 27930 Guichainville	77 032,56 €	92 439,07 €
Lot n° 5 : menuiseries extérieures	Mongrenier ZI La Petite Belgique 24 avenue Jean Monnet 27500 Pont-Audemer	245 000 €	294 000 €
Lot n° 6 : menuiseries intérieures			
Base		397 648,92 €	477 178,70 €
PSE n° 1 : isolation plafond rampant en fibre de bois		10 514,88 €	2 493,22 €
PSE n° 2 : isolation plafond droit en fibres de chanvre, coton et lin		34 911,70 €	3 605,64 €
PSE n° 3 : traitement acoustique mural dans les salles d'éveil	JPV Bâtiment ZI n° 1 Rue Jacques Monod 27000 Evreux	8 550 €	10 260 €
PSE n° 4 : fourniture et pose de panneaux acoustiques suspendus dans la circulation		3 004,70 €	41 894,04 €
PSE n° 5 : protections murales		2 077,68 €	12 617,86 €
Montant total avec les PSE retenues		456 707,88 €	548 049,46 €
Lot n° 7 : plomberie	Hello Energie Bâtiment Pythagore 60 rue de l'Industrie 78200 Buchelay	323 000 €	387 600 €
Lot n° 8 : électricité	Société Normande d'électricité - SNECLIM 2 rue Victor Grandin 76500 Elbeuf	127 700 €	153 240 €
Lot n° 9 : équipement de cuisine	G'Froid ZI de l'Oison 246 avenue des Quatres- Ages 76320 Saint-Pierre-Les- Elbeuf	21 531 €	25 837,20 €
Lot n° 10 : revêtements sols souples	SAS Bonaud Parc d'activités de la Forêt Rue Henri Becquerel 27000 Evreux	54 846,32 €	65 815,58 €
Lot n° 11 : carrelage - faïences	SAS Bonaud Parc d'activités de la Forêt Rue Henri Becquerel 27000 Evreux	36 800,08 €	44 160,10 €

Lot n° 12 : peinture	Ecolor Normandie 11 rue du Moulin à Poudre 76150 Maromme	32 000 €	38 400 €
Lot n° 13 : VRD	EBTP Lhotelier Travaux Publics ZI Les Genétais Route du Manoir 27460 Alizay	266 959,95 €	320 351,94 €
Total		2 594 043,36 €	3 112 852,03 €

Le marché comprend des conditions d'exécution à caractère social. Les titulaires s'engagent à réserver :

- Pour le lot n° 1 : 402 heures d'insertion
- Pour le lot n° 2 : 117 heures d'insertion
- Pour le lot n° 3 : 174 heures d'insertion
- Pour le lot n° 4 : 75 heures d'insertion
- Pour le lot n° 5 : 178 heures d'insertion
- Pour le lot n° 6 : 319 heures d'insertion
- Pour le lot n° 7 : 312 heures d'insertion
- Pour le lot n° 8 : 102 heures d'insertion
- Pour le lot n° 10 : 54 heures d'insertion
- Pour le lot n° 12 : 41 heures d'insertion
- Pour le lot n° 13 : 225 heures d'insertion

2021-331 - MARCHÉS PUBLICS - DIRECTION DES BATIMENTS - Travaux d'entretien, de grosses réparations, et/ou de travaux neufs dans les bâtiments de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure - Neufs lots - Avenants de prorogation - Autorisation

Sur rapport de Monsieur MAUGARS, à l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les avenants correspondants.

Les accords-cadres à marchés subséquents mono-attributaires se décomposent en 9 lots avec un montant minimum et un montant maximum annuel pour chacun des lots selon la répartition suivante :

Numéro du lot	Entreprises attributaires	Montant minimum annuel	Montant maximum annuel
Lot n° 1 : maçonnerie – gros œuvre	SOTRAFAN 179 Chemin du Pont de l'Epte 76440 Le Thil-Reberpré	15 000 € HT	1 500 000 € HT
Lot n° 2 : couverture	BERDEAUX 5 rue des Pâtis 76140 Le Petit-Quevilly	12 000 € HT	1 200 000 € HT
Lot n° 3 : étanchéité	COBAT 4 rue René Baschet 93220 Cagny	10 000 € HT	1 000 000 € HT
Lot n° 4 : cloisons – doublages – menuiseries intérieures – faux plafonds	AMENAGEMENT MALITOURNE Parc d'activités des Hauts-Champs 76230 Isneauville	12 000 € HT	1 200 000 € HT
Lot n° 5 : menuiseries extérieures	DUTHE 8 rue du Grill 27400 Louviers	8 000 € HT	800 000 € HT
Lot n° 6 : serrurerie – métallerie	DUTHE 8 rue du Grill 27400 Louviers	12 000 € HT	1 200 000 € HT

Lot n° 7 : plomberie - chauffage	EIFPAGE ENERGIE NORMANDIE ZI Le Martray 14730 Giberville	12 000 € HT	1 200 000 € HT
Lot n° 8 : électricité courants forts - courants faibles	DUMOUCHEL ELECTRICITE Bâtiment Le Satellite Allée des Tilleuls – Ecoparc 1 27400 Heudebouville	15 000 € HT	1 500 000 € HT
Lot n° 9 : peinture – tenture – revêtement de sols	DELACROIX - FENEULLE Peinture et Nuances 29 rue du Madrillet 76800 Saint-Etienne-du- Rouvray	8 000 € HT	800 000 € HT

Les accords-cadres sont conclus de la notification, soit le 17 avril 2018, au 31 décembre 2018, et sont reconductibles 3 fois pour une durée d'un an. Les lots 2 et 3 n'ont pas été reconduits à l'issue de la première période contractuelle.

Considérant, que la Communauté d'agglomération Seine-Eure souhaite lancer un nouvel appel d'offres relatif à ces accords-cadres début 2022, il est donc nécessaire de prolonger la durée d'exécution des accords-cadres en vigueur jusqu'au 16 avril 2022, et d'augmenter le montant maximum de la dernière période contractuelle, pour couvrir la période de passation des nouveaux accords-cadres.

Le montant maximum de la dernière période contractuelle (année 4) est précisé ci-dessous :

Numéro du lot	Entreprises attributaires	Montant minimum de la dernière période	Montant maximum de la dernière période
Lot n° 1 : maçonnerie – gros oeuvre	SOTRAFAN 179 Chemin du Pont de l'Epte 76440 Le Thil-Reberpré	15 000 € HT	1 770 000 € HT
Lot n° 4 : cloisons – doublages – menuiseries intérieures – faux plafonds	AMENAGEMENT MALITOURNE Parc d'activités des Hauts- Champs 76230 Isneauville	12 000 € HT	1 416 000 € HT
Lot n° 5 : menuiseries extérieures	DUTHE 8 rue du Grill 27400 Louviers	8 000 € HT	944 000 € HT
Lot n° 6 : serrurerie – métallerie	DUTHE 8 rue du Grill 27400 Louviers	12 000 € HT	1 416 000 € HT
Lot n° 7 : plomberie - chauffage	EIFPAGE ENERGIE NORMANDIE ZI Le Martray 14730 Giberville	12 000 € HT	1 416 000 € HT
Lot n° 8 : électricité courants forts – courants faibles	DUMOUCHEL ELECTRICITE Bâtiment Le Satellite Allée des Tilleuls – Ecoparc 1 27400 Heudebouville	15 000 € HT	1 770 000 € HT
Lot n° 9 : peinture – tenture – revêtement de sols	DELACROIX - FENEULLE Peinture et Nuances 29 rue du Madrillet 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray	8 000 € HT	944 000 € HT

2021-332 - MARCHÉS PUBLICS - BATIMENTS - Nettoyage de qualité écologique de divers

Sur rapport de Monsieur MAUGARS, à l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°3 au lot n°2 visant à ajouter les locaux administratifs de la station d'épuration d'ECOPARC au marché de nettoyage.

Ces locaux seront nettoyés une fois par semaine. Comme pour l'ensemble des autres sites, la fourniture des consommables sera incluse. Le démarrage de ces prestations est prévu au 1er janvier 2022.

Ces prestations générant une plus-value financière de 5 695,03 € HT, le montant pour les 4 ans du marché passe donc de 225 313,88 € HT à 231 008,91 € HT ; soit 277 210,68 € TTC (TVA au taux de 20 % actuellement en vigueur).

2021-333 - MARCHÉS PUBLICS - SPORTS - Travaux de réhabilitation du gymnase Bernard Chandelier au Val d'Hazey - Onze lots - Procédure adaptée - Attribution - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEJEUNE, à l'unanimité, le Conseil communautaire attribue les marchés suivants aux entreprises ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses:

Lots	Entreprises attributaires	Montants HT	Montants TTC (TVA à 20% au taux actuellement en vigueur)
Lot n° 1 : désamiantage	DAQ 104 rue Viviani 76600 Le Havre	69 580,00 €	83 496,00 €
Lot n° 2 : gros œuvre	LIEBAULT 2B rue de la Mairie 7180 Bernienville	303 335,00 €	364 002,00 €
Lot n° 3 : charpente bois	RENOFORS 183 boulevard Jean Mermoz 94550 Chevilly-Larue	161 749,89 €	194 099,87 €
Lot n° 4 : couverture	PIMONT COUVERTURE 532 route d'Elbeuf 76500 La Londe	256 813,73 €	308 176,48 €
Lot n° 6 : menuiseries extérieures	DELAUNAY 1 Rue Georges Brassens 27600 Gaillon	56 799,88 €	68 159,86 €
Lot n° 7 : menuiseries intérieures – cloisons – doublages – faux plafonds	AIB TRAVAUX 9 rue Amable Lozai 76140 Le Petit-Quevilly	349 936,00 €	419 923,20 €

Lot n° 8 : revêtements de sols	REVNOR ZAC du Long Buisson 350 rue Nungesser et Coll 27016 Evreux	89 344,00 €	107 212,80 €
Lot n° 9 : peinture	DOLPIERRE ZA le Haut du Val, Village des Artisans 27110 Crosville-la-Vieille	33 154,50 €	39 785,80 €
Lot n° 10 : plomberie – chauffage - ventilation	GOUGEON 1 rue du Val Asselin 7600 Saint-Pierre-La-Garenne	192 000,00 €	230 400,00 €
Lot n° 11 : électricité	COGELEC ZI du Pommeret 76650 Petit-Couronne	61 907,95 €	74 289,54 €
Total		1 574 620,95 €	1 889 545,14 €

Les marchés comprennent des conditions d'exécution à caractère social. Les titulaires s'engagent à réserver :

- Lot n° 1 : 135 heures d'insertion
- Lot n° 2 : 140 heures d'insertion
- Lot n° 3 : 71 heures d'insertion
- Lot n° 4 : 207 heures d'insertion
- Lot n° 5 : 101 heures d'insertion
- Lot n° 6 : 45 heures d'insertion
- Lot n° 7 : 179 heures d'insertion
- Lot n° 8 : 80 heures d'insertion
- Lot n° 10 : 129 heures d'insertion
- Lot n° 11 : 119 heures d'insertion

Le lot n° 5 : bardage ayant été déclaré infructueux, une nouvelle procédure sera lancée prochainement.

2021-334 - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES - MILIEUX NATURELS
- Sites Natura 2000 "Vallée de la Seine Amont" - Révision du Document d'Objectif Natura 2000 - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LE FUR, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- décide de présenter la candidature de la Communauté d'agglomération Seine-Eure à la révision des DocOb des sites Natura 2000 de la vallée de la Seine amont, à compter du 1^{er} Février 2022 ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant :
 - o à signer l'ensemble des actes afférents à cette mission,
 - o à solliciter auprès des services de l'Etat et de tout autre financeur potentiel, l'attribution d'une aide au meilleur taux pour l'ensemble des frais afférents aux missions de l'animation des sites.

Le Document d'Objectif Natura 2000 (DocOb) constitue le plan de gestion des sites Natura 2000 en définissant les objectifs de gestion et de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Au regard de l'état d'avancement dans la mise en œuvre du DocOB et l'hypothèse d'une extension du périmètre des sites Natura 2000, la nécessité de procéder à sa révision a été validée avec les services de l'Etat.

En qualité d'animatrice Natura 2000 des sites de la Vallée de la Seine Amont, l'Etat a confié à la Communauté d'agglomération Seine-Eure la mission spécifique de révision du DocOb. La révision sera ainsi assurée par le chargé de mission « révision des DocOb » qui prendra ses fonctions le 1^{er} février 2022. La mission s'étalera sur une durée de 2 à 3 ans.

En contrepartie de cette mission, l'Etat s'est engagé sur le versement d'une subvention permettant de couvrir la totalité du coût de cette mission par la collectivité (frais de personnel et charges de fonctionnement associées, prestations de service).

Les principales dépenses pour la réalisation de la révision portent sur :

- des frais de sous-traitance ou d'équipement,
- des salaires (postes de l'animatrice et de l'assistante),
- des frais de structure, de déplacement et de communication.

2021-335 - AUTRES TYPES DE CONTRATS - CYCLE DE L'EAU - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de communes Lyons Andelle et la Communauté d'agglomération Seine-Eure dans le cadre d'une opération d'aménagement de ZAC sur la commune de Romilly sur Andelle - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LE FUR, à l'unanimité, le Conseil communautaire accepte la conclusion de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec la communauté de communes Lyons Andelle visant à :

- déplacer la canalisation d'eau potable desservant le château d'eau,
- déplacer la desserte en électricité du château d'eau,
- modifier l'accès au château d'eau, qui passera à terme par la future zone d'activités à réaliser.

2021-336 - ENVIRONNEMENT - EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT - Approbation du règlement du service public de l'eau potable, de l'assainissement et du cahier des prescriptions techniques

Sur rapport de Monsieur LE FUR, à l'unanimité, le Conseil communautaire approuve :

- le règlement du service d'assainissement collectif joint en annexe, qui sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
- le règlement du service public eau potable en annexe, qui sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
- le cahier de prescriptions techniques pour la création de réseaux d'assainissement ou d'eau potable, et d'ouvrages de gestion des eaux pluviales sur le territoire de la Communauté d'agglomération Seine-Eure.

REGLEMENTS DE SERVICE

Un règlement de service a pour objet de définir le cadre des relations entre le service (eau, assainissement collectif) et les abonnés. Il fixe les conditions dans lesquelles la fourniture de l'eau potable, de l'assainissement collectif et les autres prestations sont assurées aux abonnés. Il rappelle les obligations légales et réglementaires et prévoit notamment :

- les obligations de la collectivité, de l'exploitant et des usagers,
- les modalités d'exercice du service,
- les règles applicables aux abonnements (tarif, comptage, etc.),
- les conditions de mise en service des branchements et compteurs,
- les modalités de paiement des prestations et de fourniture d'eau.

Les prescriptions des règlements ne font pas obstacle au respect de l'ensemble des réglementations en vigueur.

Les coordonnées téléphoniques, les horaires d'ouverture, les points d'accueil sont précisés dans

Un exemplaire du nouveau règlement sera délivré à chaque abonné eau potable et/ou assainissement au moment de la demande d'abonnement ou sur simple demande. De plus, ces règlements de service seront accessibles sur le site de l'Agglomération et sur le site de l'exploitant eau potable SEESEN (VEOLIA).

Ces règlements entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES EN MATIÈRE DE CRÉATION DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT OU D'EAU POTABLE, ET D'OUVRAGES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences eau et assainissement (eaux usées et pluviales), la Communauté d'agglomération Seine-Eure assure la gestion des réseaux et les investissements nécessaires au maintien de la qualité de son patrimoine, dans un esprit de développement durable et de respect des chartes de qualités des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Le document joint en annexe est destiné à l'ensemble des acteurs ; maîtres d'ouvrages publics ou privés, maîtres d'œuvre et entreprises de travaux, intervenant sur les réseaux de la Communauté d'agglomération Seine-Eure.

Il définit les prescriptions spécifiques à appliquer pour :

- permettre un bon fonctionnement des réseaux et ouvrages, qu'ils intègrent ou non le domaine public à terme ;
- assurer la pérennité des ouvrages ;
- faciliter et sécuriser l'exploitation des ouvrages, sans surcoût ;
- éviter des investissements prématurés pour la mise en conformité ou la réhabilitation des ouvrages, coûts qui pèsent sur le prix de l'eau.

2021-337 - MARCHÉS PUBLICS - PROPRETE ET DECHETS - Balayage mécanique des caniveaux sur le territoire de la Communauté d'agglomération Seine-Eure - Appel d'offres ouvert - Accord-cadre - Attribution - Autorisation

Sur rapport de Madame LENFANT, à l'unanimité, le Conseil communautaire prend acte de l'attribution de l'accord-cadre à l'entreprise MAILLOT SAS sise voie du futur, 27 100 Val-de-Reuil.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande comportant un montant maximum annuel de 300 000 € HT par an, soit 360 000 € TTC (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur), qui sera conclu pour une durée d'un an, reconductible trois fois.

2021-338 - ENVIRONNEMENT - PROPRIÉTÉ - Accès à la déchèterie de Caudebec les Elbeuf pour les habitants de Criquebeuf sur Seine et Martot - Convention avec la Métropole Rouen Normandie - Autorisation

Sur rapport de Madame LENFANT, à l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer une convention avec la Métropole de Rouen formalisant l'accès des habitants de Criquebeuf sur Seine et Martot à la déchèterie de Caudebec-les-Elbeuf.

2021-339 - CULTURE - ARCHIVES - Demande de subvention pour l'organisation d'animations ponctuelles - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter l'ensemble des financements éligibles au meilleur taux pour les actions de valorisation réalisées durant l'année 2022 par le service des Archives.

2021-340 - DIVERS - CULTURE - Fixation des tarifs de la nouvelle activité théâtre du Conservatoire de Musique de Gaillon à compter du 1er janvier 2022 - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Conseil communautaire fixe, comme suit, les tarifs de l'activité théâtre du Conservatoire de Gaillon à compter du 1er janvier 2022 :

	AGGLO SEINE EURE	EXTERIEURS
Cours de théâtre + 18 ans	150 €	200 €
Cours de théâtre - 18 ans	70 €	

2021-341 - PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T. - RESSOURCES HUMAINES - Adhésion au Service de Médecine Préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure - Conventions - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- décide d'adhérer, pour tous les agents de l'Agglomération Seine-Eure, au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer :
 - une convention régularisant la continuité du service de médecine préventive pour la période intermédiaire allant du 19 octobre 2021 au 31 décembre 2021,
 - une nouvelle convention formalisant de nouvelles conditions d'adhésion prenant effet au 1er janvier 2022.

2021-342 - PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T. - RESSOURCES HUMAINES - Etat des frais de personnels remboursés au budget principal - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Conseil communautaire décide, à compter du 1er janvier 2022, de répartir les remboursements des frais de personnel des budgets annexes vers le budget principal selon le détail ci-dessous évoqué :

- ① Budget assainissement collectif : 370 000 €
- ② Budget eau potable : 350 000 €
- ③ Budget SPANC : 70 000 €
- ④ Budget Transport : 236 000 €
- ⑤ Budget GEMAPI : 450 000 €
- ⑥ Budget Activités économique : 200 000 €
- ⑦ Budget Château de Gaillon : 150 000 €

Le Conseil communautaire dit également que les sommes correspondantes seront versées des budgets annexes vers le budget principal.

2021-343 - PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T. - RESSOURCES HUMAINES - Création/transformation de postes - Actualisation du tableau des effectifs - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Conseil communautaire décide de modifier ainsi le tableau des effectifs :

- suppression :
 - 2 emplois d'adjoint administratif à temps complet
 - 3 emplois d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - 2 emplois d'adjoint d'animation à temps complet
 - 3 emplois d'adjoint technique à temps complet
 - 3 emplois d'agent de maîtrise à temps complet
 - 1 emploi de rédacteur à temps complet

- 1 emploi de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 emploi d'ingénieur principal à temps complet
- 2 emplois de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps complet
- 1 emploi de directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2^{ème} catégorie à temps complet
- 1 emploi d'agent de maîtrise principal titulaire à temps complet
- 1 emploi de technicien contractuel à temps complet
- 1 emploi de rédacteur contractuel à temps complet
- 1 emploi de rédacteur contractuel à temps complet
- 1 emploi de rédacteur titulaire à temps complet
- 1 emploi d'attaché titulaire à temps complet
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe titulaire à temps complet

création :

- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet au 1 mars 2021
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet au 30 juin 2021
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet au 1 septembre 2021
- 2 emplois d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet au 1 janvier 2021
- 1 emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet au 1 janvier 2021
- 1 emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet au 1 mai 2021
- 1 emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet au 1 septembre 2021
- 1 emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet au 1 octobre 2021
- 1 emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet au 1 décembre 2021
- 1 emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet au 1 avril 2021
- 1 emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet au 15 janvier 2021
- 1 emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet au 1 août 2021
- 1 emploi de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet au 1 janvier 2021
- 1 emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet au 1 janvier 2021
- 1 emploi de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet au 3 juillet 2021
- 1 emploi d'ingénieur hors classe à temps complet au 1 janvier 2021
- 2 emplois de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet au 1 janvier 2021
- 1 emploi de directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1^{ère} catégorie à temps complet au 1 janvier 2021
- 1 emploi de technicien titulaire à temps complet
- 1 emploi d'adjoint technique titulaire à temps complet
- 1 emploi d'adjoint administratif titulaire à temps complet
- 1 emploi d'attaché contractuel à temps complet
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe titulaire à temps complet
- 1 emploi d'éducateur de jeunes enfants titulaire à temps complet
- 1 emploi d'adjoint technique titulaire à temps complet

Le Conseil communautaire dit également :

- que la rémunération des postes est fixée sur la grille indiciaire des grades correspondants à laquelle peuvent s'ajouter les primes et indemnités en vigueur dans la collectivité ;

que les dépenses seront inscrites sur le chapitre 012 du budget principal et réparties sur les différents articles comptables liés à la masse salariale.

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20220121-CRC1221-AU
Date de réception : 21/01/2022

QUESTIONS DIVERSES :

Madame LEFEBVRE demande, pour le début d'année 2022, l'organisation d'une discussion sur la prévoyance et la mutuelle des agents territoriaux.

Monsieur LEROY clôt la séance en remerciant les élus et les agents pour le gros travail mené durant l'année 2021.

Il informe également l'assemblée qu'en raison de la situation sanitaire due à la pandémie de COVID-19 et son variant Omicron, les vœux 2022 sont annulés.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 23 h 30.

Le Président,

Bernard LEROY

Par délégation
Le Directeur Général Adjoint

Sid-Ahmed SIRAT